

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	EDUCATION	02
SOCIAL	02	ADMINISTRATION	11	ECONOMIE	06
RURAL	10	COMMUNICATION	01	ENERGIE	04

N° 2327

15 Juin 2021

15 June 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/A/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°003/A/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 14 JUIN 2021 PORTANT MODIFICATION DES L'AONO N°002/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 RELATIFS À LA MISE EN PLACE DE TROIS PÉPINIÈRES PROFESSIONNELLES FONCTIONNELLES (FORAGES) DANS LES RÉGIONS DU NORD, EXTRÊME-NORD ET ADAMAOUA. LES DISPOSITIONS DE L'AONO SUSVISÉ SONT, EN RAISON DE L'INADÉQUATION ENTRE LA CONSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE FORAGE ET DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À CE PROJET, MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT: CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES DE LA PAGE 59 À LA PAGE 118 REMPLACÉES PAR LE DOCUMENT CI-JOINT (24 PAGES)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/DC/CRTV/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°_004/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	06-07-2021
<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	LISTE PROVISoire DES MARCHES PASSES PAR CERTAINS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DANS LE CADRE DE LA COVID-19.FINANCEMENT : FMI ET FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE COVID-19
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008bis/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2021 du 14/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008BIS/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2021 DU 14/06/2021. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) DES SALLES DE CLASSE A YOUME I , DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP. - EXERCICE 2021IMPUTATION : 55 27 641430 2222MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOIANKO?
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-07-2021
<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">16/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 DU 27/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MATAFALRE (LOT 1), DJAMABKI GADJI (LOT 2) ET A DARAM LIMAN (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	17-06-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">094/DP/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT EFFONDRE SUR LA RIVIERE MINGWEN DANS LA LOCALITE DE ZOATOUPSI, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASES 1 ET 2). <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°005/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°005/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM DU 31 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 23 FÉVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE TRANSPORT DE SPÉCIMENS ET LA PRODUCTION DES BOÎTES À IMAGES DEVANT SERVIR AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS) (FINANCEMENT FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">020/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15/06/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15/06/2021 POUR L'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX ROUTIERS (POUZZOLANE, CONCASSÉS, ET ÉMULSION DE BITUME ET ÉMULSIFIANTS) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 15-07-2021
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 005/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES ONG CHARGEES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DES PHASES G1, G3, G4, G5 ET G6 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU LITTORAL, DU NORD, DU NORD-OUEST, DE L'OUEST, DU SUD ET DU SUD-OUEST FINANCEMENT : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) GOUVERNEMENT DU CAMEROUN <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 29-06-2021
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N° 01 A/S 013/AONO/CUD/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE TRAVAIL MANUEL DESTINE A L'APPUI DES COMITES D'HYGIENE ET DE SALUBRITE DE LA VILLE DE DOUALA <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**11**

Reference [0007/AONO/APME/DG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21-0007 /AONO/APME/DG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME START AND IMPROVE YOUR BUSINESS

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-07-2021

**12**

Reference [018/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2021.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-07-2021

**13**

Reference [22/AONR/C-GDER/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°22 DU 27/05/2021 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE GUIDER (PHASE SCENARII) AMENAGEMENT ET RAPPORT JUSTIFICATIF FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICES 2021

Nature de prestation Prestation Intellectuelle

Date de cloture 18-06-2021

**14**

Reference [015/AONO/MINPMEESA/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 015/AONO/MINPMEESA/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE POUR LES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES ARTISANS (PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-07-2021

**15**

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N° 002](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF RECTIFICATIF N° 002 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION -N° 001 /DC/C-BGA/CIPM/2021 DU 11 MAI 2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CMA DE BATCHENGA ; AU CSI D'OTIBILI ET AU CSI DE NKOLMEKOK

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**16**

Reference [14](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°14 DU 13 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">21/AONO/RN/D42/CGDR/CIPM/SCPM/2021 du 27/05/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°21/AONO/RN/D42/CGDR/CIPM/SCPM/2021 DU 27/05/2021 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE KORAKE - KOSSEYEL - NEIBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO LOUTI (5.000 KM) FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	18-09-2021

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/C/CM NGWEI/SG du 22/04/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°003/C/CM NGWEI/SG DU 22/04/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 05 MARS X021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : CSI DE DINGOMBILOT 2 : CSI D'EBOMBE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 2021-021/C/MINSEP/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2021-021/C/MINSEP/CIPM/2021 DU 11 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°2021-023/AONR/MINSEP/CIPM/2021 DU 27 AVRIL 2021. POUR LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DU GYMNASE MULTISPORTS DE YAOUNDE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/2021 DU 04/06/21</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 006/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR EVALUER LA STRATEGIE DE DISTRIBUTION A BASE COMMUNAUTAIRE DANS LES REGIONS D'INTERVENTION DU PROJET SWEDD (ADAMAOUA, EXTRÊME-NORD ET NORD)IDA CRÉDIT PRÉPARATION (PPA) N° V3330
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	28-06-2021

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 006/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT CHARGÉES D'EFFECTUER LES PAIEMENTS AUX BÉNÉFICIAIRES DES PHASES G1, G3, G4, G5 ET G6 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU LITTORAL, DU NORD, DU NORD-OUEST, DE L'OUEST, DU SUD ET DU SUD-OUESTFINANCEMENT : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) GOUVERNEMENT DU CAMEROUN
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	29-06-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AD/SOHLI/HS/DG/2021 DU 14 JUIN 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 001/AD/SOHLI/HS/DG/2021 DU 14 JUIN 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2021 DU 2 JUIN 2021 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'HOTEL SAWA A DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0008/AONR/MINPMEEESA/APME/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 21-0008 /AONR/MINPMEEESA/APME/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET DES EFFECTIFS (POE) DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	14-07-2021
<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15/06/2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX MINI PELLES HYDRAULIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	20-07-2021
<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">014/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 DU LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BALDE DANEDJI-TAPAWA-DJONGOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	17-06-2021
<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 DU 27/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A DEMBO CENTRE (LOT 1), AU CAMP ADMINISTRATIF (LOT 2 ) ET LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE SOLAIRE A BALDE DANEDJI (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	17-06-2021
<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/C/CM NGWEI/SG du 11/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°006/C/CM NGWEI/SG DU 11/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01 /DC/C-NGW/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIELS AU CSI D'EBOMBE (LOT1) ET AU CSI DE DINGOMBI (LOT 2), ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	Reference	<a href="#">05/ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2021 OF 01/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2021 OF 01/06/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A WAREHOUSE FOR ELAK WOMEN'S GROUP IN ELAK COUNCIL AREA, OKU SUB DIVISION BUI DIVISION, NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-06-2021

<b>29</b>	Reference	<a href="#">N°005/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°005/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM DU 31 MAI 2021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 23 FÉVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE TRANSPORT DE SPÉCIMENS ET LA PRODUCTION DES BOÎTES À IMAGES DEVANT SERVIR AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>30</b>	Reference	<a href="#">04/ONIT/EC/ECITB/2021 OF 01/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04 /ONIT/EC/ECITB/2021 OF 01/06/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF MUNICIPAL RADIO STATION IN ELAK COUNCIL AREA, OKU SUB DIVISION, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-06-2021

<b>31</b>	Reference	<a href="#">095/DP/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE BIKOK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>32</b>	Reference	<a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N° 001</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE - N° 005/AONO/COM-BGA/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE BATCHENGA,
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>33</b>	Reference	<a href="#">002/AD/SOHLI/HS/DG/2021 DU 14 JUIN 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF N° 002/AD/SOHLI/HS/DG/2021 DU 14 JUIN 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/SOHLI/CIPM/2021 DU 2 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT PAR LA SOCIETE HOTELIERE DU LITTORAL (SOHLI) D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>34</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">16</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°16 DU 13 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CMAT/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'ACHAT DE DES TRICYCLES ET CASQUES DE PROTECTION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0040/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°0040/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2021 DU 15 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'IRGM.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>36</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0005/MINEE/SG/DMRE/UCP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS – FIRMES) EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'INVENTAIRE ET LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUNN° DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : AMI N° 0005/MINEE/SG/DMRE/UCP SECTEUR : EAU ET ASSAINISSEMENT RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCN: PRÊT FAD N° 2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 02-07-2021</p>
-----------	--

<b>37</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">Additif n°1</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°1 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000000321/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON, POUR LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>38</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">020/C/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE BIKOK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>39</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°2021-013/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°2021-013/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2021 DU 11 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSECUTIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT NO 2021-023/AONR/MINSEP/CIPM/2021 DU 27 AVRIL 2021. POUR LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU GYMNASE MULTISPORTS DE YAOUNDE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>40</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0015/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°0015/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2021/020 DU 15 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ LIÉ AU DAO N°03/AONO/MINRESI/IRGM/BI/RP/CIPM/2021 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'IRGM.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de clôture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>41</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">019/C/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT EFFONDRE SUR LA RIVIÈRE MINGWEN DANS LA LOCALITÉ DE ZOOUTOUPSI, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE (PHASES 1 ET 2).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de clôture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>42</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000003/MINEE/SG/DMRE/UCP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICE DE CONSULTANTS – FIRMES) EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE RÉALISER L'INVENTAIRE ET LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUNN° DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : AMI N° 000003/MINEE/SG/DMRE/UCP SECTEUR : EAU ET ASSAINISSEMENT RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCN: PRÊT FAD N° 2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de clôture</b> 02-07-2021</p>
-----------	--

<b>43</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/2021 DU 04/06/21</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS À SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 005/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE RÉALISER UNE ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE PRESTATION DE SOINS DE SANTÉ REPRODUCTIVE DES JEUNES FEMMES ET DES ADOLESCENTES DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORDIDA CRÉDIT PRÉPARATION (PPA) N° V3330</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de clôture</b> 28-06-2021</p>
-----------	--

<b>44</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">019/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021 POUR ACHAT DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES POUR TRAVAUX EN RÉGIE FINANÇEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de clôture</b> 14-07-2021</p>
-----------	--

<b>45</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">15</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N°15 DU 13 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI ,2021 RELATIF À LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de clôture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>46</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">009bis/AONO/C-MKO/CIPM/2021 du 14/06/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROGEDURE D'URGENCE N°009BIS/AONO/C-MKO/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MOUANKO, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA. REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2021IMPUTATION : 55 43 541430 2223</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 06-07-2021</p>
-----------	---

<b>47</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00004/MINEE/SG/DMRE/UCP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS – FIRMES) EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'INVENTAIRE ET LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUNN° DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET : AMI N° 00004/MINEE/SG/DMRE/UCPSECTEUR : EAU ET ASSAINISSEMENTRÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCN: PRÊT FAD N° 2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 02-07-2021</p>
-----------	--

<b>48</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET MANKIM -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>49</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00000025/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 00000025/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS (LISTE RESTREINTE) DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 21 JANVIER 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA CHAINE DE REALISATION ET DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) ET DON DU RÉSEAU ET CENTRE AFRICAIN DE TECHNOLOGIE CLIMATIQUE ET DE FINANCE (ACTFCN).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>50</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021 DU 26 MAI 2021RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 28-06-2021</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>51</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°042 /C/INJS/DAG/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°042 /C/INJS/DAG/2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>52</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 27/05/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 27/05/2021 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 30-06-2021</p>
-----------	--

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 du 09/06/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 DU 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(O1) FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : CONVENTION N° .....</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 02-07-2021</p>
-----------	--

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021 DU 02/06/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40.000 KM), PHASE I ET PHASE I.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 24-06-2021</p>
-----------	---

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">010/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET MANKIM-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>57</b>	Reference	<a href="#">05/DC/SOCOOPBACOOOP-CA/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2021

<b>58</b>	Reference	<a href="#">007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 du 27/05/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 DU 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT BUDGET MINTP, EXERCICES 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-06-2021

<b>59</b>	Reference	<a href="#">006/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM/Emk</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM/EMK PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>60</b>	Reference	<a href="#">014/AONO/CNKAF/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDEVELEXERCICE : 2021IMPUTATION: 641175 2254 821AUTORISATION : IW02477MONTANT PREVISIONNEL : 25 000 000 TTC
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-07-2021

<b>61</b>	Reference	<a href="#">001/CI/FEICOM/DG/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AVEC LA CONSTRUCTION DE DEUX ABRIS EN GRILLES AU FEICOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>62</b>	Reference	<a href="#">011/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>63</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO-RENTREE SCOLAIRE 2021-2022
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 26/05/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 26/05/2021 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LA MEDECINE INTERNE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE YOKO-COMMUNE DE YOKO- DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTE - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES AGGLOMERATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO: ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>68</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM)-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE
<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>69</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/DC/FEICOM/CIPM/ 2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°012/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 08/06/2021 POUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DU FEICOM
<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
<b>Date de cloture</b>	05-07-2021

<b>70</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DECISION N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 DU 07 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) - COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE
<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>71</b>	<b>Reference</b> <a href="#">12/DM/C/GAL/SG/2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR RÉEXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (BAMENDJING - NGOYA - CAMP DES PÊCHEURS) 14,20 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS; LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAUMMAÎTRE D'OUVRAGE
<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>72</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE
<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>73</b>	Reference	<a href="#">N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-07-2021

<b>74</b>	Reference	<a href="#">001/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO : ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

<b>75</b>	Reference	<a href="#">007/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-DANS LA COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>76</b>	Reference	<a href="#">14/A/MO/CIPM/CNDAL/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF N° 14/A/MO/CIPM/ CNDAL/2021 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT- DAO N° 11 BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>77</b>	Reference	<a href="#">03/C/C-MGA/SG/21 DU 25/05/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/C-MGA/SG/21 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>78</b>	Reference	<a href="#">006/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>79</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>80</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>81</b>	<b>Reference</b> <a href="#">10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CIVIBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO MANGORON (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE MBEFINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>82</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>83</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 05/04/2021 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>84</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTE - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>85</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">020-3086/UYI/SG/DIPD/DPD</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PAVILLON DE LA FMSB À L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>86</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">201688/UYI/SG/DIPD/DPD</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>87</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/DC/FEICOM/CIPM/ 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°013/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 09/06/2021 POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES DES LOGICIELS DANS LES DOMAINES DE L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE CIVIL AU FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	06-07-2021

<b>88</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES DE LA MAIRIE (HOTEL DE VILLE), DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE MAKAK EXERCICE 2020 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	08-07-2021

<b>89</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE TIBANG MBE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>90</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>91</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE À LINTÉ-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>92</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>93</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/PU/C.BBu/CIPM/2021 DU 19/05/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/C.BBU/CIPM/2021 DU 19/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA EN DEUX LOTS <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 14-06-2021
-----------	---

<b>94</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES (HOTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MAKAK. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 08-07-2021
-----------	---

<b>95</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>96</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES . À HONTA. SAIO SALASSA ET MAVO TAGUÉ, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	01-07-2021
<b>97</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">14/DC/C-NDAL/CIPM/2021 DU 09/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14 /DC/C-NDAL/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES DE PATURAGES INFECTEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	01-07-2021
<b>98</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSam/Emn</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°007/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMN PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRACTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>99</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOUIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M. D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE ET TARARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	01-07-2021
<b>100</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2021.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2021



# PRJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU

ADDITIF N°003/A/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 14 JUIN 2021 PORTANT MODIFICATION DES L'AONO N°002/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 RELATIFS À LA MISE EN PLACE DE TROIS PÉPINIÈRES PROFESSIONNELLES FONCTIONNELLES (FORAGES) DANS LES RÉGIONS DU NORD, EXTRÊME-NORD ET ADAMAOUA. LES DISPOSITIONS DE L'AONO SUSVISÉ SONT, EN RAISON DE L'INADÉQUATION ENTRE LA CONSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE FORAGE ET DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À CE PROJET, MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT: CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES DE LA PAGE 59 À LA PAGE 118 REMPLACÉES PAR LE DOCUMENT CI-JOINT (24 PAGES)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... 15 juin 2021 à partir de 14 heures
	Lire plutot 22 juin 2021 à partir de 14 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... 15 juin 2021 à partir de 15 heures
	Lire plutot 22 juin 2021 à partir de 15 heures

GAROUA le 14 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**OUMAROU NÉE MITSÉ MADI**

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION  
 N°\_004/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR  
 D'ANTIVIRUS A LA CRTV**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**CONSULTATION N°\_004/DC/CRTV/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DE LICENCES ET MISE A JOUR D'ANTIVIRUS A LA CRTV**

## 2. Consistance des prestations

Afin de parvenir à ses objectifs de rendement notamment en termes de protection optimale des données informatiques, le Directeur Général de la CRTV lance une demande de cotation pour l'acquisition de licences et mise à jour d'antivirus à la CRTV pour le compte de l'exercice budgétaire 2021.

Dans ce cadre, l'entreprise retenue aura la tâche d'effectuer les tâches suivantes :

- fournir un logiciel antivirus dédié aux plateformes et serveurs de Production Radio et Télé ;
- fournir un logiciel antivirus dédié aux postes de travail et serveurs des plateformes informatisées de l'Administration ;

Les livrables attendus sont détaillés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Rubriques	Actifs	Quantités
Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé	Support du fichier exécutable du logiciel	01
	Codes d'activation annuelle du logiciel	180
Logiciel antivirus des plateformes de production Radio et Télé tournant sur Microsoft Windows Vista et Windows XP	Support du fichier exécutable du logiciel + clé de licence du produit	50
Logiciel antivirus des plateformes de l'administration	Support du fichier exécutable du logiciel	01
	Codes d'activation annuelle du logiciel	385

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **F CFA 10 000 000 F CFA** (dix millions).

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine.

### 5. Financement

#### **BUDGET CRTV, EXERCICE 2021**

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **15 000** francs CFA (quinze mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Une copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation.

### 7. Remises des offres

Les pièces administratives accompagnées du bordereau descriptif et quantitatif chiffré de ces fournitures doivent être déposés, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911, au plus tard le **06/07/2021** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**Avis de consultation ouverte pour la Demande de Cotation n°\_004\_/DC/CRTV/CIPM/2021 du \_07 juin 2021\_ pour l'acquisition de licences et mise à jour d'antivirus à la CRTV/Exercice 2021 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

### 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de vingt (20) jours.

### 9. Ouverture des Plis

Les offres seront remises et dépouillées le **06/07/2021** \_\_, à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

### 10. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif et la moins-disante après corrections éventuelles des offres financières.

YAOUNDE le 7 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDONGO CHARLES**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE PROVISoire DES MARCHES PASSES PAR CERTAINS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DANS LE CADRE DE LA COVID-19. FINANCEMENT : FMI ET FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE COVID-19**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

N°	Acteur du Projet	Référence Consultation (Appel d'offre/Gré à gré, Marché spécial)	Objet du Marché
1	MINAS	0009/AONO/CIPM/MINAS/2020	ACQUISITION DU MATERIEL VES MINISTERE DES AFFAIRES SOCI
2	MINAS	0010/AONO/MINAS/2020	FOURNITURE DU MATERIEL DE S LA PREVENTION DU COVID 19 EN PRIVÉES D'ENCADREMENT DES PRISONS DE DLA, YDE, ET BAFO
3	MINAS	0009/AONO/CIPM/2020	ACQUISITION DU MATERIEL VES MINISTERE DES AFFAIRES SOCI

4	MINAS	0009/AONO/CIPM/MINAS/2020	ACQUISITION DU MATERIEL VES MINISTERE DES AFFAIRES SOCIA
5	MINAS	0011/AONO/CIPM/MINAS/2020	FOURNITURE DU MATERIEL POUR SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE E LIES A LA COVID 19 DANS LES 10
6	MINAS	0009/AONO/CIPM/2020	ACQUISITION DU MATERIEL VES MINISTERE DES AFFAIRES SOCIA
7	MINAS	0010/AONO/MINAS/2020	FOURNITURE DU MATERIEL DE S LA PREVENTION DU COVID 19 EN PRIVÉES D'ENCADREMENT DES PRISONS DE DLA, YDE, ET BAFO

8	MINAS	N°00256/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6	RENOUVELLEMENT DU GRE A G MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A FOURNITURE DU MATERIEL Y CO MAINTENANCE DE CE MATERIEL
9	MINAS	N°001610/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6AJSL	REALISATION DU PROJET DE CO L'ENFANCE(ICE) DE MAROUA
10	MINAS	0001240/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7	INFORMATISATION ET LA PRODU
11	MINCOM	N°0001541/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/MK	ACQUISITION DU MATERIEL INFO DES SERVICES CENTRAUX ET D

12	MINEDUB	N°0001831/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5	ACHAT DE MATERIEL SCOLAIRE ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES CAMEROUN DES CLASSES DE N
13	MINEDUB	N°0001830/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5	ACQUISITION DES LIVRES D'EDU
14	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/DGMI/abs	Réhabilitation EP centre 1,2 et 3 et
15	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réfection blocs de salles de classe
16	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation de l'EP G II de Monat
17	MINEDUB	3852//L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réfection blocs de salles de classe
18	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation de l'EP et l'EM d'OLB
19	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation de l'EP EKOROZOK
20	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation de l'EM de TSINGA C
21	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Construction de 02 salles de classe

22	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation des salles de classe à
23	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Construction d`un bloc maternel à l`
24	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Construction d`un bloc maternel à l`
25	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation des salles de classe à
26	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation de 02 blocs de 02 sal
27	MINEDUB	4854/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6	Réhabilitation de l`EP de BASTOS
28	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation de l`EM de MBALLA
29	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation d`un bloc de 03 salles
30	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation de l`EP G 2 de NTUI
31	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Construction de 02 blocs de 02 salle
32	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Réhabilitation de 04 salles de classe
33	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Construction de 02 bureaux à l`EM
34	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Construction de 02 salles de classe
35	MINEDUB	3852/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/abs	Construction d`un bloc maternel à l`

36	MINEDUB	N°000370/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5	RENOUVELLEMENT DU GRE A G 2020
37	MINEDUB	N°0001831/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5	MAITRISE D'OEUVRE ACHAT DE BENEFICE DES ELEVES DES ECO FRANCOPHONE DU CAMEROUN EDUCATION PRIMAIRE (ZEP)
38	MINEPAT	N°00421/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3/MT	CONSTRUCTION DE TRENTE SIX
39	MINEPAT	N°0001124/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA3/AGE	MATURATION POUR LA MISE EN DE CROISSANCE ( CRFC) au cam
40	MINEPIA	0013/AONO/MINEPIA/CIPM/2020	ACQUISITION D'INTRANTS AU PR RESILIENCE ECONOMIQUE ET FI

41	MINEPIA	001/AONO/MINEPAT/CIPM/2020	ACQUISITION D'INTRANTS AU PR RESILIENCE ECONOMIQUE ET FI
42	MINEPIA	0015/AONO/MINEPIA/CIPM/2020	ACQUISITION DES KITS DE PROT DU LABORATOIRE NATIONAL VE CORONAVIRUS
43	MINEPIA	0011/AONO/MINEPIA/CIPM/2020	ACQUISITION D'INTRANTS AU PR LA RESILIENCE ECONOMIQUE E
44	MINEPIA	010/AONO/MINEPIA/CIPM/2020	acquisition des kits de protection inc
45	MINEPIA	0013/AONO/MINEPIA/CIPM/2020	ACQUISITION D'INTRANTS AU PR RESILIENCE ECONOMIQUE ET FI

46	MINEPIA	0013/AONO/MINEPIA/CIPM/2020	ACQUISITION D'INTRANTS AU PR RESILIENCE ECONOMIQUE ET FI
47	MINESEC	004643/L/MAP/DGMI/MINESEC/20	Équipements des salles multimédia
48	MINESEC	22/GG/MINESEC/VIPM/2020	Travaux de construction d'un bloc p département de BENOUE Région d
49	MINESEC	004646/L/MAP/SG/DGMI/MINESEC/20	Équipements des salles multimédia
50	MINESEC	004643/L/MAP/SG/DGMI/MINESEC/20	Équipements des salles multimédia
51	MINESEC	21/GG/MINESEC/CIPM/20	Travaux de construction d'un bloc p wouri du littoral )
52	MINESEC	004642/L/MAP/SG/DGMI/MINESEC/20	Equipemenets des salles miltimedia
53	MINESEC	004642/L/MAP/SG/SGMI/MINESEC/20	Équipements des salles multimédia

54	MINESEC	N°000164/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/CEA5	RECOURS A LA MAITRISE D' ŒUV
55	MINESEC	N°000349/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE5/AWM	PROROGATION DU GRE A GRE N VUE DE LA FOURNITURE DES MA
56	MINESUP	035/AONO/MINESUP/CIPM/2020	Acquisition des masques, des therm
57	MINESUP	035/AONO/MINESUP/CIPM/2020	Acquisition des masques, des therm
58	MINESUP	000095/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE7/f	FOURNITURE DES SERVEURS DI
59	MINESUP	N°0001676/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE8/CEA10	REACTUALISATION DU GRE A GR RELATIVE A LA FOURNITURE DE
60	MINFI	00002/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE1/age	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION AU MINFI

61	MINFI	N°000193/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/DIA	DEMANDE D'ANNULATION DE L'A MATERIEL DE BUREAU A LA COM
62	MINRESI	12/AONO/MINRESI/CIPM/2020	Fourniture des engrais, des pesticides semences de prebase de cultures v nutritionnelle lot 1
63	MINRESI	0000261/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE77/F	04 PROJETS D'ETUDES EN FAVE
64	MINSANTE	00002/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020	Production et la multiplication et dist (FOSA) LOT 1: registre TARV, de d
65	MINSANTE	00002/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020	Production et la multiplication et dist (FOSA) LOT 2: registres de salle d'

66	MINSANTE	00002/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020	Production et la multiplication et dist (FOSA) LOT 3: 12500 ORDONNAN
67	MINSANTE	00002/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020	Production et la multiplication et dist (FOSA) LOT 4: Des affiches (SOP j et des algorithmes de screening des
68	MINSANTE	00002/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020	Production et la multiplication et dist (FOSA) LOT 5: Des outils d'aide à l
69	MINSANTE	00002/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2020	Production et la multiplication et dist (FOSA) LOT 6: Algorithmes de char
70	MINSANTE	043/D13-294/DC/MINSANTE/CIPM/2020	ACQUISITION ET LA DISTRIBUTIO SANITAIRES DANS LES FOYERS

71	MINSANTE	004202/L/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE4/KNM	FOURNITURE ET INSTALLATION REGIONS DE L'ADAMAOUA DE L'
72	MINSANTE	004202/L/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CE4/KNM	FOURNITURE ET INSTALLATION REGIONS DE L'ADAMAOUA DE L' YOKADOUMA CSI DOUMAIN
73	MINSANTE	000306/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3/CEA5	Maîtrise d'œuvre privée relative à l' 7060/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/D
74	MINSANTE	006907/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA3-CEA6/KNM	FOURNITURE DE 15 000 KITS DE KITS DE DIALYSE
75	MINSANTE	N°000208/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA6/KNM	RENOUVELLEMENT DU GRE A G 2020 FOURNITURE PLURIANNUE D'HEMEDIALYSE DE BERTOUA

76	MINSANTE	N°000305/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3	PASSATION DES MARCHES REL DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CO
77	MINSANTE	N°000306/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA5	ACQUISITION DE 88 AMBULANCE
78	MINSANTE	N°000632/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3	ACQUISITION DES TESTS ET CO
79	MINSANTE	N°0809/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/AJSL	CONSTRUCTION D'UN BLOC OPE
80	MINSANTE	N°0001367/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA5	RENOUVELLEMENT DU GRE A G EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVR AMBULANCES DE TYPE B ET C A
81	MINSANTE	N°0001618/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA3-CEA6	FOURNITURE DES KITSDE DIALY OU LEURS FILIALES LOCALES

82	MINSANTE	A263/SG/PR	Travaux d'aménagement d'un centre
83	MINSANTE	A263/SG/PR	Travaux d'aménagement d'un centre
84	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (com
85	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (éco pour laboratoire)
86	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (mar thermoscellables...)
87	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surchaussures en ca
88	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des lits d'hospitalisation
89	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des lits d'hospitalisation
90	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
91	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel de travail (co

92	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (long médical)
93	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
94	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenue
95	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical(com masques FFP2)
96	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des oxymètres de pouls,
97	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des tensiomètres, stétho
98	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenue
99	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenue
100	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses et combi
101	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses et combi
102	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses et combi

103	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro
104	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro
105	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd
106	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture et installation de six(06) c
107	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture de huit (08) ambulances
108	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd
109	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture de huit (08) ambulances
110	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel de travail( blo
111	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical(atom mortuaires, psette)
112	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical ( con

113	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (Ven bandelette de glycémie....)
114	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (com
115	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
116	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
117	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d'oeuvre complète du proje
118	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d'oeuvre complète du proje patients atteints du COVID-19 à l'HI
119	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d'oeuvre complète du proje patients atteints du COVID-19 à l'HI
120	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (ma
121	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenue

122	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du mobilier médical (lits c... potence...)
123	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du mobilier médical (lits
124	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses de travail
125	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du mobilier médical (lits
126	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro
127	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (com
128	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
129	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (ma
130	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surchaussures en ca
131	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel (surchaussur
132	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (gan... surchausses)
133	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenues

134	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenues
135	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro
136	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel (sac de corps
137	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
138	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des sacs de corps pour o
139	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition des surblouses
140	MINSANTE	A263/SG/PR	Suivi et contrôle des travaux de con
141	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses
142	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition des surblouses de trava
143	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses
144	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d'oeuvre partielle des trava atteints du COVID-19 à Meyomessa
145	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de trav
146	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des masques chirurgicaux
147	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro

148	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro
149	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (bott unique, combinaison et masques FF
150	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com lancettes pour glucomètres et satur
151	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction bâtiment d`isolement h
152	MINSANTE	A263/SG/PR	Travaux de viabilisation des immeub
153	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical ( cor
154	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du MOBILIER DE BURE
155	MINSANTE	A263/SG/PR	Travaux de réhabilitation et d`extens
156	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des masques de protecti
157	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel de bureau
158	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (bar

159	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du mobilier de bureau
160	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolement
161	MINSANTE	A263/SG/PR	Travaux de sécurisation (clôture) et régional d Bertoua
162	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d`œuvre partielle relative à de réhabilitation du pavillon de neur
163	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical(suro
164	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des concentrateurs d`oxy
165	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (bas eau de javel 5 litres , paires de botte bandelette pour glucomètre, lampe unique et électrocardiogramme)

166	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolement
167	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolement
168	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolement
169	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical et équipement
170	MINSANTE	A263/SG/PR	FOURNITURE DU MATERIEL MEDICAL
171	MINSANTE	A263/SG/PR	acquisition du mobilier de bureau
172	MINSANTE	A263/SG/PR	fourniture du matériel médical (extraoral, abaisse langue, tambour inox,...)
173	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (matériel)
174	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surchaussures
175	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des lits d`hospitalisation
176	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (cotons, aiguille à ponction lombaire,...)

177	MINSANTE	061/2020/MS-COVID19/MINSANTE/SG/DEP/CEI	Fourniture par voie aérienne expres
178	MINSANTE	082/2020/MS-COVID19/MINSANTE/SG/DEP/CEI	Fourniture du mobilier de bureau
179	MINSANTE	A263/SG/PR	Mise en oeuvre d`un progiciel de ge
180	MINSANTE	A263/SG/PR	Réalisation clés en main des travaux
181	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition des surblouses de trava
182	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical
183	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (con
184	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolem
185	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des tests de dépistage R
186	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses
187	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des masques de protecti
188	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical(mas
189	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical ( ma

190	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition des équipements de pro
191	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des équipements de prot
192	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses
193	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com et blouses)
194	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical ( pla
195	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des équipements de prot chaussures...)
196	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un magasin de stock Régional de Promotion de la Santé
197	MINSANTE	A263/SG/PR	Travaux d`aménagement d`un centr
198	MINSANTE	A263/SG/PR	Travaux d`aménagement d`un centr

199	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (resp
200	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (con
201	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical ( éco pour laboratoire)
202	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (mar thermoscellables...)
203	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surchaussures en ca
204	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (insu
205	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des lits d`hospitalisation
206	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des lits d`hospitalisation
207	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
208	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel de travail ( co
209	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (resp

210	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (long médical)
211	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (Test sanguin...)
212	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
213	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (Test dual program)
214	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (ponction lombaire....)
215	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (radiocassette, imprimante, logiciel de tra
216	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture de concentrateurs d'oxyg
217	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenue

218	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical(com masques FFP2)
219	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du chlore
220	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des oxymètres de pouls,
221	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des extracteurs d'oxygèn
222	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des tensiomètres, stéthos
223	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenue
224	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenue
225	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses et combi
226	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses et combi
227	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses et combi
228	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro
229	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro

230	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd
231	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture et installation de six(06) c
232	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd
233	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture de huit (08) ambulances
234	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel matériel méd respirateurs portables, pompe à infu
235	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd bandelette, plateau chariot)
236	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture de huit (08) ambulances
237	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd de réanimation...)
238	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd

239	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd
240	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel matériel méd
241	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical(com d'accès veineux, lancette pour gluc
242	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel de travail( blo
243	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (BGE
244	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (ana régulateur de tension...)
245	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical(atom mortuaires, psette)
246	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical ( con
247	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (Ven bandelette de glycémie....)

248	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
249	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel de bureau
250	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d'oeuvre complète du proje
251	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d'oeuvre complète du proje patients atteints du COVID-19 à l'HI
252	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d'oeuvre complète du proje patients atteints du COVID-19 à l'HI
253	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du mobilier debureau
254	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (ma
255	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel de bureau
256	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des housses mortuaires
257	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenue

258	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du mobilier médical (lits o potence...)
259	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du mobilier médical (lits
260	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses de travail
261	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du mobilier médical (lits
262	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro
263	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (com
264	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
265	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (ma
266	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surchaussures en ca
267	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel (surchaussur
268	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (gan surchausses)
269	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenues

270	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons tenues
271	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de pro
272	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel (sac de corps
273	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture et installation des module
274	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com
275	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des sacs de corps pour c
276	MINSANTE	A263/SG/PR	Suivi et contrôle des travaux de con
277	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture et installation d'un réseae
278	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition des surblouses
279	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture et installation d'un systèm
280	MINSANTE	A263/SG/PR	Suivi et contrôle des travaux de con
281	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses
282	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition des surblouses de trava

283	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (oxyglycémie)
284	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses
285	MINSANTE	A263/SG/PR	Maîtrise d'oeuvre partielle des travaux atteints du COVID-19 à Meyomessan
286	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des consommables informatiques
287	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de travail
288	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (blouses)
289	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des masques chirurgicaux
290	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de protection
291	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des combinaisons de protection
292	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (calorimètre)
293	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (housses)

294	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (bott unique, combinaison et masques FF
295	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical
296	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical et de
297	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical
298	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical
299	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com lancettes pour glucomètres et satur
300	MINSANTE	A263/SG/PR	Aménagement des blocs sanitaires militaire dans la ville de Yaoundé
301	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction bâtiment d'isolement h
302	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (co
303	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des masques de protectio
304	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (bar

305	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolement
306	MINSANTE	A263/SG/PR	Travaux de sécurisation (clôture) et régional d Bertoua
307	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical(sur
308	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (base eau de javel 5 litres , paires de botte bandelette pour glucomètre, lampe unique et électrocardiogramme)
309	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolement
310	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolement
311	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolement

312	MINSANTE	A263/SG/PR	FOURNITURE DU MATERIEL MED
313	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (ma
314	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surchaussures
315	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des lits d`hospitalisation
316	MINSANTE	A263/SG/PR	Aménagement des blocs sanitaires militaire dans la ville de Yaoundé
317	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition des surblouses de travail
318	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition du matériel médical (con
319	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un bâtiment d`isolem
320	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des tests de dépistage R
321	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses
322	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des masques de protecti
323	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical(mas

324	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical ( ma
325	MINSANTE	A263/SG/PR	Acquisition des équipements de pro
326	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des équipements de prot
327	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des surblouses
328	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture du matériel médical (com et blouses)
329	MINSANTE	A263/SG/PR	Fourniture des équipements de prot chaussures...)
330	MINSANTE	A263/SG/PR	Construction d`un magasin de stock Régional de Promotion de la Santé
331	MINT	013/AONR/MINT/CIPM/2020	Acquisition des vaccins ou tests et a
332	MINT	015/AONR/MINT/CIPM/2020	Acquisition du matériel de protection
333	MINT	018/AONR/MINT/CIPM/2020	Acquisition des kits de désinfection

334	MINT	019/AONR/MINT/CIPM/2020	Acquisition du matériel de protection
335	MINTOUL	010/AONO/MINTOUL/CIPM/20	Élaboration et la vulgarisation du pr
336	MINTOUL	010/AONO/MINTOUL/CIPM/2020	Élaboration et la vulgarisation du pr

YAOUNDE le 15 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NGO JOSEPH**

## COMMUNE DE MOUANKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°008BIS/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2021 DU 14/06/2021. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE  
DEUX (02) DES SALLES DE CLASSE A YOUME I , DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT  
DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP. - EXERCICE 2021IMPUTATION :  
55 27 641430 2222MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MOIANKO?**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice **2021**, le Maire de la Commune de Mouanko, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de Mouanko, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à Youme 1 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton armé en élévation ;
- Charpente – Couverture, Bardage ;
- Menuiserie Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagements – VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **23 000 000 (Vingt-trois millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués **en un (01) Lot**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais non exclus à la commande publique.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent **Appel d'Offres sont financés par le Budget** d'Investissement Public 2021 sur **les lignes d'imputation budgétaire suivante : 55 27 641430 2222 ;**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Commune de Mouanko, **Tél 679 530 706** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Mouanko, **Tél : 679 530 706** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de

**25.000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Mouanko

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Mouanko, **Tél : 679 530 706** au plus tard le **06/07/2021 à 11 h 00 min** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°08 Bis/AONO/C-MKO/SP/CIPM/2021 DU 14/06/2021.  
POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE YOUME I DANS LA  
COMMUNE DE MOUANCO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire **doit joindre** à ses pièces **administratives** une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé** des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant **le montant global de (460 000) quatre cent soixante mille** Francs CFA et valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date originale** de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier **d'Appel d'Offres** sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/07/2021 à 12 h 00 min** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
2. L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce du dossier administratif dans le délai de 48 heures après la séance d'ouverture des plis ;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission d'un prix ;
6. Non-conformité du modèle de soumission ;
7. Non satisfaction d'au moins 4 critères essentiels sur 5.
8. L'abandon d'un marché au cours des années antérieures. A cet effet, le prestataire est obligé de présenter dans les pièces administratives une attestation de non abandon de chantier. L'absence de cette attestation dans un délai de 48h après l'ouverture des plis sera interprétée comme si l'entreprise a abandonné des chantiers au cours des années antérieures.

### Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Expérience de l'entreprise ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie de travail ;
- Situation financière.

Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 100% des oui pour le critère à 1 et 2 sous-critères ;
- 80% des oui pour le critère à 5 sous-critères ;
- 75% des oui pour le critère à 4 sous-critères ;
- 65 des oui pour le critère à 3 sous-critères.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière globale évaluée la moins-disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Maître d'Ouvrage.

### **Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48**.

*MOUANKO le 14 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***EBWEA PIERRE HONORÉ***

## COMMUNE DE DEMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 DU 27/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MATAFALRE (LOT 1), DJAMABKI GADJI (LOT 2) ET A DARAM LIMAN (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021. le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte sa Commune un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réalisation trois (03) forages équipés de pompe a motricité humaine (PMH) A Matafalré (lot 1), Djamabki Gadji (lot 2) et a Daram I jman (lot 3) dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres,

comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment ;

- L'étude d'implantation
- Formation au rotary en terrain tendre ;
- Développement à l'air lift ;
- Un débit supérieur à 0.7m<sup>3</sup>/h ;
- Une aire de puisage (margelle) ceinturée par une clôture ;
- Pompe de marque INDIA MARK II ;
- Un anti boubier en gravier ou enrochements ;
- Un canal de drainage permettant l'évacuation des eaux de ruissellement vers le puits perdu
- Analyse des eaux et traitement des forages
- Muret de protection ;
- Labellisation des ouvrages :
- Formation du comité de gestion.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) Francs CFA. par lot.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

Lot 1 : réalisation d'un forage PMH à Matafalré

Lot 2 : réalisation d'un forage PMH à Djambaki Gadji

Lot 3 : réalisation d'un forage PMH à Daram Liman

## 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence

## 6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2021.

Lot 1 : Autorisation de dépense : IW03194 , Imputation Budgétaire : 55 27 351 01 641515 2246 821

Lot 2 : Autorisation de dépense : IW03195, Imputation Budgétaire ; 55 27 351 01 641515 2246 821

Lot 3 : Autorisation de dépense : IW03196, Imputation Budgétaire : 55 27 351 01 641515 2246 821

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 695 91 94 21.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Dembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille francs (40 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le 17/06/2021 à ...10 Heures 30. Les-plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C-DEMBO/CRPM/2021 DU 27/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MATAFALRE (LOT 1), DJAMABKI GADJI.(LOT ) ET A DARAM LIMAN (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cent soixante mille (160 000) Francs CFA par lot, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO . et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 17/06/2021 à 11 heures dans la salle des actes de la commune de Dembo

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

### 14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution à de soumission l'ouverture des plis:
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

### 14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur les critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 15 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 05 critères;

- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (19 000 000 FCFA sur 07critères Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% soit 29 OUI sur le 41 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dembo.  
Tel. 695 91 94 21.

*DEMBO le 27 Mai 2021*

*Le MAIRE*

**HAYATOU**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT EFFONDRE SUR LA RIVIERE MINGWEN DANS LA LOCALITE DE ZOUATOUPSI, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASES 1 ET 2).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2021;

**Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE**

**Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

**Vu** l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 du 29 Avril 2021, en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de la Perception de Bikok dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

**Vu** la proposition d'attribution N°005/L/J12/CDPM du 07 Juin 2021 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

### **DECIDE :**

**Article 1er:** Le soumissionnaire, **LE FIROME ENTREPRISE**, BP : 7 232 Yaoundé, téléphone : 699 61 34 20, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, des travaux de reconstruction du pont effondré sur la rivière Mingwen dans la localité de Zouatoupsi, Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (Phases 1 et 2)**, pour des montants Toutes Taxes Comprises de **49.985.426 (Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent vingt-six) francs CFA pour la première phase** et de **99 992 318 (Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trois cent dix-huit) francs CFA pour la deuxième** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGOUMOU le 9 Juin 2021

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

**CENTRAL AFRICAN BACKBONE**

**COMMUNIQUE N°005/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM DU 31 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 23 FÉVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE TRANSPORT DE SPÉCIMENS ET LA PRODUCTION DES BOÎTES À IMAGES DEVANT SERVIR AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS)(FINANCEMENT FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :**

Par **Décision N° 005 /D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM du 31 MAI 2021**

Le soumissionnaire ci-dessous désigné est déclaré attributaire du lot 1 de la Demande de Cotation susvisée aux montant et délai ci-après:

Objet	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai et lieu de livraison
<b>Lot 1 : Achat des glacières et les poches de glace devant servir au transport des spécimens vers les Régions où s'effectue la recherche active des cas</b>	<b>Ets HAZAEL Print &amp; Services</b> B.P : 12 604 Yaoundé Tél. : 677 61 03 54	<b>16 577 777</b>	<b>Soixante (60) jours au PNLT sis à Yaoundé</b>

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache, dès diffusion du présent communiqué, avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le COORDONNATEUR

**KOMBO THOMAS**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15/06/2021 POUR L'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX ROUTIERS (POUZZOLANE, CONCASSÉS, ET ÉMULSION DE BITUME ET ÉMULSIFIANTS) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs « Améliorer les conditions de vie du plus grand nombre pour atténuer les effets de la pauvreté » et afin de sauvegarder le patrimoine routier de la ville de Douala le Maire de la Ville de Douala lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala a l'approvisionnement en matériaux routiers (pouzzolane, concassés, et émulsion de bitume et émulsifiants) pour les travaux en régie dans la ville de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Le présent marché a pour objet l'approvisionnement en matériaux routiers (pouzzolane, concassés, et émulsion de bitume et émulsifiants) pour les travaux en régie, à la Communauté Urbaine de Douala

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **trois cent quatre vingt millions (380 000 000) :**

Lots	Fourniture	Montant prévisionnel
1	Emulsion de bitume	Cent millions (100 000 000) FCFA TTC
2	Concassés	Cent dix-sept millions (100 000 000) FCFA TTC
3	Pouzzolane	Cent quatre-vingt millions (180 000 000) de francs FCFA TTC
<b>TOTAL</b>		<b>Trois cent quatre-vingt millions (380 000 000) de francs FCFA</b>

## 4. Allotissement

Les prestations décrites dans le présent Appel d'Offres feront l'objet de trois (03) lots. Les fournitures qui feront l'objet d'un marché à commande consistent en l'achat, l'analyse, le transport et le dépôt en un lieu agréé par la Communauté Urbaine de Douala des fournitures suivantes :

Lots	Fourniture
1	Emulsion de bitume
2	Concassés
3	Pouzzolane

## 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture des matériaux ou exerçant dans les BTP au Cameroun

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2021 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 610 110

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, à :

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et du Patrimoine

Sous-direction de la Passation des Marchés Publics.

sise à la base Voirie Bonanjo, 2ème étage Immeuble NSIA, Rue 620 du Gouverneur CARRAS

BP 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm)

Email : [Cudcabmaire.ps@gmail.com](mailto:Cudcabmaire.ps@gmail.com)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 243 42 69 50 – Douala – Cameroun, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**, au compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua). Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres

## 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels avec une copie numérique, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 243 42 69 50 – Douala – Cameroun au plus tard le **15/07/2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 020/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15/06/2021

**RELATIF A L'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX ROUTIERS (POUZZOLANE, CONCASSÉS, ET ÉMULSION DE BITUME ET ÉMULSIFIANTS) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **Huit (08) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres :

Lots	Fourniture	Montant cautionnement
1	Emulsion de bitume	Deux millions (2 000 000) FCFA TTC
2	Concassés	Deux millions (2 000 000) FCFA TTC
3	Pouzzolane	Trois millions six cent mille (3 600 000) de francs FCFA TTC

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03)** mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **15/07/2021 à partir de 13heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après le dépouillement,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-respect de deux (02) critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,
- Non-conformité du modèle de soumission.

### Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Chiffre d'affaires **Oui/non**
- b) Références du soumissionnaire **Oui/non**
- c) Conformité des fournitures aux spécifications techniques **Oui/non**
- d) Preuve d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**

**NB** : Le soumissionnaire devra respecter tous les critères.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel

d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

**Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre Vingt Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la  
Communauté Urbaine de Douala

Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures

sise à la base voirie Bonanjo, Rue du Gouverneur CARRAS

Batiment plain pied après la menuiserie CUD

BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950

### **Additif à l'appel d'offres**

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre  
modification ultérieure utile au présent Avis d'Appel d'Offres.

### **Dénonciation de cas de corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS  
aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

*DOUALA le 15 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 005/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES ONG CHARGEES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DES PHASES G1, G3, G4, G5 ET G6 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU LITTORAL, DU NORD, DU NORD-OUEST, DE L'OUEST, DU SUD ET DU SUD-OUEST. FINANCEMENT : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) GOUVERNEMENT DU CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

La République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), a signé avec l'Agence française de Développement une convention pour un financement dans le cadre de l'appui budgétaire sectoriel du 3ème C2D pour la période 2020-2022 et s'est engagé à mettre des ressources budgétaires conséquentes pour couvrir le coût du Projet Filets Sociaux (PFS). Il est prévu que le projet utilise une partie de fonds de l'appui budgétaire du Gouvernement et de l'Agence Française des Développement (AFD) pour effectuer les paiements au titre du contrat portant sur les Services de Consultants pour **la mise en œuvre des activités des phases G1, G3, G4, G5 et G6 du Programme de Travaux à haute intensité de main d'œuvre / Cash For Work (THIMO/CFW) du Projet Filets Sociaux (PFS) dans les Communes des régions du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud et du Sud-ouest en neuf (09) lots distincts.**

Lot 1: phase G1 (AFD) et G6 (GOVT), région de l'Extrême-Nord ;  
Lot 2: Phase G6 (GOVT), région du Nord ;  
Lot 3: Phase G4, region de l'Est;  
Lot 4: phase G5, region du Sud;  
Lot 5: phase G4 et G5, region du Centre;  
Lot 6: phase G4 et G6, region du Littoral;  
Lot 7: phase G5 et G6, region de l'Ouest;  
Lot 8: phase G3, region du Nord-Ouest;  
Lot 9: phase G3, region du Sud-Ouest.

Ces lots se présentent comme suit :

Années	Phases/ financement	Régions	Départements	Communes	Number of beneficiaries	Total	Période prévisi de m œu
--------	------------------------	---------	--------------	----------	----------------------------	-------	----------------------------------

2021-2022	G1 (AFD)	Extrême-Nord	Mayo Tsanaga	Roua	2 000	4 000	Octobr Mars
			Mayo Danay	Kalfou	2 000		
	G3 (Gov.)	Sud-Ouest	Fako	Buéa	1 500	10 000	
				Limbé II	1 500		
				Tiko	1 500		
		Nord-Ouest	Mezam	Bamenda I	1 000		
				Bamenda III	1 500		
				Bamenda II	1 000		
				Santa	2 000		
	G4 (Gov.)	Centre	Mbam et Inougou	Bafia	1000	10 000	
			Nyong et Mfoumou	Ayos	1 000		
		Est	Boumba et Ngoko	Gari-Gombo	1 500		
			Haut Nyong	Abong-Mbang	2000		
		Littoral	Moungo	Melong	1500		
			Nkam	Yabassi	1 000		
			Sanaga maritime	Ngambé	1 000		
		Yaoundé	Mfoundi	Yaoundé IV	1 000		
	G5 (Gov.)	Ouest	Ndé	Banganté	1000	7 500	
			Mifi	Bafoussam I	1 500		
		Sud	Dja et Lobo	Meyomessala	1 500		
Océan			Lolodorf	1 000			
		Mvengué	1 000				
Yaoundé		Mfoundi	Yaoundé VII	1 500			
G6 (Gov.)	Extrême-Nord	Mayo Sava	Mora	2 000	9 000		
	Nord	Bénoué	Bibémi	1500			
		Mayo Louti	Guider	2000			
	Ouest	Noun	Foumban	1000			
	Douala	Wouri	Douala III	1000			
			Douala IV	1 500			
<b>Totaux</b>				<b>29</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>	



## 2. Consistance des prestations

De manière spécifique, les ONG seront chargées de mettre en œuvre les activités des THIMO/CFW dans les villages des comités THIMO en 2021. Plus précisément, les ONG devront :

### v Coordination des activités

- mettre à disposition les ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant.

### v Identification, étude et validation des microprojets

- mettre en place une équipe technique chargée de l'évaluation préliminaire (technique, sociale, environnementale, et financière) ;
- mettre en place les Groupes Communaux de Sélection (GCS) et Comités Communaux de validation (CCV) pour l'identification ;
- identifier les équipements et matériels nécessaires à la réalisation des MP ;
- remplir une Fiche environnementale et sociale pour chaque MP ;

### v Ciblage et enregistrement des bénéficiaires

- organiser des campagnes d'information et de communication des communautés villageoises pour faire connaître le Projet ;
- recenser, sélectionner et inscrire les bénéficiaires potentiels ;

### v Organisation et planification des travaux

- acheminer les équipements et matériel sur le site de chaque MP ;
- assurer la responsabilité de l'équipement et matériel mis à la disposition des bénéficiaires dans le cadre de la réalisation des MP ;
- sélectionner les chefs d'équipes chargés de superviser les travaux quotidiens des équipes ;
- former les chefs d'équipe sur les questions techniques des MP et sur la gestion des chantiers ;

### v Exécution des microprojets

- bien veiller à la sécurité (incidents de travail) des travailleurs sur les chantiers ;
- superviser les travaux des équipes, pour s'assurer de leur qualité ;
- remplir les listes de présence quotidiennes des travailleurs et les fiches relatives à l'état de paiement des travailleurs toutes les semaines ;
- produire des rapports d'activité périodiques, à transmettre à l'UGP (rapport de démarrage, rapports mensuels et rapport de clôture) ;
- organiser un atelier à la fin des activités pour examiner et apprécier les efforts consentis pour l'atteinte des résultats et de l'impact ;

### v Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales

- élaborer un plan opérationnel de mise en œuvre des principales actions reprises dans le plan de gestion environnementale et sociale ;
- former les communautés sur des thématiques liées aux sauvegardes environnementales et sociales ;
- sensibiliser les communautés lors du processus d'identification et de sélection des microprojets dans l'optique de minimiser les impacts ;
- participer à la sélection des sites des microprojets ;
- coordonner le remplissage des fiches environnementales et sociales et faire valider toutes les fiches par les Ponts Focaux Environnementaux et Sociaux ;
- préparer et soumettre à l'Expert Environnemental et Social du projet, les fiches de mesures environnementales et sociales ;
- préparer et faire valider par l'Expert Environnemental et Social (EES) du Projet, en cas de nécessité, des plans de compensation ;
- travailler en étroite collaboration avec les Points Focaux Environnementaux qui seront désignés par les Délégués Départementaux ;
- s'assurer que les THIMO sont exécutés en conformité avec les politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale ;
- mener les évaluations finales des impacts environnementaux et sociaux de chaque microprojet ;
- rédiger des rapports mensuels uniquement dédiés aux mesures de sauvegardes environnementales et sociales sur l'état des lieux ;

### v Encadrement des paiements

- superviser les paiements des bénéficiaires en s'assurant que tous les bénéficiaires entrent en possession de leur dû.

### v Réception et cession du matériel

- préparer la réception des microprojets réalisés ;
- inventorier le matériel utilisé dans les chantiers ;
- appuyer la mise en œuvre des activités de réception des microprojets et de cession du matériel.

### 3. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux invite les ONGs régulièrement constituées, intervenant dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'électricité ci-dessus.

Une ONG peut postuler pour un ou plusieurs lots ; elle devra indiquer clairement le ou les lots pour lesquelles elle postule.

### 4. Financement

La République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), a signé avec l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) pour la période 2020-2022.

### 5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites en 3 copies dont un original et deux copies doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse suivante :

*« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 005/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021  
PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET  
DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET  
NORD, DU NORD-OUEST, DU SUD-OUEST, DU SUD ET DU CENTRE DU CAMEROUN »*

*MANIFESTATION D'INTERÊT*

### 6. Composition du dossier

Les ONGs intéressées devront produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées de personnel qualifié, CV et diplômes, etc.). Les ONGs peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- disposer d'un agrément des autorités nationales pour exercer comme ONG ;
- disposer d'expériences avérées dans la mise en œuvre des projets qui utilisent la méthode participative et les approches TBM ;
- disposer des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant capables d'être mobilisées et déployées ;
- disposer d'une bonne expérience d'intervention en zone d'insécurité serait un atout ;
- justifier d'une solide expérience dans la mobilisation, la sensibilisation communautaire et l'accompagnement du monde rural ;
- avoir une expérience dans la gestion des projets financés par les bailleurs de fonds notamment la Banque Mondiale, le PAF, etc ;
- tenir une comptabilité relative à la gestion de son organisation ;
- disposer d'une bonne connaissance des zones d'intervention des THIMO/CFW du Projet Filets Sociaux est un atout.

L'équipe de l'ONG sera composée pour chaque région du personnel clé suivant :

- un Encadreur général de niveau au moins BAC + 2 ;
- un superviseur socio environnementaliste BAC+3 ;
- un superviseur des animateurs BACC+2 justifiant d'une expérience avérée dans la sensibilisation et l'animation en milieu rural ;
- des Chefs de chantier justifiant d'une expérience dans la supervision des chantiers ;
  - des Animateurs ruraux justifiant d'une expérience dans la sensibilisation, l'animation en milieu rural.

## 7. Renseignements Complémentaires

La durée maximale de la mission est de 6 mois pour chaque phase. Elle comprend la sélection des microprojets, le ciblage environnementales et sociales, l'organisation de la réception des microprojets et de la cession du matériel.

Les ONG dont les prestations sont jugées satisfaisantes au terme du présent contrat seront éventuellement reconduites pour les  
Les ONG peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables entre 8h et 16heures

### Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :

Projet Filet Sociaux Sis au quartier Bastos à Yaoundé Cameroun, Derrière l'Usine Bastos. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur  
avec copie à [michnjoh@yahoo.fr](mailto:michnjoh@yahoo.fr) et [andylobe2000@yahoo.fr](mailto:andylobe2000@yahoo.fr)

## 8. Evaluation et publication des resultats

Les ONGs seront sélectionnées selon la procédure nationale en application des dispositions du Code des Marchés Publics en v

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°013/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE TRAVAIL  
MANUEL DESTINE A L'APPUI DES COMITES D'HYGIENE ET DE SALUBRITE DE LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	Au lieu de ... n/a

## 1 Autres

### Lire plutot

Le Maire de la Ville de Douala, communique au titre de l'additif n°01, que des modifications suivantes ont été apportées au dev

Au lieu de :				Lire :	
N°	Désignation	Conditionnement	Quantité	Désignation	Conditionnement
1	Brouette	Unité	2 500	<b>Brouettes floquées Don CUD aux CHS</b>	<b>Unité</b>
2	Pelle ronde	Unité	2 250	<b>Pelle ronde</b>	<b>Unité</b>
3	Pelle bêche	Unité	2 250	<b>Pelle bêche</b>	<b>Unité</b>
4	Fourche à quatre dents	Unité	2 250	<b>Fourche à quatre dents</b>	<b>Unité</b>
5	Fourche à neuf dents	Unité	2 250	<b>Fourche à neuf dents</b>	<b>Unité</b>
6	Râteau classique	Unité	2 250	<b>Râteau classique</b>	<b>Unité</b>
7	Râteau à feuilles	Unité	2 250	<b>Râteau à feuilles</b>	<b>Unité</b>
8	Machette	Unité	4 000	<b>Machettes</b>	<b>Unité</b>
9	Gants	Carton	56	<b>Gants en cuir (paire)</b>	<b>Carton</b>
10	Chasuble	Unité	4 500	<b>Chasubles floqués Don CUD aux CHS</b>	<b>Unité</b>
11	Bottes de sécurité	Carton	4 000	<b>Bottes de sécurité</b>	<b>Paire</b>
12	Barre à mine	Unité	800	<b>Barre à mine</b>	<b>Unité</b>
13	Manteau	Unité	3 500	<b>Manteaux floqués Don CUD aux CHS</b>	<b>Unité</b>
14	Balai cantonnier	Unité	3 000	<b>Balai cantonnier</b>	<b>Unité</b>

15	Seau poubelle	Unité	4 000	<b>Seaux poubelles de 50 L floqués Don CUD aux CHS</b>	<b>Unité</b>
16	Lime	Unité	800	<b>Lime</b>	<b>Unité</b>
17	Cache nez	Unité	4 000	<b>Cache nez</b>	<b>Unité</b>

Le reste est sans changement./-

*DOUALA le 15 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21-0007 /AONO/APME/DG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME START AND IMPROVE YOUR BUSINESS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement du Programme Start And Improve My Business le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) véhicules Pick-Up double cabines destinés au Programme Start And Improve Your Business à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture de deux (02) véhicules Pick-Up double cabines.

Les spécifications desdits véhicules sont détaillées dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 3. Allotissement

La fourniture est en lot unique.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tout concessionnaire installé au Cameroun justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture de ce type de matériels.

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'APME, Programme Start And Improve Your Business, à hauteur de **FCFA 55 000 000 (cinquante-cinq millions)**

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Soixante mille (60 000) F CFA non remboursable payable dans le **compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Téléx, Téléphone).

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées, contre récépissé, auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA; Tél. 242 04 82 55 au plus tard le **14 Juillet 2021 à 12 heures**, (heure locale).

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert n° 21-0007 /AONO/APME/CIPM/2021 du 14 Juin 2021(en procédure d'urgence) pour la fourniture de deux (02) véhicules type PICK-UP 4x4 double cabines à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Programme Start And Improve Your Business en procédure d'urgence.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité contractante pour le présent Appel d'Offres est de **trente (30) jours** et le lieu de livraison est l'Agence de Promotion des PME à Tsinga.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **un million cent mille (1 100 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission.

Cette caution doit être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le **14 Juillet 2021 à 13 heures**, par la Commission Internes de Passation des Marchés dans la salle de réunions de l'APME.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**13. Critères d'évaluation**

Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement.

**1- Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures ;
- Non-respect d'au moins soixante-dix-sept pour cent (**77%**) des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme
- Absence d'un prospectus détaillé avec photos, accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une autorisation du fabricant ;
- Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé dûment signé du fabricant ;

**2- Critères essentiels**

- conformité aux spécifications techniques.....oui/non
- expériences et références similaires du Concessionnaire.....oui/non
- Mise à disposition de pièces de rechanges.....oui/non
- service après-vente.....oui/non
- délai de garantie.....oui/non
- délai de livraison.....oui/non
- Spécifications techniques .....oui/non
- Cahier des Clauses Administrative Particulières paraphé et signé .....oui/non
- capacité financière d'un montant au moins égal à trente (30) millions de FCFA...oui/non

**3- Evaluation des propositions financières :**

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 77% de oui.

**14. Attribution**

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante**. En cas d'égalité parfaite, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) sise à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Tel : 222 21 92 96.

**- Corruption et manœuvres frauduleuses**

Les Présidents, les acteurs de la passation des marchés des services du Maître d'Ouvrage délégué et Membres de la commission et les Prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.

YAOUNDE le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2021.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610115.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la ville de Douala, Autorité contractante, lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'Acquisition du matériel de contrôle de la circulation pour la Direction de la police municipale et de la sécurité à la Communauté Urbaine de Douala.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la livraison du matériel du contrôle de la circulation de la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité: peintures routières, diluant, bande de sécurité, tubes galva, chaîne de sécurité en acier, chaîne de sécurité en plastique, pochoir, etc...

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un seul lot

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices 2021 et suivants sur la ligne d'imputation n° **610115**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

Direction des Services Généraux et du Patrimoine Sous-direction des Passations des Marchés Publics

620, Rue du Gouverneur Carras – 2<sup>e</sup> étage Immeuble NSIA, Bonanjo

BP 43 Douala – Cameroun; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950.

Site Internet : [www.douala.cm](http://www.douala.cm)

E-mail : [villededouala@tud.com](mailto:villededouala@tud.com)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine-Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras – 2<sup>e</sup> étage Immeuble NSIA Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable **de 50.000 (cinquantemille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original, sept (07) copies (dont une copie numérique) marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine-Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras – 2<sup>e</sup> étage Immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **14 JUILLET 2021 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT N° 018/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021**  
**RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DE LA DIRECTION DE LA**  
**POLICE MUNICIPALE ET DE LA SECURITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de notification

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce **10 du DAO**, d'un montant d'un **million(1000 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **14 JUILLET 2021 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défailtantes ;
- Fausses déclarations ;
- Le non respect de deux (02) critères essentiels

### Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires **OUI / NON** ;
- Références du soumissionnaire **OUI / NON** ;
- La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques à 80% **OUI / NON** ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché **OUI / NON**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala

Direction de la Police Municipale et de la Sécurité

Base voirie Youpwe

BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

*DOUALA le 15 Juin 2021*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNE DE GUIDER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°22 DU 27/05/2021 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE GUIDER (PHASE SCENARII) AMENAGEMENT ET RAPPORT JUSTIFICATIF FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICES 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la deuxième tranche du Plan d'Occupation des Sols de la COMMUNE DE GUIDER. Le présent appel d'offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt N°22

### 2. Consistance des prestations

Cette étude vise à élaborer le Plan d'Occupation des Sols de la COMMUNE DE GUIDER en vue de cadrer le développement de la COMMUNE DE GUIDER à travers une organisation des zones urbaines et à urbaniser, une protection des zones naturelles et une réglementation de l'occupation du sol pour un développement socio-économique et spatial harmonieux et durable. De manière spécifique, il s'agira pour le prestataire de :

- Programmer les besoins et de formuler les scénarii d'aménagement ;
- Produire le rapport des scénarii d'aménagement :

L'étude consiste à réaliser la deuxième tranche notamment la tranche conditionnelle qui se compose de deux étapes ; Etape 1 ; Programmation des besoins et Formulation des scénarii d'aménagement Etape 2 : Développement du scénario retenu et élaboration du règlement d'urbanisme

- Développer le scénario retenu et d'élaborer du règlement d'urbanisme ;
- Produire le rapport justificatif ;
- Produire le règlement d'urbanisme.

### 3. Cout Prévisionnel

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercice 2021.

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à cinquante-cinq millions (55 000 000) de FCFA.

### 4. Allotissement

PAS DE LOT

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée

## 6. Financement

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 7. Consultation du Dossier

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à Un million cent mille (1 100 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis au Service Communal de Passation des Marchés de Guider, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 80 000 (Quatre vingt mille) FCFA payable à la Recette Municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) Oi igiridl ci six (06) copies marquées comme; tels, et devra parvenir sous plis fermés, au Service Communal de Passation des Marchés au plus tard le 18/06/2021 à 10 heures, heure locale.

Elle devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 22 DU 27/05/2021 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE GUIDER (PHASE SCENARII 'AMENAGEMENT ET RAPPORT JUSTIFICATIF)

FINANCEMENT : BIP MINH DU, Exercice 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de sept (07) mois n compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à Un million cent mille (1 100 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et un délai de 48 heures accordé au(x) soumissionnaire(s) pour en produire.

**13. Ouverture des Plis**

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18/06/2021 Au plus tard à 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Guider.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100). Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

**14. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- A. Absence ou non-conformité des pièces requises aux prescriptions du présent DAG après un délai de 48 heures
- B. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- G. Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- D. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- E. Note technique inférieure à 70/100.
- f. Avoir abandonné un marché public dans les trois dernières années

**13.2 Critères essentiels**

- A. Personnel Clé .....55 points ;
- B. Références du consultant ..25 points ;
- C. Matériel à mobiliser..... 05 points ;
- D. Planning et méthodologie proposée.... 15 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante et dix (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

## 15. Attribution

14. Attribution Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = 80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante : Soit Fm le montant de la proposition la mieux disant, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disant sera obtenue par la formule :

$$N_f = 100 \times \frac{F}{F_m}$$

F

Fm = le montant de la proposition la mieux disant

F = le montant de la proposition considérée Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service Communal de Passation des Marchés aux heures ouvrables.

16.2. Pour toute dénonciation de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

GUIDER le 27 Mai 2021

Le MAIRE

**YOUNOUSSA BOUBA**

# MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 015/AONO/MINPMEESA/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE POUR LES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES ARTISANS (PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
55 39 513 03 330003 2279

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à l'acquisition de matériel technique pour les structures d'encadrement des artisans.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture du matériel, le transport et la manutention jusqu'au lieu de réception.

n°	Désignation	QTE
1.	Kit de peinture	06
2.	Ponceuse	06
3.	Machine de découpe de bois FEMI TRAVAIL LIGNE	05
4.	Graveur laser de bureau Machine de gravure laser	05
5.	Kits d'outil de fabrication de bijoux	06
6.	Caisse d'outils de sculpture sur bois	06
7.	Kit outils de sculpture sur bois	06
8.	Kit réparation de chaussure	06
9.	Machine à polir le cuir	06
10.	Brodeuse Professionnel Brother VR	05
11.	Kit de mécanique	05

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est **trente-cinq millions (35 000 000) de FCFA** :



## 4. Allotissement

LOT UNIQUE.

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans le domaine.

## 6. Financement

L'acquisition du matériel technique pour les structures d'encadrement des artisans (procédure d'urgence), objet du présent Appel d'Offres, est financée par budget d'investissement public du MINPMEESA, Exercice 2021, Imputation budgétaire n 55 39 513 03 330003 2279.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 15ème étage porte T02 de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » ; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) au Service des Marchés, 15ème étage porte T02 de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » ; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable au trésor public. Cette quittance devra préciser les références de l'Avis d'Appel d'Offres et le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et déposés au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 15ème étage porte T02 de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » ; Tél. 222 22 40 60, au plus tard **le 15 JUIL 2021 à 13 heures précises, heure locale**, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINPMEESA/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE POUR LES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES ARTISANS (PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est fixé à un (01) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre une caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre ou organisme financiers agréée par le MINFI et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO et d'un montant **sept cent cinquante mille (750 000) FCFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 JUIL 2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPMEESA, **dans la salle des conférences, porte 237 de l'Immeuble Ministériel dit « Immeuble Rose »** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par entreprise.

### 14. Critères d'évaluation

#### 1 Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité après 48 heures ouvrées ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et la présence du soumissionnaire sur la liste des entreprises défailtantes émise par le MINMAP ;
5. N'avoir pas obtenu au moins 5/8 Oui des critères essentiels ;
6. Non-respect de 70% des spécifications techniques non majeures.

#### 2 Critères essentiels

1. La présentation générale des offres (sommaires, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
2. Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (avoir réalisé au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années) ;
3. Le chiffre d'affaire cumulé d'au moins 35 000 000 (trente-cinq millions) FCFA au cours des trois dernières années ;
4. Le service après-vente ;
5. Le planning et le délai de livraison ? trente (30) jours ;
6. Les preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Descriptif de la Fourniture paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page, porté la mention manuscrite « lu et approuvé ») ;
7. La période de garantie ? à 6 mois ;
8. Proposition technique

### 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, à l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'émergence » 15ème étage porte T02.

YAOUNDE le 15 Juin 2021

Le MINISTRE

**BASSILEKIN III Achille**

## COMMUNE DE BATCHENGA

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 002 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION -N° 001 /DC/C-BGA/CIPM/2021  
DU 11 MAI 2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CMA DE BATCHENGA ; AU CSI  
D'OTIBILI ET AU CSI DE NKOLMEKOK**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

LOT 3 CSI DE NKOLMEKOK

Bordereau des prix unitaires et devis quantitatif

N°	Désignation	Unité	Quantité	P U	M
01	Centrifugeuse électrique 6 tubes	01			
02	Microscope binoculaire	01			
03	Tensiomètre manuel	01			
04	Boite pour Episiotomie	01			
05	Otoscope de poche+lampe spirit	01			
06	Pèse-bébé électronique	02			
07	Poupinel électrique	01			
08	Table d'accouchement	01			
09	Boite d'accouchement	02			
10	Boite de petite chirurgie	02			
11	Matelas	08			

**Montant HT**

**TVA 19,25%**

**IR (2,2 ou 5,5)**

**NET A MANDATER**

**MONTANT TTC**

**1** Autres

Lire plutot

LOT 3 CSI DE NKOLMEKOK

Bordereau des prix unitaires et devis quantitatif

N°	Désignation	Unité	Quantité	P U
01	Centrifugeuse électrique 6 tubes	01		
02	Microscope binoculaire	01		
03	Tensiomètre manuel	02		
04	Boite pour Episiotomie	02		
05	Otoscope de poche+lampe spirit	01		
06	Pèse-bébé électronique	02		
07	Poupinel électrique	01		
08	Table d'accouchement	01		
09	Boite d'accouchement	03		
10	Boite de petite chirurgie	04		
11	Matelas	10		
12	<b>Table d'examen</b>	02		
13	<b>Brancard roulant</b>	01		
14	<b>Seringue Amio</b>	02		
15	<b>Pèse personne avec toise</b>	01		
16	<b>Pèse personne simple</b>	02		
17	<b>Chariot à trois (03) étages</b>	02		
18	<b>Plateau de soins</b>	04		



19	Potence	04		
<b>Montant HT</b>				
TVA 19,25%				
IR (2,2 ou 5,5)				
<b>NET A MANDATER</b>				
<b>MONTANT TTC</b>				
<i>BATCHENGA le 14 Juin 2021</i>				
<i>Le MAIRE</i>				

**Le Reste sans changement**

**SOUGA ANATOLE**



**COMMUNE DE MATOMB**

**ADDITIF N°14 DU 13 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Acquisition du Dossier</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb,</p> <p>Cout prévisionnel : <b>6 000 000 (Six millions francs)</b></p> <p>Montant de la Caution <b>120 000 Fr (cent vingt mille Francs)</b></p> <p>Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis du Dossier de Consultation.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de <b>15 000 F CFA (trente mille francs CFA)</b> payable à la recette municipale de la mairie de Matomb</p>

2	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. <b>15 juin 2021 à 12 heures</b> et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p><b>DEMANDE DE CONSULTATION</b> <b>N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB.</b> « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. <b>24 juin 2021 à 10 heures</b> et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention</p>

3	Critères d'évaluation
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b>  Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment: <ul style="list-style-type: none"><li>-De l'absence de la caution de soumission,</li><li>-Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non -conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;</li><li>-Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,</li><li>-Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,</li><li>-Modèle de soumission non-conforme,</li></ul>

4	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> n/a

**4 Autres**

Lire plutôt

LIRE PLUTOT

N°S	RUBRIQUES	
A	PERSONNEL	
1	<b>Chef de Mission</b>	
1.1	<b>Formation en Génie Civil</b>	
	Niveau	>=BAC + 3
1.2	Attestation d'inscription à l'ONIGC	
	Production	produite
1.3	<b>Attestation de disponibilité</b>	
	Production	produite
1.4	Expérience générale	
	Expérience souhaitée >=5 ans	
2	<b>Technicien de suivi n°1</b>	
1.1	<b>Formation en BTP ou en Génie Civil</b>	
	Niveau	>=BAC + 2

N°S	RUBRIQUES			
1.2	<b>Attestation de disponibilité signée</b>			
	Production	produite		
1.3	<b>Expérience générale</b>			
	Expérience souhaitée 2 ans			
	Plage	N°0	N°1	N°2
<b>3</b>	<b>Technicien de suivi n°2</b>			
1.1	<b>Formation en BTP ou en Génie Civil</b>			
	Niveau	>=BAC + 2		
1.2	<b>Attestation de disponibilité signée</b>			
	Production	produite		
1.3	<b>Expérience générale</b>			
	Expérience souhaitée >=2 ans			
<b>4</b>	<b>Responsable géotechnique</b>			

N°S	RUBRIQUES	
1.1	<b>Formation en géotechnique ou en Génie Civil</b>	
	Niveau	>=BAC + 2
1.2	<b>Attestation de disponibilité signée</b>	
	Production	Non produite produite
1.3	<b>Expérience générale</b>	
	Expérience souhaitée	N? 2 ans
3	<b>Responsable Topographique</b>	
1.1	<b>Formation en Topographie</b>	
	Niveau	>=BAC + 2
1.2	<b>Attestation de disponibilité signée</b>	
		produite
1.3	<b>Expérience générale</b>	
	Expérience souhaitée, N?2 ans	

N°S	RUBRIQUES
<b>B</b>	<h2 style="margin: 0;">MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS</h2> <p style="margin: 0;">N.B : Seuls les moyens techniques et matériels dont la propriété ou la location est établie, sont pris en considération</p>
1	<b>Véhicules</b>  Nombre requis : 1                  Non produite
2	<b>Matériel de bureau, dessin, informatique</b>  Nombre requis :>= 3
4	Matériel de géotechnique (pénétromètre léger, densitomètre à membrane, viscosimètre à membrane, matériels pour essais Proctor (moule+ dame), plaque contrôle liant, plaque contrôle dosage granulats, etc... cône d'Abrams, appareil d'équivalent de sable, tamis, appareil pour limite d'Atterberg, ...).  Nombre requis : >=5
5	Matériel de topographie (Théodolite, niveau, chaîne, jalons) ou 1 station totale  Nombre requis : N>=3 ou 1 station totale
<b>C</b>	<h2 style="margin: 0;">REFERENCES DU BUREAU D'ETUDES</h2>
1	<h3 style="margin: 0;">Chiffres d'Affaires (CA)</h3> <p style="margin: 0;">N.B : suivant patente et cumul des montants des marchés exécutés et réceptionnés</p> <p style="margin: 0;">CA requis :                                  CA ? 20 Millions</p>



N°S	RUBRIQUES
2	<p><b>Expérience Générale du B.E.T ou de son promoteur-chef de mission en Études ou Contrôle des projets routiers (l'expérience antérieure justifiée du promoteur en tant que chef de mission ou autre personnel clé dans un autre BET est recevable)</b></p>
	Nombre de projets souhaités : N?2
3	<p><b>Expérience spécifique du B.E.T ou de son promoteur-chef de mission en Contrôle routes et/ou ouvrages d'art (l'expérience antérieure justifiée du promoteur en tant que chef de mission ou autre personnel clé dans un autre BET est recevable)</b></p>
	Nombre de projets souhaités : >= 5



: Modèle de caution de soumission

Adressée à Monsieur le Maire de la commune de Matomb , «l'Autorité Contractante»

Attendu que le Fournisseur..... ,ci-dessous désignée «le soumissionnaire», a soumis  
.....au titre de la Demande de Cotation **POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE**  
désignée «l'offre»,et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à *[indiquerlemontant]*



*MATOMB le 15 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***BITOUMOU Emmanuel Joel***

## COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE)  
N°21/AONO/RN/D42/CGDR/CIPM/SCPM/2021 DU 27/05/2021 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA  
PISTE KORAKE - KOSSEYEL - NEIBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO  
LOUTI (5.000 KM) FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal d'Investissement 2021, le Maire de la commune de GUIDER, Maître d'ouvrage lance un avis appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif aux TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE KORAKE - KOSSEYEL - NEIBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI (5 KM).

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consiste aux TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE KORAKE - KOSSEYEL - NEIBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI (5.000 KM) tel que détaillé dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000)FCFA

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot

### 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une compétence dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget communal d'Investissement de l'exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service communal de passation des marchés, dès Publication de l'avis d'appel d'offres. Tel. : 697 14 53 53

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au service communal de passation des marchés, tel. ; 697 14 53 53 dès publication du présent avis, contre reçu de versement d'une somme non remboursable de trente cinq mille (35 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la commune de GUIDER.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devront parvenir au service communal de passation des marchés de la commune de GUIDER, au plus tard le 18/06/2021 à 10 heures

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (En Procédure d'urgence)**  
N°21/AONO/RN/D42/CGDR/CIPM/SCPM/2021 du 27/05/2021 pour Les TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE KORAKE - KOSSEYEL - NEIBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI (5 KM).

"A n 'ouvrir qu'en jénnce de dépouillement"

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA, établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant (montant forfaitaire en CFA pour le lot ; il est au plus égal à 2% du cout prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, l'Autorité Contractante, les conditions d'Appel.) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent doter de moins de trois (03)mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps : l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières, le 18/06/2021 au plus tard à 11heures dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GUIDER.

**14. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires :**

- a) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- b) Note technique inférieure à 70% soit 14 oui sur 19 ;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.
- d) Absence de la caution de soumission ;
- e) Absence ou non - conformité d'une pièce relevée dans le dossier administratif après 48 heures accordées aux soumissionnaires pour se conformer.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous

**2.1 Principaux critères de qualifications**

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

**Autres critères de qualifications**

- a) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- b) Le chiffre d'affaires ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Proposition technique ;
- e) Attestation de visite de site ;
- f) Présentation de l'offre. Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière (Pour plus de précision voir tableau de la grille d'évaluation).

**15. Attribution**

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante et ayant les capacités techniques exigées.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage, du chef de service du marché et auprès de l'ingénieur du marché.

*GUIDER le 27 Mai 2021*

*Le MAIRE*

**YOUNOUSSA BOUBA**

## COMMUNE DE NGWEI

**COMMUNIQUE N°003/C/CM NGWEI/SG DU 22/04/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 05 MARS X021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : CSI DE DINGOMBILOT 2 : CSI D'EBOMBE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI Communique :**

Par décision Municipale N°004/05/C/CM-NGWEI/SG du 22/04/2021 TRAGECPRED BTP SARL B.P 3033 Douala, Tél : 696 302 584/ 678 032 270 N° Contribuable : M05461258208J, N° Re\_gistre de Commerce RC/DLA/2016/B/1859 a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 08 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière Montant TTC	Décision
TRAGECPRED	Conforme	Délai : 03 mois par Lot 100% de critères validés (75,66 Exigés par le DAO)	Lot 1: 8 364 195	Adjudicataire
BTP SARL			Lot 2: 9 078 581	

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission peu tablissement TRAGECPRED BTP SARL.

**NB: BIEN VOULOR TELECHARGER LE FICHER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES AUX DECISIONS MUNICIPALES N°004/DM/CIPM/C.NGWEI/SG DU 22/04/2021 ET DECISION MUNICIPALE N°005:/DM/CIPM/C.NGWEI/SG DU 22/04/2021**

NGWEI le 22 Avril 2021

Le MAIRE

**HAGBE Mathieu**

# MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

**COMMUNIQUE N° 2021-021/C/MINSEP/CIPM/2021 DU 11 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°2021-023/AONR/MINSEP/CIPM/2021 DU 27 AVRIL 2021. POUR LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DU GYMNASSE MULTISPORTS DE YAOUNDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Sports et de l'Education Physique communique :**

Par Décision N° 2021-013/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2021 du 11 JUIN 2021, L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la prestation susmentionnée :

N°	Désignation	Adjudicataire	Note générale obtenue	Montant TTC	Montant prévisionnel	Délai d'exécution
1	ETS ESPOIR SERVICES	Réalisation de l'étude complémentaire pour la construction du gymnase de Yaoundé	90,4/100	39 999 999	40 000 000	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés aux fins de l'élaboration du marché y relatif.

YAOUNDE le 11 Juin 2021

Le **MINISTRE**

**MOUELLE KOMBI Narcisse**

# PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N°  
006/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CABINET POUR EVALUER LA STRATEGIE DE DISTRIBUTION A BASE COMMUNAUTAIRE DANS LES  
REGIONS D'INTERVENTION DU PROJET SWEDD (ADAMAOUA, EXTRÊME-NORD ET NORD)IDA CRÉDIT  
PRÉPARATION (PPA) N° V3330**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a pris en 2019 l'initiative d'adhérer à la deuxième phase du projet « Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend » (SWEDD2) qui se veut un outil d'accélération de la transition démographique à travers une approche intégrée d'interventions.

Le projet vise à : (i) accroître l'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur accès à des services de qualité en matière de santé de la reproduction, de santé de l'enfant et de santé maternelle dans trois régions du pays à savoir : Extrême-Nord, Nord et Adamaoua et (ii) améliorer la production et le partage des connaissances régionales ainsi que la capacité et la coordination régionale.

Les principales cibles dudit projet sont 703 282 adolescentes de 10 à 19 ans résidant dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua, vulnérables aux mariages et grossesses précoces, à la déscolarisation ainsi que leurs communautés.

Trois composantes structurent le projet SWEDD2 : (i) la Composante 1 vise à générer une demande pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescente et nutritionnelle en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des filles ; (ii) la Composante 2 relative à l'offre, vise à améliorer la prestation des services de santé de la reproduction à travers notamment l'élimination des goulots d'étranglement systémiques particulièrement en milieu rural et (iii) la Composante 3 vise à appuyer la mise en œuvre d'un programme politique qui met la transition démographique, le capital humain et l'égalité des sexes au centre des stratégies pour la croissance et la réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de la coopération Cameroun Banque Mondiale, le Gouvernement a obtenu des fonds de préparation (Project Preparation Advance) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la préparation du Projet SWEDD et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement d'un Cabinet d'Etudes pour évaluer la stratégie de distribution à base communautaire dans les régions d'intervention du projet SWEDD (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord).

## 2. Objet

Apprécier la pertinence et la performance des stratégies d'approvisionnement des intrants SRMNI et de DBC au niveau des trois régions, en tenant compte de l'évolution du contexte de mise en œuvre afin de tirer des leçons et d'identifier des bonnes pratiques permettant d'améliorer la performance de l'initiative dans sa durée.

De façon plus spécifique, l'évaluation de la stratégie DBC vise à :

1. Mesurer la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la stratégie de distribution à base communautaire (DBC) ;
2. Procéder à une analyse critique des parties prenantes, des moyens et ressources déployés pour la mise en œuvre de la stratégie de DBC au Cameroun ;
3. Apprécier la perception de la communauté sur la DBC ;
4. Apprécier le niveau d'implication de la communauté à la DBC ;
5. Apprécier la qualité des données fournies par les ASC, leur performance, la complétude des rapports et le circuit de reporting ;
6. Apprécier comment la stratégie de la DBC dans les régions septentrionales soutient les objectifs de programme variés, y compris un accès plus équitable aux services de contraception pour les populations défavorisées, les adolescentes et jeunes filles en particulier ou les communautés isolées, en permettant aux clients d'obtenir la méthode de contraception qu'ils ont choisie à leur point de prestation de service préféré, et/ou en augmentant l'efficacité du système de santé en équipant un plus vaste éventail de prestataires, y compris les ASC-P pour l'offre des services de PF ;
7. Relever et commenter, s'il y a lieu les facteurs qui entravent ou défavorisent la mise en œuvre efficace des activités de DBC, en particulier vers les adolescents et jeunes ;
8. Relever les leçons à tirer de la mise en œuvre des activités de la stratégie DBC ;
9. Formuler des recommandations en vue de la consolidation des résultats positifs et la minimisation des effets négatifs des composantes de l'initiative de distribution à base communautaire en tenant compte de l'amélioration de sa performance ;
10. Proposer, en fonction du nouveau contexte, une réorientation éventuelle des objectifs et des stratégies afin d'atteindre les résultats escomptés.

L'évaluation de la stratégie d'approvisionnement en intrants SRMNI vise spécifiquement à :

- Mesurer la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la stratégie d'approvisionnement en intrants SRMNI, notamment au niveau des trois régions ;
  - Procéder à une analyse critique des parties prenantes, des moyens et ressources déployés pour la mise en œuvre de la stratégie d'approvisionnement en intrants SRMNI dans les trois régions du projet.
  - Mesurer la performance de la stratégie d'approvisionnement en intrants SRMNI :
1. Vérifier la gamme de produits offerts, leur disponibilité, le nombre et durée des ruptures de stock, le volume des produits périmés au cours d'une période, et la présence de produits périmés et/ou proche de la date de péremption ;
  2. Vérifier les conditions de transports et de stockage des intrants SRMNI dans les trois régions du projet ;
  3. Vérifier le système de commande et de rapportage, l'utilisation et la pertinence des outils, / logiciels de gestion, de suivi de stocks et de collecte de données de stocks (fréquence de transmission, complétude, exactitude) au niveau des structures de soins et communautaire.
- Evaluer le lien entre la DBC et les efforts de marketing social pour les produits SRMNI dans les trois régions.

## 3. Financement

IDA Crédit préparation (PPA) N° V3330

## 4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard **quatorze jours après la publication du présent avis à 16 heures précises, heure locale** avec la mention :

« AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N°  
006/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET  
POUR EVALUER LA STRATEGIE DE DISTRIBUTION A BASE COMMUNAUTAIRE DANS LES REGIONS  
D'INTERVENTION DU PROJET SWEDD (ADAMAOUA, EXTRÊME-NORD ET NORD)»

## 5. Composition du dossier

Les cabinets d'études intéressés devront produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant



qu'ils sont qualifiées pour les prestations attendues (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, CV et diplômes, etc.). Les firmes de consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- De l'expertise prouvée de cinq (05) ans dans la conduite des études/évaluations des programmes de santé en générale et particulièrement l'évaluation des stratégies et programmes de distribution des produits de la palification familiale et des autres produits de santé en termes d'expérience et de références au moins cinq (05) ans ;
- Avoir réalisé deux missions de complexité similaire en matière d'amélioration de l'accès aux produits de SR/PF ;
- De solides expériences en méthode de collecte et d'exploitation des données quantitatives/qualitatives ;
- Une maîtrise des logiciels de traitement des données statistiques ;
- D'excellentes capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse en français ;
- Bonnes connaissances des politiques sanitaire et pharmaceutique du Cameroun et sa pyramide sanitaire.

L'équipe de la firme hors mis le personnel d'appui sera composée du personnel clé suivant :

**(i) Chef de mission :** Le chef de mission sera responsable de la coordination générale de la mission avec l'objectif principal d'assurer le déroulement normal en termes de délais, de qualité et de coûts. Il fera tout pour minimiser l'impact des difficultés qui pourraient surgir en cours d'exécution. Il aura obligation de tenir informé régulièrement la Coordination du Projet SWEDD (Groupe Technique) sur l'avancement des travaux et dans un délai de 24 heures en cas de difficulté ou imprévu majeur.

#### Profil du Chef de mission :

- Ø Être titulaire d'au moins un diplôme de niveau master (Bac+5) dans le domaine de la Santé Publique, de la Démographie, Sociologie ou d'autres disciplines des sciences sociales ;
- Ø Avoir au moins 10 ans d'expériences dans la conduite d'études ou la gestion des programmes de santé publique ;
- Ø Avoir réalisé des expériences similaires en termes de nature et d'envergure dans le domaine des interventions communautaires ;
- Ø Démontrer une bonne compréhension des TDR/Approche méthodologique/Calendrier de travail proposée.

#### (ii) Un consultant spécialiste en suivi/évaluation statistique et ou planification

##### Qualifications et compétences :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau minimum bac plus 4 en statistique, économie de la santé, planification, et autres domaines connexes.
- Au moins 5 ans d'expérience dans la pratique de l'évaluation des projets/programme, stratégies et de politique de développement, en particulier dans le domaine de la santé
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le suivi/évaluation des projets/programmes de santé ;
- Avoir participé à au moins 02 missions similaires ;
- Disposer d'une solide expérience d'élaboration des outils de collecte et d'analyse des données pour les besoins d'une étude ou d'une évaluation ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel) et des logiciels de traitement des données comme STATA, SPSS et R ;
- Disposer de bonnes qualités d'analyse et de synthèse, une parfaite maîtrise écrite et orale de la langue française.

#### (iii) Un médecin/pharmacien spécialiste en santé de la reproduction

##### Qualifications et compétences

- Le médecin/pharmacien spécialiste des produits SR/PF devra être de niveau BAC+6ans minimum en médecine générale ou en pharmacie ;
- Expériences de 10 ans dans la gestion des programmes de santé axés sur la SR/PF, y compris la distribution à base communautaire ;
- Avoir réalisé ou participé à la réalisation d'au moins deux (02) études/évaluation similaire.
- Disposer de compétence de la politique sectorielle de santé et des stratégies du Cameroun en matière d'accès aux méthodes modernes de PF.

#### (iv) Un spécialiste en sciences sociales qui s'occupera des aspects sociologiques et anthropologiques :



## Qualifications et compétences

- Disposer d'un diplôme de niveau minimum BAC+4 ans en sociologie, anthropologie et Travail social ;
- Disposer de 05 ans d'expérience dans la conduite des études qualificatives ;
- Avoir réalisé deux (02) missions similaires ;
- Disposer de compétences rédactionnelles en français.

## 6. Critères d'évaluation

Le cabinet d'études sera sélectionné par la méthode de Qualification du Consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisée en Novembre 2017 et août 2018 ».

## 7. Renseignements Complémentaires

La durée maximale de la mission est de trois (03) mois (90 jours).

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre **8h et 16 heures** à l'**Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis au quartier Bastos, derrière l'usine Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tél : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email : [projet.filetssociaux@gmail.com](mailto:projet.filetssociaux@gmail.com)**.

### Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :

Projet Filets Sociaux Sis au quartier Bastos à Yaoundé Cameroun, derrière l'Usine Bastos.

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux BP : 5838 Yaoundé Cameroun ; Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email : [projet.filetssociaux@gmail.com](mailto:projet.filetssociaux@gmail.com) avec copie à [michnjoh@yahoo.fr](mailto:michnjoh@yahoo.fr) et [andylobe2000@yahoo.fr](mailto:andylobe2000@yahoo.fr)

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

**NJOH MICHELIN**

## PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 006/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT CHARGÉES D'EFFECTUER LES PAIEMENTS AUX BÉNÉFICIAIRES DES PHASES G1, G3, G4, G5 ET G6 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU LITTORAL, DU NORD, DU NORD-OUEST, DE L'OUEST, DU SUD ET DU SUD-OUEST FINANCEMENT : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) GOUVERNEMENT DU CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

La République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), a signé avec l'Agence française de Développement une convention pour un financement dans le cadre de l'appui budgétaire sectoriel du 3ème C2D pour la période 2020-2022 et s'est engagé à mettre des ressources budgétaires conséquentes pour couvrir le coût du Projet Filets Sociaux (PFS). Il est prévu que le projet utilise une partie de fonds de l'appui budgétaire du Gouvernement et de l'Agence Française des Développement (AFD) pour effectuer les paiements au titre du contrat portant sur les Services de Consultants **chargés d'effectuer les paiements aux bénéficiaires des phases G1, G3, G4, G5 et G6 du Programme de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre / Cash For Work (THIMO/CFW) du Projet Filets Sociaux (PFS) dans les communes des régions du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud et du Sud-ouest en neuf (09) lots distincts.**

Lot 1: phase G1 (AFD) et G6 (GOVT), région de l'Extrême-Nord ;  
Lot 2: Phase G6 (GOVT), région du Nord ;  
Lot 3: Phase G4, region de l'Est;  
Lot 4: phase G5, region du Sud;  
Lot 5: phase G4 et G5, region du Centre;  
Lot 6: phase G4 et G6, region du Littoral;  
Lot 7: phase G5 et G6, region de l'Ouest;  
Lot 8: phase G3, region du Nord-Ouest;  
Lot 9: phase G3, region du Sud-Ouest.

Ces lots se présentent comme suit :

Années	Phases/ financement	Régions	Départements	Communes	Number of beneficiaries	Total	Pé prévi de r α
--------	------------------------	---------	--------------	----------	----------------------------	-------	--------------------------

2021-2022	G1 (AFD)	Extrême-Nord	Mayo Tsanaga	Roua	2 000	4 000	Octob Ma
			Mayo Danay	Kalfou	2 000		
	G3 (Gov.)	Sud-Ouest	Fako	Buéa	1 500	10 000	
				Limbé II	1 500		
				Tiko	1 500		
		Nord-Ouest	Mezam	Bamenda I	1 000		
				Bamenda III	1 500		
				Bamenda II	1 000		
				Santa	2 000		
	G4 (Gov.)	Centre	Mbam et Inougou	Bafia	1000	10 000	
			Nyong et Mfoumou	Ayos	1 000		
		Est	Boumba et Ngoko	Gari-Gombo	1 500		
			Haut Nyong	Abong-Mbang	2000		
		Littoral	Moungo	Melong	1500		
			Nkam	Yabassi	1 000		
			Sanaga maritime	Ngambé	1 000		
		Yaoundé	Mfoundi	Yaoundé IV	1 000		
	G5 (Gov.)	Ouest	Ndé	Banganté	1000	7 500	
			Mifi	Bafoussam I	1 500		
		Sud	Dja et Lobo	Meyomessala	1 500		
Océan			Lolodorf	1 000			
			Mvengué	1 000			
Yaoundé		Mfoundi	Yaoundé VII	1 500			
G6 (Gov.)	Extrême-Nord	Mayo Sava	Mora	2 000	9 000		
	Nord	Bénoué	Bibémi	1500			
		Mayo Louti	Guider	2000			
	Ouest	Noun	Foumban	1000			
	Douala	Wouri	Douala III	1000			
			Douala IV	1 500			
<b>Totaux</b>				<b>29</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>	

## 2. Consistance des prestations

Les Agences de paiement seront chargées d'effectuer les paiements en espèces aux bénéficiaires de la phase 10 dans les dans l'Ouest, du Sud et du Sud-Ouest.

Il sera attendu des Agences de paiement :

- le paiement en espèces du montant correct à chaque bénéficiaire des phases G1, G3, G4, G5, G6 du programme THIMO
- la remontée des informations à l'UGP après chaque paiement, notamment les listings informatiques, les états de paiement
- le procès-verbal de paiement signé par l'AdP, le représentant des communautés et si possible le représentant de l'UGP ;
- le rapport de paiement, après chaque paiement ;
- le rapport final à la fin de l'opération.

L'Agence de paiement travaillera sous la responsabilité de l'UGP, avec qui elle entretiendra un bon niveau de communication. A

- l'UGP mettra à la disposition de l'Agence de paiement retenue l'ensemble d'informations et des documents jugés nécessaires
- l'Agence de paiement désignera en son sein un Point focal qui sera l'interlocuteur ou le contact technique et opérationnel

avant chaque paiement, l'UGP et le point focal de l'Agence de paiement se réuniront pour faire le point sur les paiements précédents. Lors de cette réunion, l'UGP remettra les états de paiement à l'Agence de paiement.

## 3. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux invite les Agences de paiement régulièrement constituées, intervenant dans le domaine de l'agriculture, à participer au projet avec un intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

L'Agence de paiement doit être une banque, un établissement de microfinance ou une société de transfert d'argent installée au Cameroun et dotée d'argent et de sa capacité à mobiliser les moyens matériels et humains nécessaires. Elle sera entièrement responsable des fonds

## 4. Financement

La République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), a signé avec l'Agence de paiement un accord de financement sectoriel du 3ème C2D pour la période 2020-2022

## 5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 29 JUIN 2021**

*« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N° 006/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021 PORTANT SUR LES MANIFESTATIONS D'INTERÊT DES BÉNÉFICIAIRES DES PHASES G1, G3, G4, G5 ET G6 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MISE EN ŒUVRE DES COMMUNES DES RÉGIONS DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU LITTORAL, DE L'EXTRÊME-SUD ET DE L'EXTRÊME-SUD-OUEST. MANIFESTATION D'INTERET POUR LE(S) »*

## 6. Composition du dossier

Elle doit présenter les compétences suivantes :

- justifier de bonnes capacités administratives, techniques et financières ;
- disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
- avoir une bonne expérience dans le domaine de la mission à remplir ;
- disposer d'un bon système de remontée d'informations après chaque paiement (listings informatiques, états de paiements)
- être capable de mettre en place une bonne planification pour assurer les paiements de l'ensemble des bénéficiaires dans les villages ;
- se déplacer pour payer les bénéficiaires sur place, notamment dans les villages ;
- avoir réalisé des travaux similaires, par exemple avoir assuré le paiement de transferts monétaires à divers bénéficiaires ;
- avoir l'expérience à travailler dans des circonstances difficiles sur le terrain

## 7. Critères d'évaluation

Les Agences de Paiement seront sélectionnées selon la procédure nationale en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

## 8. Renseignements Complémentaires

La durée maximale de la mission est de quatre (04) mois.

Les Agences de Paiement intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables.

### Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :

Projet Filet Sociaux Sis au quartier Bastos à Yaoundé Cameroun, Derrière l'Usine Bastos. A l'attention de Monsieur le Coordinateur.

Email [projet.filetsociaux@gmail.com](mailto:projet.filetsociaux@gmail.com) avec copie à [michnjoh@yahoo.fr](mailto:michnjoh@yahoo.fr) et [andylobe2000@yahoo.fr](mailto:andylobe2000@yahoo.fr)

# SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**ADDITIF N° 001/AD/SOHLI/HS/DG/2021 DU 14 JUIN 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2021 DU 2 JUIN 2021 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'HOTEL SAWA A DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise en <b>Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels</b>, devra seront déposée au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. : 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, Fax : 233 43 02 13, E-mail : <a href="mailto:cipm-sohli@hotel-sawa.com">cipm-sohli@hotel-sawa.com</a></p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2021 DU 2 JUIN 2021 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'HOTEL SAWA A DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise en <b>Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels</b>, devra seront déposée au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. : 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, Fax : 233 43 02 13, E-mail : <a href="mailto:cipm-sohli@hotel-sawa.com">cipm-sohli@hotel-sawa.com</a></p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SOHLI/CIPM/2021 DU 2 JUIN 2021 POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'HOTEL SAWA A DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.</p> <p>L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et des offres techniques aura lieu le <b>jeudi 17 juin 2021 à 13 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA à Douala.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p> <p>L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt sur cent (80/100) points.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **vendredi 18 juin 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt sur cent (80/100) points.

*DOUALA le 14 Juin 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOIFO Pierre***

# AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 21-0008 /AONR/MINPMEESA/APME/CIPM/2021 DU 14  
JUN 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN  
D'ORGANISATION ET DES EFFECTIFS (POE) DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET  
MOYENNES ENTREPRISES (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION  
REHABILITATION (MINFI).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
DOTATION REHABILITATION MINFI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan d'organisation et des effectifs de l'Agence de Promotion des PME (en procédure d'urgence).

## 2. Consistance des prestations

La prestation à exécuter est définie par les Termes de Référence contenus au dossier de consultation.

## 3. Allotissement

La prestation est en lot unique.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux BET/Consultants retenus à l'issue de l'Avis à sollicitation de manifestation d'intérêt N°21-00005/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 DU 15 AVRIL 2021, paru dans le journal des marchés publics de l'ARMP.

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ainsi adressé aux prestataires ci-après :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	AGORA CONSULTING	B.P : 6 583 Yaoundé, Tél : 222 21 09 45/ 242 01 10 82
2	CARLETAS	BP : 33396 Yaoundé Tél : 676 417 466- 691 81 43 15
3	GDC Sarl	BP : 20060 Yaoundé-Cameroun Tél : 677 68 83 38
4	INGENIERIE ET CONSEIL L & A	BP : 12265 Yaoundé-Cameroun Tél : 677 60 81 60
5	Business Consulting Associates Sarl	BP : 35203 Yaoundé-Cameroun Tél : 677 78 95 02/696 82 62 20

Les candidats répondant au présent appel d'offres retenus peuvent s'associer en groupement tout en précisant sa nature conjointe ou solidaire dans la convention.

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du Chapitre 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI), à hauteur de **30 000 000 (trente millions) francs CFA**.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA).

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**, payable dans le **compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et **copie numérique** sur support CD ou clé USB marqués comme tels et déposés au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard **le 14 Juillet 2021 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N° 21-0008 /AONR/ APME/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET DES EFFECTIFS (POE) DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.** »

**NB : Les offres doivent être accompagnées d'une copie numérique**

## 9. Delai de Livraison

Les prestations, objet du dossier d'appel d'offres seront exécutées à Yaoundé dans un délai de soixante (60) Jours.

Trois (03) mois, à compter de la date de signature de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumission devra être assortie d'une caution de soumission dont le montant est égal à **600.000 (Six Cent Mille) de francs CFA**. Cette caution se présente sous la forme d'une garantie émise par **un organisme financier** (établissement financier agréé).

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, **le 14 Juillet 2021 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- 1) note technique inférieure à **80** points sur 100 ;
- 2) absence du personnel demandé ;
- 3) absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- 4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 5) présence d'information financière dans l'offre technique ;
- 6) Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme.

## – Critères d'évaluation : Evaluation des propositions techniques

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points)

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation de l'offre	02
02	Référence des prestations	25
03	Compétence et qualification du personnel proposé	50
04	Moyens techniques et matériel	05
05	Compréhension de la mission, Méthodologie et planning	18
<b>Total des points</b>		<b>100</b>

**Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80/100.**

### 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié présentant l'offre évaluée mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée. Cette appréciation globale étant déterminée par un système de pondération de **80%** et **20%** respectivement sur les notes des offres techniques (NT) et financières (NF) :  $NG = 80\% * NT + 20\% * NF$ .

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de leur dépôt.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA), au siège de l'APME, sis à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, B.P : 35 186 Yaoundé, Tél : 242 04 82 55/696 00 57 96.

– **Corruption et manœuvres frauduleuses** : Les Présidents, les acteurs de la passation des marchés des services du Maître d'Ouvrage délégué et Membres de la commission et les Prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.

YAOUNDE le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BADGA JEAN MARIE LOUIS**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15/06/2021 RELATIF A  
L'ACQUISITION DE DEUX MINI PELLERES HYDRAULIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE  
DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
222 180.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de deux mini pelles hydrauliques au profit de la Communauté Urbaine de Douala (CUD).

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à la fourniture de deux mini pelles hydraulique

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition à l'issue des études préalables est de **quatre vingt millions (80 000 000) Francs CFA**

### 4. Allotissement

Les prestations sont réparties en **un (01) lot**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CUD, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 222 180

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala  
Direction des Services Généraux et du Patrimoine  
Sous-direction de la Passation des Marchés Publics.  
sise à la base Voirie Bonanjo, 2ème étage Immeuble NSIA, Rue 620 du Gouverneur CARRAS  
BP 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.  
Site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm)  
Email : [Cudcabmaire.ps@gmail.com](mailto:Cudcabmaire.ps@gmail.com)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise à la voirie municipale de Bonanjo au deuxième étage de l'immeuble NSIA, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) numérique, un (01) original et six (06) copies physiques marquées comme telles, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au plus tard le **20/07/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**  
**N°017/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15/06/2021**  
**POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) MINI PELLES HYDRAULIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

La durée des prestations est de quatre-vingt-dix (90) jours

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant d' **un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA**. Elle est valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu au plus tard le **25/07/2021 à 13 heures, heure** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- ? Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ? Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- ? Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- ? Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée : schémas électrique, mécanique et hydraulique
- ? Non présentation des justificatifs du cocontractant d'avoir déjà exécuté un marché de fourniture d'engins lourds ;
- ? Avoir satisfait au moins à huit (08) des neuf (09) des critères essentiels

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- ? Références du soumissionnaire
- ? Chiffres d'affaires;
- ? Disposition garantissant un bon service après-vente;
- ? Conformité du Matériel proposés aux spécifications techniques.
- ? Justifier d'une garantie d'au moins deux (02) ans pour le matériel à livrer;
- ? Disposer d'un centre de formation local pour opérateurs et maintenanciers ;
- ? Fournir un Kits de pièces de rechange pour 500 heures (hors lubrifiant) ;
- ? Fournir connections (satellite) 5 ans + vision Link 6 mois offert
- ? Délai de livraison ;

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le contrat de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la base Voirie Bonanjo, 2<sup>ème</sup> étage Immeuble NSIA, Rue 620 du Gouverneur CARRAS BP 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 /à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières des Réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala sise à la voirie Bonanjo sise à la base Voirie Bonanjo.

### Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 676 20 57 25 / 699 35 07 48

*DOUALA le 15 Juin 2021*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

## COMMUNE DE DEMBO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 DU LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BALDE DANEDJI-TAPAWA-DJONGOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP  
**IMPUTATION**  
54 30 393 03 641515 2250 921

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte sa Commune un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole Baldé Danédji-Tapawa-Djongou dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Installation de chantier ;

Nettoyage et Terrassements ;

- Assainissement drainage Ouvrage d'Art ;

- Signalisation et équipement de sécurité

- Divers ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de cinquante-six millions (56 000 000) de francs CFA

### 4. Allotissement

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

### 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Travaux d'entretien routiers.

### 6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Exercice 2021

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 695 91 94 21.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Dembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille francs (60 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

**9. Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le 17/06/2021 à 9 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BALDE DANEDJI-TAPAWA-DJONGOU DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit un million cent vingt mille (1 120 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 17/06/2021 à 10 heures précises dans la salle des actes de la commune de Dembo Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution à de soumission l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

### 14.1.2 Offre technique

- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur/ ^critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 15 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 05 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;

- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (19 000 000 FCFA sur 07critères Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% soit 29 OUI sur le 41 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dembo. Tel. 695 91 94 21.

*DEMBO le 27 Mai 2021*

*Le MAIRE*

**HAYATOU**

## COMMUNE DE DEMBO

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 DU 27/05/2021  
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI  
ADDUCTION EN EAU POTABLE A DEMBO CENTRE (LOT 1), AU CAMP ADMINISTRATIF (LOT 2 ) ET LA  
CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE SOLAIRE A BALDE DANEDJI (LOT  
3) DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP  
**IMPUTATION**  
55 32 423 02 641515 2246 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux (02) mini adduction en eau potable a Dembo Centre (LOT 1), au Camp Administratif (LOT 2) et la construction d'un (01) forage pastoral équipé de pompe solaire a Balde Danedji (LOT 3) Dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région DU Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Lot N°1 et 2

L'étude d'implantation;

Formation au rotary en terrain tendre ;

Développement à l'air lift ;

Un débit supérieur à 0.7m<sup>3</sup>/h ;

Une aire de puisage (margelle) ceinturée par une clôture ;

Pompe de marque INDIA MARK II ;

Un anti borbier en gravier ou enrochements ;

Un canal de drainage permettant l'évacuation des eaux de ruissellement vers le puits perdu ;

Analyse des eaux et traitement des forages Muret de protection ;

Labellisation des ouvrages ;

Formation du comité de gestion.

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de vingt-deux millions trois cent cinquante-cinq mille (22 355 000) Francs CFA pour les lots lot 1 et 2 et vingt millions (20 000 000) pour le lot 3 soit un cout total de 64 710 000 TTC.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois (03) lots ainsi qu'il suit : Lot 1 : Construction d'une mini adduction en eau potable à Dembo Centre Lot 2 : Construction d'une mini adduction en eau potable au camp administratif Lot 3 : Construction d'un forage pastoral équipé de pompe solaire à Baldé Danédji

## 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Travaux hydrauliques.

**6. Financement**

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINEE pour les lots 1 et 2 et du MINEPIA pour le lot 3, Exercice 2021.

Lot 1 : Autorisation de dépense :IW04759, Imputation Budgétaire : 55 32 423 02 641515 2246 851

Lot 2 : Autorisation de dépense :IW04760, Imputation Budgétaire : 55 32 423 02 641515 2246 851

Lot 3 : Autorisation de dépense : IW04452, Imputation Budgétaire : 55 31 406 08 641515 2246 951

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dcnibo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : 695 91 94 21.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Dembo, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille francs (70 000) francs CFA, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

**9. Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies jnarquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo au plus tard le 17/06/2021 à 9 Heures 30. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT I N°015/AONO/C-DEMBO/CIPM/2021 DU 27/05/2021**

**LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI AD4)UCTION EN EAU POTABLJ^ i A DEMBO CENTRE (LOT 1 ) AU CAMP ADMINISTRATIF (LOT 2 ) ET LA CONSTRUCTION D'UN (01) j FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE SOLAIRE A BALDE DANEDJI (LOT 3) DANS LA ' COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION D'U NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est deux (02) mois par lot.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent quarante-mille francs (440 000) Francs CFA pour les lots 1 et 2 et de quatre cent mille (400 000) Francs CFA pour le lot 3, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de Validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine (ie rejet, les autres pièces administratives requises (devront être impérativement pro(Juhes en origirtaux ou en copies certifiées conformes par le serN'ice émetteur compétent, conformément aux stipulationsTTI' Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou a' été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera décjarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 17/06/2021 à 10 heures 30 dans la salle des actes de la commune de Dembo Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Verification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnafre.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement confonnes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 14.1.1. pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

### 14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours'des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme

- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence ci un sous-détail des prix unitaires

## 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence ci un sous-détail des prix unitaires
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;

## 15. Attribution

- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel des montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle. Un même soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots à condition de présenter le permis An pour la lot 3) ou un permis de conduire les machines.  
7 450 000 FCFA pour les lots 2 et 3 et 7 200 000 FCFA pour la lot 3) ou un permis de conduire les machines.  
Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Dembo.  
Tel. 695 91 94 21

DEMBO le 27 Mai 2021

Le MAIRE

**HAYATOU**

**COMMUNE DE NGWEI**

**COMMUNIQUE N°006/C/CM NGWEI/SG DU 11/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01 /DC/C-NGW/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS EN MATÉRIELS AU CSI D'EBOMBE (LOT1) ET AU CSI DE DINGOMBI (LOT 2), ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI Communiqué :**

Par décision Municipale N°11/12/C/CM NGWEI/SG du 11/06/2021

**Les ETS 50e B.P 360 `Edéa, Tél : 698810170 N° Contribuable :P019116109038M, N° Registre de Commerce RC/EDA/020/A/2021** a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'avis de consultation suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du **08 Juin 2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre</b>	<b>Offre technico-financière</b>	<b>Offre Financière Montant TTC</b>	<b>Décision</b>
ETS 50 e	Conforme	Conforme Délai : Olomois par	Lot 1 : 7 850 000 FCFA	Adjudicataire
			Lot 2 : 7 850 000 FCFA	

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Etablissements **ETS 50e**.

**NB: BIEN VOULOIR TELEHCARGER LE FICHER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES AUX DECISION MUNICIPALE N°11/DM/CIPM/C.NGWEI/SG DU 11/06/2021 ET DECISION MUNICIPALE N°12/DM/CIPM/C.NGWEI/SG DU 11/06/2021**

NGWEI le 11 Juin 2021

Le MAIRE

**HAGBE Mathieu**

# COMMUNE D'ELAK OKU

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2021 OF 01/06/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A WAREHOUSE FOR ELAK WOMEN'S GROUP IN ELAK COUNCIL AREA, OKU SUB DIVISION BUI DIVISION, NORTH WEST REGION**

**FINANCING**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
 5530393036416012226921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2021 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Elak Council "Contracting Authority" hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to tender for the **CONSTRUCTION OF A WAREHOUSE for Elak women's group** IN ELAK Council Area. This invitation to tender comprises (01) lot as follows:

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
01	CONSTRUCTION OF A WAREHOUSE IN ELAK COUNCIL AREA	ELAK	400,000	20,000,000	5530393036416012226921	04 MONTHS

## 2. Nature of services

Work to be done consists of Construction of Some culverts on the stretch of road Lui-Jiyane-Kesortin in Elak Council Area, Bui Division. The works include the following:

Lot 100: Installation and studies

Lot 200: Site preparation

Lot 300: Fondations

Lot 400: Masonry works

Lot 500: Roof works

Lot 600: Carpentry/Metallic works

Lot 700: Painting works

Lot 800: Electrical works

Lot 900: Plumbing works

Lot 1000: External works

### 3. Estimated cost

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
01	CONSTRUCTION OF A WAREHOUSE IN ELAK COUNCIL AREA	ELAK	400,000	20,000,000	55303930364160122269204	04 MONTHS

### 4. allotment

Single Lot

### 5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having good experience in the domain concerned

### 6. Financing

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the MINADER for the 2021 financial year assigned to the Mayor of ELAK Council as Delegated Authorizing officers with Budget Heads N° **5530393036416012226921**

### 7. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice at the Elak Council.

### 8. Acquisition of tender file

The file may be obtained at the Elak Council, at the Service for the award of Public **Contracts**, Telephone **N° 675 931 213** as soon as this notice is published against payment of a non- refundable sum of **(35 000) Thirty Thousand CFA** francs, payable at the Municipal Treasury Elak representing the cost of purchasing the tender file.

### 9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Service for the award of PublicContracts Elak Council, not later than **24/06/2021 at 10.00 am** local time. It should be labelled as follows:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**

**N° 05/ONIT/MINDDEVEL/ECITB/2021 OF 01/06/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF A WAREHOUSE IN ELAK COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION**

**TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION”**

### 10. Delivery deadline

The maximum execution deadline shall be four (04) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement.

## 11. Bid bond

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **400,000 (Four Hundred thousand) CFA francs** issued by a first rate-bank, insurance company financial institution approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of bid bond issued by a first rate-bank, or financial institution approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

## 12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

## 13. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the **24/06/2021 at 11 am** local time, at the ELAK Council Conference Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

## 14. Evaluation criteria

### Evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

### *i. Eliminatory criteria*

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

*They refer especially to:*

- Absence of an element in the administrative file or not conformity and not rectify within 48 hours ;
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;

- Absence of bid bond or insufficient bid bond;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Two Bids with the same personnel
- Incomplete financial file..
- Technical assessment mark lower than **75%** of "Yes".

## 1. ii. Essential criteria

*Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works form the subject of the invitation to tender.*

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff ;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by contractor
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
  - Pre – Financing capacity **not less than 75%** of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

## iii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

### 15. Award

The job will be awarded to the bidder whose bid meets with a (yes) or a (no) with a depositable of the tender **80%** and the base of the lowest bid and technical quality. (See article 33 of the public contracts code).

### 16. Validity of bids

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the Regulation of the Tender Document starting their offer during **60%** of the (initial) 90 days from the date of the submission of bids.

### 17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Elak Council, **Service of award of Public Contracts**, Tel: 655903108

BAMENDA le 1 Juin 20

Le MAY

**NGUM JEROME NJ**

**CENTRAL AFRICAN BACKBONE**

**DECISION N°005/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM DU 31 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 23 FÉVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE TRANSPORT DE SPÉCIMENS ET LA PRODUCTION DES BOÎTES À IMAGES DEVANT SERVIR AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu la Demande de Cotation n°009/DC/MINSANTE/CIPM/2021 du 23 février 2021 pour la fourniture des kits de transport de spécimens et la production des boîtes à images (en 2 lots);

Vu la lettre n° /L/MINSANTE/CIPM du portant proposition d'attribution de la Demande de

Cotation n°009/DC/MINSANTE/CIPM/2021 du 23 février 2021

**DECIDE :**

**Article 1er :** En application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré attributaire du Lot 1 de la Demande de Cotation n°009/DC/MINSANTE/CIPM/2021 du 23 février 2021

Objet	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai et lieu de livraison
<b>Lot 1 : Achat des glacières et les poches de glace devant servir au transport des spécimens vers les Régions où s'effectue la recherche active des cas</b>	<b>Ets HAZAEL Print &amp; Services</b> B.P : 12 604 Yaoundé Tél. : 677 61 03 54	<b>16 577 777</b>	<b>Soixante (60) jours au PNLT sis à Yaoundé</b>

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le COORDONNATEUR

**KOMBO THOMAS**

**COMMUNE D'ELAK OKU**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04 /ONIT/EC/ECITB/2021 OF 01/06/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF MUNICIPAL RADIO STATION IN ELAK COUNCIL AREA, OKU SUB DIVISION, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5527351016416012219821

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Subject of the invitation to tender**

Within the framework of the 2021 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Oku Council "Contracting Authority" hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to tender for the construction of Municipal Radio station in Elak Council area. This invitation to tender distributed as follows:

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	D
01	Construction of municipal radio station in Elak council area	ELAK	1,126,000	56,338,108	5527351016416012219821	

**2. Nature of services**

Work to be done consists of constructing of Municipal Radio station in Elak council area, Bui Division. The works include the following:

- 100: PRELIMINARY WORKS
- 200 FOUNDATION
- 300 GROUND FLOOR
- 400 FIRST FLOOR
- 500: ROOFING AND CAPENTRY WORKS
- 600 WOOD AND METAL WORKS
- 700: ELECTRICAL WORKS
- 800: PLUMBING AND SANITARY

900: PAINT

1000: VHN

### 3. Estimated cost

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
01	Construction of municipal radio station in Elak council area	ELAK	1,126,000	56,338,108	5527351016416012219821	05

### 4. allotment

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Duration in months
01	Construction of municipal radio station in Elak council area	ELAK	1,126,000	56,338,108	5527351016416012219821	05

### 5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the domain concerned.

### 6. Financing

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of MINDDEVEL for the 2021 financial year assigned to the Mayor of Elak - Oku Council as Delegated Authorizing officers with Budget Heads N° 5527351016416012219821

### 7. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Elak-Oku council.

### 8. Acquisition of tender file

The file may be obtained at the Elak-Oku Council, at the Service for the award of Public **Contracts**, Telephone N° **655903108** as soon as this notice is published against payment of a non- refundable sum of **(75 000) seventy five thousand CFA** francs, payable at the Council Treasury Elak-Oku representing the cost of purchasing the tender file.

## 9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in Seven (07) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Elak-Oku Council at the Service for the award of PublicContracts, not later than **24/06/2021 at 10.00 am** local time. It should be labelled as follows:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**

**N° 04/ONIT/MINDDEVEL/EC/ECITB/2021 OF 01/06/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF MUNICIPAL RADIO STATION IN ELAK COUNCIL AREA, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION**

**TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION”**

## 10. Delivery deadline

The maximum execution deadline shall be five (05) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of work commencement

## 11. Bid bond

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **one million one hundred and twenty six thousand (1,126,000) francs CAF** issued by a first rate-bank or financial institution approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first rate-bank or financial institution, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained

## 12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

## 13. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the **24/06/2021 at 11 am** local time, by the Local Tenders Board in the Council Hall.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

## 14. Evaluation criteria



## Evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

### *i. Eliminatory criteria*

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

*They refer especially to:*

1.
  - Absence of an element in the administrative file or not conformity and not rectify within 48 hours ;
  - Deadline for delivery higher than prescribed;
  - False declaration, forged or scanned documents;
  - Absence of bid bond or insufficient bid bond;
  - A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
  - Two Bids with the same personnel
  - Incomplete financial file..
  - Technical assessment mark lower than **75%** of “Yes”.

### *ii. Essential criteria*

*Essential criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender.*

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff ;
- Logistics (Equipment);
- Methodology;
- Financial capacity;
- Attestation of site visit signed by contractor
- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
  - Pre – Financing capacity **not less than 75%** of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

### *lii Main qualification criteria*

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a **(yes)** or a **(no)** with an acceptable minimum of **75%** of the

essential criteria taken in to account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria

## 15. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality.

## 16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

## 17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the **Elak-Oku Council, Service of award of Public Contracts** Tel: 655903108

*BAMENDA le 1 Juin 2021*

*Le MAYOR*

**NGUM JEROME Njioh**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE BIKOK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2021;

**Vu** la Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

**Vu** l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 du 29 Avril 2021, en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation de la Perception de Bikok dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

**Vu** la proposition d'attribution N°005/L/J12/CDPM du 07 Juin 2021 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

#### **DECIDE :**

**Article 1er:** Le soumissionnaire, **DK SOLUTION ENTREPRISE SARL-U**, BP : 11 486 Yaoundé, téléphone : 696 784 391, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, des travaux de réhabilitation de la Perception de Bikok dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **49.851.312 (Quarante-neuf millions huit cent cinquante-un mille trois cent douze) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGOUMOU le 9 Juin 2021

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

**COMMUNE DE BATCHENGA**

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE - N° 005/AONO/COM-BGA/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE BATCHENGA,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissionnaires des Appels d'Offres ci-dessus sont informés que:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La date d'ouverture des offres initialement prévue le 11 juin 2021 aura lieu le 15 Juin 2021 à 11 heures par ailleurs le dépôt des offres se fera le même jour à 10h00.</li><li>- RGAO : A12- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières justifiant une capacité de préfinancement de dix (10) millions de Frs CFA, est enlevé.</li></ul> <p><b>Le Reste sans changement</b></p>

BATCHENGA le 14 Juin 2021

Le MAIRE

**SOUGA ANATOLE**

# SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

**ADDITIF N° 002/AD/SOHLI/HS/DG/2021 DU 14 JUIN 2021 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/SOHLI/CIPM/2021 DU 2 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT PAR LA SOCIÉTÉ HOTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI) D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise en <b>Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels</b>, devra être déposée au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. : 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, Fax : 233 43 02 13, E-mail : <a href="mailto:cipm-sohli@hotel-sawa.com">cipm-sohli@hotel-sawa.com</a></p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/SOHLI/CIPM/2021 DU 2 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT PAR LA SOCIÉTÉ HOTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI) D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise en <b>Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels</b>, devra être déposée au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. : 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, Fax : 233 43 02 13, E-mail : <a href="mailto:cipm-sohli@hotel-sawa.com">cipm-sohli@hotel-sawa.com</a></p> <p style="text-align: center;"><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/SOHLI/CIPM/2021 DU 2 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT PAR LA SOCIÉTÉ HOTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI) D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et des offres techniques aura lieu le <b>jeudi 17 juin 2021 à 13 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt sur cent (80/100) points.</p>

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **vendredi 18 juin 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt sur cent (80/100) points.

*DOUALA le 14 Juin 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOIFO Pierre***

**COMMUNE DE MATOMB**

**ADDITIF N°16 DU 13 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CMAT/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'ACHAT DE DES TRICYCLES ET CASQUES DE PROTECTION, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le <b>10 mai 2021</b> à <b>13 heures</b>, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :</p> <p><b>Demande de Cotation</b> <b>N° 03 /DC/CMAT/CIPM/2021 du 1<sup>er</sup> AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.</b> <b>« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le <b>24 juin 2021</b> à <b>10 heures</b>, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :</p>

MATOMB le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

**BITOUNDE II**

## INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

**DECISION N°0040/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2021 DU 15 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'IRGM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières,**

VU la Constitution ;

VU la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

VU la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

*VU la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;*

VU le Décret n° 99/043 du 24 février 1999 portant nomination du Directeur de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) ;

VU le Décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, ensemble des textes subséquents ;

VU le Décret n° 2011/408 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/409 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

VU le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2012/393 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) ;

VU le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2011/408/ du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;

VU l'Arrêté n° 151/CAB/PM du 29 octobre 1980 portant création, organisation et localisation des structures opérationnelles de recherche de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) ;

Vu l'Arrêté N°0016/A/MINMAP DU 11 Novembre 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des



Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Publics et Parapublic ;

VU la Circulaire n° 0001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

VU la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Décision N°00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 Février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nomination des Présidents des commissions internes de passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 0002/422/MINRESI/IRGM/000 du 23 janvier 2020 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRGM ;

VU le Dossier d'Appel d'Offres N° 003/AONO/MINRESI/IRGM/BI/RP/CIPM/2021 portant sur la fourniture du matériel roulant à l'IRGM ;

;

VU le Budget de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de services ;

## DECIDE:

**Article 1<sup>er</sup>** : La société **AFCOTT CAM, BP : 1089 Douala, Tél. 691 83 59 42/ 698 28 96 83**, est attributaire du Marché relatif à la fourniture du matériel roulant à l'IRGM, pour le montant **Toutes Taxes Comprises de Cinquante-Deux Millions Neuf Cent-Quatre-Vingt Mille (52 980 000) francs CFA**, pour un délai de livraison de **quarante-cinq (45) jours**.

YAOUNDE le 15 Juin 2021

**Article 2** : Le Directeur Général de la société **AFCOTT CAM, BP : 1089 Douala, Tél. 691 83 59 42/ 698 28 96 83** ou son Représentant est invité à se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essoro face BEAC, pour l'établissement du Marché correspondant.

**HELL VICTOR**

**Article 3**: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

# MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS – FIRMES) EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'INVENTAIRE ET LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUNN° DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : AMI N° 0005/MINEE/SG/DMRE/UCPSECTEUR : EAU ET ASSAINISSEMENTRÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCN: PRÊT FAD N° 2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) et un Don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN) pour financer le coût du Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Etudes MRU), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme chargée de réaliser l'inventaire et la mise en place d'un outil de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural au Cameroun pour une période de douze (12 mois).

## 2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les actions suivantes :

### *Volet inventaire*

- Faire l'inventaire des points d'eau et des latrines existantes dans chacune des Communes du Cameroun ;
- Intégrer ces valeurs dans la base de données d'un système de gestion des ouvrages qui sera créé à cet effet ;
- Produire des cartes thématiques sur les ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de base.

### *Volet informatique*

- Prendre connaissance de la base de données existante au MINEE et analyser les possibilités de l'améliorer pour la prise en compte des résultats du futur inventaire national des ouvrages d'AEP ;
- Proposer éventuellement une alternative plus intéressante sur la base des outils utilisés dans les autres pays ou l'évolution actuelle de la technologie ;
- Superviser l'intégration des données de l'inventaire national des ouvrages d'AEP et intervenir le cas échéant ;
- Apprécier les rendus thématiques des inventaires et intervenir le cas échéant pour les rendre plus lisibles et parlantes

## 3. Participation et origine

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Maître d'Ouvrage, invite les Consultants (bureaux d'études) éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation de la présente mission. Les consultants ou Groupes de Consultants intéressés doivent fournir les preuves qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinence pour l'exécution des prestations à réaliser (brochures, description des missions similaires, expériences dans des missions comparables, qualifications et disponibilité du personnel clé, etc...).

## 4. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) et un Don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN)

## 5. Remises des offres

Les expressions d'intérêt, rédigées en français ou en anglais peuvent être transmises par message électronique au courriel [projetetudesmru@gmail.com](mailto:projetetudesmru@gmail.com), avec copie à [jeanpaulgwet@gmail.com](mailto:jeanpaulgwet@gmail.com) et [cinesmben@yahoo.fr](mailto:cinesmben@yahoo.fr) ou déposées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 02 JUILLET 2021 à 15h 00 (heure locale)** et porter expressément les mentions :

*« MANIFESTATION d'intérêt (service de consultants - firmes) : en vue du recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'inventaire et la mise en place d'un outil de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural au Cameroun  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Unité de Coordination du Projet d'Etudes et de Préparation d'un programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, Olezoa, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : +237 694 03 73 32 / 699 20 14 93/677 22 69 48, Email. : [projetetudesmru@gmail.com](mailto:projetetudesmru@gmail.com)

## 6. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à « **la Politique de passation de marchés pour les opérations du Groupe de la Banque datée d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016**, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants (bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h 00 à 15 h 00. (heure locale). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Unité de Coordination du Projet d'études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eaux Potable et d'Assainissement en Milieu Rural de le retenir sur la liste restreinte.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le Par Ordre le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

**THOME NDJOUKE ADOLPHE**

## MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**ADDITIF N°1 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000321/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON, POUR LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Appel d'Offres susmentionné est modifié ainsi qu'il suit :

**1° Point n°11 Remise des Offres de l'Avis d'Appel d'Offres (Page 2):**

**Au lieu de :** chaque offre rédigées en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert , devront parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR de l'Immeuble Ministériel n°1 , porte 3T02 , BP 70 Yaoundé , Tel : 222 22 61 83 , au plus tard le **10 juin 2021** à 14 heures précises ,heure locale et devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000021/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON, POUR LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.*

*Lot Unique : 1. Maître d'Ouvrage : Ministre de l'Eau et de l'Energie  
2. Financement : Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercices 2021  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

**Lire :** chaque offre rédigées en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert , devront parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR de l'Immeuble Ministériel n°1 , porte 3T02 , BP 70 Yaoundé , Tel : 222 22 61 83 , au plus tard le **25 juin 2021** à 14 heures précises ,heure locale et devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000021/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON, POUR LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.*

*Lot Unique : 1. Maître d'Ouvrage : Ministre de l'Eau et de l'Energie  
2. Financement : Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercices 2021  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

**2° Point n°13 ouverture des offres de l'avis d'Appel d'Offres (Page 2):**

**Au lieu de :** L'ouverture des offres se fera en un temps, l'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **10 juin 2021** à 15 heures par la commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans la salle de réunion bâtiment annexe II Mvog-Ada, au 2<sup>ème</sup> étage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Lire :** L'ouverture des offres se fera en un temps, l'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **25 juin 2021** à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans la salle de réunion bâtiment annexe II Mvog-Ada, au 2<sup>ème</sup> étage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les modifications susmentionnées seront prises en compte dans le RPAO dudit DAO.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

# PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE BIKOK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO**

**COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°095/DP/J12/SAEF du 09/06/2021** communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE OFFRES EN CFA
LOT UNIQUE	ETABLISSEMENTS AD	RAS	RAS
LOT UNIQUE	DK SOLUTION ENTREPRISE SARL-U, BP : 11 486 Yaoundé, téléphone : 696 784 391	49.851.312 (Quarante-neuf millions huit cent cinquante-un mille trois cent douze) francs CFA	49.851.312 (Quarante-huit cent cinquante-un cent douze) francs CFA

Le soumissionnaire, **DK SOLUTION ENTREPRISE SARL-U**, BP : 11 486 Yaoundé, téléphone : 696 784 391, est attributaire du **travaux de réhabilitation de la Perception de Bikok dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono**, Taxes Comprises de **49.851.312 (Quarante-neuf millions huit cent cinquante-un mille trois cent douze) francs CFA** et un délai de 07 jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la publication de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 9 Juin 2021

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**



# MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

**DECISION N°2021-013/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2021 DU 11 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE CONSECUTIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT NO 2021-023/AONR/MINSEP/CIPM/2021 DU 27 AVRIL 2021. POUR LA REALISATION DE L'ETUDE COMPLEMENTAIRE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU GYMNASE MULTISPORTS DE YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret N°2012/346 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;

Vu le décret 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques 2021 ;

Vu les nécessités de service.

### Décide :

**Article 1er** : L'établissement ci- après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative aux travaux susmentionnés :

N°	Désignation	Adjudicataire	Note générale obtenue	Montant TTC	Montant prévisionnel	Délai d'exécution
1	ETS ESPOIR SERVICES	Réalisation de l'étude complémentaire pour la construction du gymnase de Yaoundé	90,4/100	39 999 999	40 000 000	Trois (03) mois

Article2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Juin 2021

Le MINISTRE

**MOUELLE KOMBI Narcisse**

## INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

**COMMUNIQUE N°0015/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2021/020 DU 15 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ LIÉ AU DAO N°03/AONO/MINRESI/IRGM/BI/RP/CIPM/2021 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT A L'IRGM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières communique :**

**La société AFCOTT CAM, BP : 1089 Douala, Tél. 691 83 59 42/ 698 28 96 83, est attributaire du Marché relatif à l'objet cité en sus selon les modalités suivantes :**

- **Montant Toutes Taxes Comprises en francs CFA : 52 980 000 (cinquante-deux millions neuf cent-quatre-vingt mille) ;**
- **Délai de livraison : Quarante-cinq (45) jours ;**

Le soumissionnaire retenu doit se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essono face BEAC, dans un délai de sept (07) jours pour souscrire son Marché. Passé ce délai, le Directeur Général de l'IRGM se réserve le droit d'annuler ledit Marché.

*YAOUNDE le 15 Juin 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***HELL VICTOR***

# PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2021 DU 29/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT EFFONDRE SUR LA RIVIERE MINGWEN DANS LA LOCALITE DE ZOUATOUPSI, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASES 1 ET 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
 COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°094/DP/J12/SAEF du 09/06/2021**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE OFFRES EN CFA
LOT UNIQUE	ERICO AND BROTHERS LTD	RAS	RAS
LOT UNIQUE	LE FIROME ENTREPRISE, BP : 7 232 Yaoundé, téléphone : 699 61 34 20	49.985.426 (Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent vingt-six) francs CFA pour la première phase et de 99 992 318 (Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trois cent dix-huit) francs CFA pour la deuxième	49.985.426 (Quarante-neuf cent quatre-vingt quatre cent vingt-six) pour la première phase et de 99 992 318 (Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trois cent dix-huit) francs CFA pour la deuxième

Le soumissionnaire, **LE FIROME ENTREPRISE**, BP : 7 232 Yaoundé, téléphone : 699 61 34 20, est attributaire du projet, en procédure de reconstruction du pont effondré sur la rivière Mingwen dans la localité de Zouatoupsi, Arrondissement de Mbankomo, Département du Centre (Phases 1 et 2), pour des montants Toutes Taxes Comprises de **49.985.426 (Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent vingt-six) francs CFA pour la première phase** et de **99 992 318 (Quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trois cent dix-huit) francs CFA pour la deuxième** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-



# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS – FIRMES) EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'INVENTAIRE ET LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUNN° DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : AMI N° 000003/MINEE/SG/DMRE/UCPSECTEUR : EAU ET ASSAINISSEMENTRÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCN: PRÊT FAD N° 2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) et un Don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN) pour financer le coût du Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Etudes MRU), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme chargée de réaliser l'inventaire et la mise en place d'un outil de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural au Cameroun pour une période de douze (12 mois).

## 2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les actions suivantes :

### *Volet inventaire*

- Faire l'inventaire des points d'eau et des latrines existantes dans chacune des Communes du Cameroun ;
- Intégrer ces valeurs dans la base de données d'un système de gestion des ouvrages qui sera créé à cet effet ;
- Produire des cartes thématiques sur les ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de base.

### *Volet informatique*

- Prendre connaissance de la base de données existante au MINEE et analyser les possibilités de l'améliorer pour la prise en compte des résultats du futur inventaire national des ouvrages d'AEP ;
- Proposer éventuellement une alternative plus intéressante sur la base des outils utilisés dans les autres pays ou l'évolution actuelle de la technologie ;
- Superviser l'intégration des données de l'inventaire national des ouvrages d'AEP et intervenir le cas échéant ;
- Apprécier les rendus thématiques des inventaires et intervenir le cas échéant pour les rendre plus lisibles et parlantes

## 3. Participation et origine

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Maître d'Ouvrage, invite les Consultants (bureaux d'études) éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation de la présente mission. Les consultants ou Groupes de Consultants intéressés doivent fournir les preuves qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinence pour l'exécution des prestations à réaliser (brochures, description des missions similaires, expériences dans des missions comparables, qualifications et disponibilité du personnel clé, etc...).

## 4. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) et un Don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN)

## 5. Remises des offres

Les expressions d'intérêt, rédigées en français ou en anglais peuvent être transmises par message électronique au courriel [projetetudesmru@gmail.com](mailto:projetetudesmru@gmail.com), avec copie à [jeanpaulgwet@gmail.com](mailto:jeanpaulgwet@gmail.com) et [cinesmben@yahoo.fr](mailto:cinesmben@yahoo.fr) ou déposées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **02 juillet 2021 à 15h 00 (heure locale)** et porter expressément les mentions :

*« MANIFESTATION d'intérêt (service de consultants - firmes) : en vue du recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'inventaire et la mise en place d'un outil de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural au Cameroun  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Unité de Coordination du Projet d'Etudes et de Préparation d'un programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, Olezoa, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : +237 694 03 73 32 / 699 20 14 93/677 22 69 48, Email. : [projetetudesmru@gmail.com](mailto:projetetudesmru@gmail.com)

## 6. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à « **la Politique de passation de marchés pour les opérations du Groupe de la Banque datée d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016**, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants (bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h 00 à 15 h 00. (heure locale). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Unité de Coordination du Projet d'études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eaux Potable et d'Assainissement en Milieu Rural de le retenir sur la liste restreinte.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le Par Ordre le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

**THOME NDJOUKE ADOLPHE**

# PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N°  
005/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CABINET EN VUE DE RÉALISER UNE ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE PRESTATION DE SOINS DE SANTÉ  
REPRODUCTIVE DES JEUNES FEMMES ET DES ADOLESCENTES DANS LES RÉGIONS DE  
L'ADAMAOUA, DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORDIDA CRÉDIT PRÉPARATION (PPA) N° V3330**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a pris en 2019 l'initiative d'adhérer à la deuxième phase du projet « Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend » (SWEDD2) qui se veut un outil d'accélération de la transition démographique à travers une approche intégrée d'interventions.

Le projet vise à : (i) accroître l'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur accès à des services de qualité en matière de santé de la reproduction, de santé de l'enfant et de santé maternelle dans trois régions du pays à savoir : Extrême-Nord, Nord et Adamaoua et (ii) améliorer la production et le partage des connaissances régionales ainsi que la capacité et la coordination régionale.

Les principales cibles dudit projet sont 703 282 adolescentes de 10 à 19 ans résidant dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua, vulnérables aux mariages et grossesses précoces, à la déscolarisation ainsi que leurs communautés.

Trois composantes structurent le projet SWEDD2 : (i) la Composante 1 vise à générer une demande pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescente et nutritionnelle en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des filles ; (ii) la Composante 2 relative à l'offre, vise à améliorer la prestation des services de santé de la reproduction à travers notamment l'élimination des goulots d'étranglement systémiques particulièrement en milieu rural et (iii) la Composante 3 vise à appuyer la mise en œuvre d'un programme politique qui met la transition démographique, le capital humain et l'égalité des sexes au centre des stratégies pour la croissance et la réduction de la pauvreté.

Dans le cadre de la coopération Cameroun Banque Mondiale, le Gouvernement a obtenu des fonds de préparation (Project Preparation Advance) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la préparation du Projet SWEDD et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement d'un Cabinet d'Etudes de réaliser une étude sur la qualité de prestation de soins de santé reproductive des jeunes femmes et des adolescentes dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et du Nord.

## 2. Objet

L'objectif général de cette étude est d'évaluer la qualité des soins adaptés aux besoins de santé reproductive des adolescentes et des jeunes femmes dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et du Nord.  
De façon spécifique, il s'agira de :

- Faire une revue documentaire sur la qualité de l'offre de soins au niveau national et des régions ciblées par le projet SWEDD ;
- Evaluer les capacités des structures de santé dans les zones cibles à fournir des prestations de soins de qualité en santé de reproduction en droite ligne avec les normes et protocoles du Cameroun et adaptés aux adolescents ;
- Identifier les principaux goulots d'étranglement à l'utilisation des services de santé de reproduction par les jeunes femmes et adolescentes dans ces régions ;
- Apprécier les services de soins maternels et infantiles, les services prénatals, d'accouchement et postnatals, les services d'IST/VIH/SIDA ainsi que sur les services de planification familiale adaptés aux adolescentes et jeunes femmes ;
- Identifier et documenter les différents aspects de problèmes que rencontrent les services de santé de la reproduction dans le domaine de la performance des prestataires, des équipements et fournitures des services et des laboratoires, de la disponibilité des médicaments, ainsi que de la supervision du personnel de santé ;
- Identifier et documenter les lacunes dans l'appui aux services de santé, au niveau des ressources et dans les processus utilisés pour fournir les services aux groupes cibles, lesquelles pouvant avoir des répercussions sur la capacité des structures sanitaires à fournir des prestations de soins de qualité ;
- Décrire les faiblesses et les atouts en matière de travail ainsi que le niveau d'engagement (disponibilité et capacité opérationnelle...) des prestataires qui fournissent les soins de santé sexuelle et reproductive aux groupes cibles et aux standards de qualité de prestation de soins de qualité ;
- Recueillir le niveau de satisfaction et d'expérience thérapeutique des bénéficiaires de soins de santé de reproduction sur la qualité des services reçus dans les différentes formations sanitaires ;
- Faire une analyse comparative de l'accès et de la qualité de l'offre des soins adaptés aux besoins des adolescentes et des jeunes femmes par types de formations sanitaires (privée, confessionnelle et publique) dans les zones cibles ;
- Evaluer les connaissances des adolescentes et des jeunes femmes en matière de prestations dans l'optique d'améliorer leur état de santé ;
- Décrire les connaissances et les postures socio-culturelles des partenaires des adolescentes et des jeunes femmes sur la santé sexuelle et reproductive, susceptible d'influer sur l'accès aux soins des jeunes femmes et adolescents.

## 3. Financement

IDA Crédit préparation (PPA) N° V3330

## 4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard **le lundi 28 juin 2021 à 16 heures précises, heure locale** avec la mention :

*« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N°  
005/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/SWEDD/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET  
EN VUE DE RÉALISER UNE ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE PRESTATION DE SOINS DE SANTÉ REPRODUCTIVE  
DES JEUNES FEMMES ET DES ADOLESCENTES DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE  
L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD »*

## 5. Composition du dossier

Les cabinets d'études intéressés devront produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations attendues (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, CV et diplômes, etc.). Les firmes de consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être un consultant légalement constitué ;
- Disposer de 06 ans d'expériences dans la réalisation des évaluations des politiques, programmes/stratégies de santé publique, de l'offre des soins au niveau des formations sanitaires en générales et celles du milieu rural en particulier.
- Avoir réalisé au moins deux missions de nature et de complexité similaire Par ailleurs, le Cabinet devra aligner le personnel clé Être titulaire d'au moins un diplôme de niveau master (Bac+5) dans le domaine de la Santé Publique, de la - Démographie, Statistiques, Sociologie ou d'autres disciplines connexes en sciences sociales ;
- Bonne Expérience et qualifications du personnel clé.

L'équipe de la firme hors mis le personnel d'appui sera composée du personnel clé suivant :

**a) Chef de mission:** Le chef de mission sera responsable de la coordination générale de la mission avec l'objectif principal d'assurer le déroulement normal en termes de délais, de qualité et de coûts. Il fera tout pour minimiser l'impact des difficultés qui pourraient surgir en cours d'exécution. Il aura obligation de tenir informé régulièrement la Coordination du Projet SWEDD (Groupe Technique) sur l'avancement des travaux et dans un délai de 24 heures en cas de difficulté ou imprévu majeur.

● **Profil du Chef de mission :**

- i. conduite d'études ou la gestion des programmes de santé publique ;
- ii. Avoir réalisé des expériences similaires en termes de nature et d'envergure dans le domaine des interventions communautaires ;
- iii. Démontrer une bonne compréhension des TDR/Approche méthodologique/Calendrier de travail proposée.

**b) Un médecin Gynécologue ou spécialiste en santé des adolescents et des jeunes Profil et compétences**  
v **Qualifications et expériences professionnelles pertinentes**

- Diplôme de niveau BAC +7 ans médecine générale/Gynécologie ;
- Disposant de 10 ans d'expérience générale dans la mise en œuvre des programmes de santé axés sur la santé reproductive, maternelle, néonatale et de la planification familiale ;
- Avoir au moins 05 ans d'expérience dans la conduite d'études ou la gestion des programmes de santé publique ;
- Avoir réalisé des expériences similaires en termes de nature et d'envergure dans le domaine des interventions communautaires en matière de santé des adolescentes et des jeunes.

**c) Un statisticien, économiste et ou démographe spécialiste des enquêtes**

v **Qualifications et expériences professionnelles pertinentes**

- Le spécialiste des enquêtes doit être un statisticien/Economiste et Démographe doit être de niveau BAC+5 ans ;
- Disposer de 10 ans d'expérience dans la conduite des collectes et de traitement des données d'enquêtes et la rédaction des rapports d'études ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions de nature et de complexité similaires ;
- Disposer des compétences informatiques (maîtrise des logiciels SPSS/STATA/R) ;
- Disposer de capacités d'analyse et d'interprétation des données statistiques.

**d) Un Spécialiste qualité et sécurité des soins**  
v **Qualifications et compétences**

- Avoir le diplôme d'ingénieur de niveau (BAC+5 ans) dans les domaines suivants : ingénieur hospitalier, ingénieur qualité, spécialiste en soins infirmiers et tout autre domaine en lien avec les normes de qualité dans l'offre des soins

dans les formations sanitaires ;

- Disposer au minimum de 05 ans d'expériences dans le contrôle de la démarche qualité des soins ;
- Avoir participé/réalisé une mission similaire ;
- Connaître l'organisation et le fonctionnement du système des soins du Cameroun.

**e) Autres personnels : trois (03) statisticiens/démographe/Economistes** pour assurer la supervision des enquêtes dans les 03 régions.

## 6. Critères d'évaluation

Le cabinet d'études sera sélectionné par la méthode de Qualification du Consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisée en Novembre 2017 et août 2018 ».

## 7. Renseignements Complémentaires

La durée maximale de la mission est de soixante-quinze (75) jours étalés sur trois (03) mois.  
Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre **8h et 16 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis au quartier Bastos, derrière l'usine Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email : [projet.filetssociaux@gmail.com](mailto:projet.filetssociaux@gmail.com).**

### Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :

Projet Filets Sociaux sis au quartier Bastos à Yaoundé Cameroun, derrière l'Usine Bastos.

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux BP : 5838 Yaoundé Cameroun ; Tél : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email: [projet.filetssociaux@gmail.com](mailto:projet.filetssociaux@gmail.com) avec copie à [michnjoh@yahoo.fr](mailto:michnjoh@yahoo.fr) et [andyloba@gmail.com](mailto:andyloba@gmail.com)

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

**NJOH MICHELIN**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021 POUR ACHAT DE MATERIELS ELECTRIQUES POUR TRAVAUX EN REGIEFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2021.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achat de matériels électriques pour travaux en régie.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent essentiellement en l'achat de matériels électriques pour travaux en régie à la Communauté Urbaine de Douala, telle que détaillée ci-dessous :

- Lampes électriques;
- Câble électrique ;
- Accessoires électriques ;
- Les EPI (Équipement de Protection Individuelle) uniformes, gants, bottes, chaussures de sécurité... ;
- Pièces de rechange pour les lampes électriques ;
- Les équipements de suivi et de surveillance.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **51 643 592 (Cinquante-un millions six cent quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-douze) FCFA**

### 4. Allotissement

Les fournitures sont regroupées en un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais à même de fournir ce type de prestation

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2021

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala  
Direction des Services Généraux et du Patrimoine  
Sous-direction de la Passation des Marchés Publics.  
sise à la base Voirie Bonanjo, 2ème étage Immeuble NSIA, Rue 620 du Gouverneur CARRAS  
BP 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.  
Site web : [www.douala.cm](http://www.douala.cm)  
Email : [Cudcabmaire.ps@gmail.com](mailto:Cudcabmaire.ps@gmail.com)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise à la voirie municipale de Bonanjo au deuxième étage de l'immeuble NSIA, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de: **cinquante mille (50 000) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont un (01) numérique, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise à la base voirie Bonanjo, 2<sup>ème</sup> étage Immeuble NSIA, Rue 620 du Gouverneur CARRAS, BP: 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950 au plus tard le **14 JUILLET 2021 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 019 /AONO/CUD/CIPM/2021 DU 15 JUN 2021  
POUR ACHAT DE MATERIELS ELECTRIQUES POUR TRAVAUX EN REGIE  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de **60 jours**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant **d'un million trente deux mille (1 032 000) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **14 JUILLET 2021 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

#### 1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après le dépouillement,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-respect de deux (02) critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU,
- Non-conformité du modèle de soumission.
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

### Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires **OUI / NON** ;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **OUI / NON** ;
- Références du soumissionnaire **OUI / NON** ;
- Garantie des pièces **OUI / NON**

**NB** : Le soumissionnaire devra respecter tous les critères.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala  
Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures  
Sise à la base voirie Bonanjo, 620 Rue du Gouverneur CARRAS  
Bâtiment plain-pied après la menuiserie CUD  
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Avis d'Appel d'Offres.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748

*DOUALA le 15 Juin 2021*

*Le MAIRE*

**MBASSA NDINE Roger**

**COMMUNE DE MATOMB**

**ADDITIF N°15 DU 13 JUIN 2021 DE LA DEMANDE DE COTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI ,2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Acquisition du Dossier</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb,</p> <p>Cout prévisionnel : 5 000 000 (Cinq millions francs)</p> <p>Montant de la Caution 100 000 Fr (cent mille Francs)</p> <p>Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis du Dossier de Consultation.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de <b>10 000 F CFA (trente mille francs CFA)</b> payable à la recette municipale de la mairie de Matomb</p>

2	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le 15 Juin2021 à 12 heures et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : DEMANDE DE CONSULTATION N°05/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 du 17 MAI 2021 pour LA FOURNITURE des produits et matériels de lutte contre la Covid 19 DANS LA COMMUNE DE MATOMB « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. <b>24 juin 2021 à 10 heures</b> et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention</p>

3	Critères d'évaluation
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b>  Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment: <ul style="list-style-type: none"><li>-De l'absence de la caution de soumission,</li><li>-Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;</li><li>-Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,</li><li>-Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,</li><li>-Modèle de soumission non-conforme,</li></ul>

4	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> n/a

## 4 Autres

Lire plutot

### DANS LE REGLEMENT GENERAL DE LA CONSULTATION

AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
ARTICLE 2 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE  11) Grille d'évaluation.	ARTICLE 2 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE  11) quittance d'achat du Dossier de consultation

### 3.B. - Bordereau des prix unitaire

Au lieu de

REF	DESIGNATION	P.U. en chiffres	P. U. en lettres
<b>3-B1. PRODUITS</b>			
1	DERTERGENT LIQUIDE		
2	DÉSINFECTANT LIQUIDE « PHAGOSCOPE APA »		
3	GEL HYDROALCOOLIQUE		
4	JEL JAVEL LA CROIX		
5	SAVON 400g		
6	ALCOOL 70% FLACON DE 1000L		



<b>3-B2. MATERIELS</b>			
7	GOBELETS		
8	PULVÉRISATEUR 20 l MATABI		
9	SEAU EN PLASTIQUE AVEC COUVERCLE		
10	ATOMISEUR		
11	DISTRIBUTEUR DE SAVON JVD		
12	BALAI RÉSERVOIR DS LAVAGE ET DÉSINFECTION SOL		
<b>3-B4. EPI</b>			
13	COTON HYDROPHILES 100 g		
14	SPARADRAP PERFORÉ EN ROULEAU		
15	MASQUES DE PROTECTION DE TYPE FFP2R		
16	GANT LATEX LÉGÈREMENT POUDRÉ SAFETOUCH		
17	COMBINAISON JETABLE TYVEK		
18	VISIÈRE BOUCLERS FACIALES TRANSLUCIDES LÉGER ET CONFORTABLES		
19	CHARLOTTE RONDE USAGE UNIQUE BTES DE 100		
20	COUVRE CHAUSSURES POLYPROPYLENE ET ANTI DÉRAPANT		
21	CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, DESCRIPTIF ET QUANTITATIF		
	FOURNITURE DE MATERIEL MEDICAL		

**Lire plutôt**

REF	DESIGNATION	P.U. en chiffres	P. U. en lettres
<b>3-B1. PRODUITS</b>			
1	DERTERGENT LIQUIDE		
2	DÉSINFECTANT LIQUIDE « PHAGOSCOPE APA »		
3	GEL HYDROALCOOLIQUE CARTONS DE 6		
4	JAVEL LA CROIX CARTON DE 5L		
5	SAVON 400g		
6	ALCOOL 70% FLACON DE 1000L		
<b>3-B2. MATERIELS</b>			
7	GOBELETS		
8	PULVÉRISATEUR 20 l MATABI		
9	SEAU EN PLASTIQUE AVEC COUVERCLE		
10	ATOMISEUR		
11	DISTRIBUTEUR DE SAVON JVD		
12	BALAI RÉSERVOIR DS LAVAGE ET DÉSINFECTION SOL		
<b>3-B4. EPI</b>			
13	COTON HYDROPHILES 100 g		
14	SPARADRAP PERFORÉ EN ROULEAU		
15	MASQUES DE PROTECTION DE TYPE FFP2R		
16	GANT LATEX LÉGÈREMENT POUDRÉ SAFETOUCH BTES DE 100		
17	COMBINAISON JETABLE TYVEK		

18	VISIÈRE BOUCLERS FACIALES TRANSLUCIDES LEGER ET CONFORTABLES		
19	CHARLOTTE RONDE USAGE UNIQUE BTES DE 100		
20	COUVRE CHAUSSURES POLYPROPYLENE ET ANTI DÉRAPANT		

## CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DES PRIX

Au lieu de

REF	DESIGNATION	Qté	Prix Unitaire	PRI
<b>3-B1. PRODUITS</b>				
1	DERTERGENT LIQUIDE			
2	DÉSINFECTANT LIQUIDE « PHAGOSCOPE APA »			
3	GEL HYDROALCOOLIQUE CARTON DE 6			
4	JAVEL LA CROIX CARTON DE 5L			
5	SAVON 400g			
6	ALCOOL 70% FLACON DE 1000L			
<b>3-B2. MATERIELS</b>				
7	GOBELETS			
8	PULVÉRISATEUR 20 I MATABI			
9	SEAU EN PLASTIQUE AVEC COUVERCLE			
10	ATOMISEUR			
11	DISTRIBUTEUR DE SAVON JVD			

12	BALAI RÉSERVOIR DS LAVAGE ET DÉSINFECTION SOL			
<b>3-B4. EPI</b>				
13	COTON HYDROPHILES 100 g			
14	SPARADRAP PERFORÉ EN ROULEAU			
15	MASQUES DE PROTECTION DE TYPE FFP2R			
16	GANT LATEX LÉGÈREMENT POUDRÉ SAFETOUCH BOITES DE 100			
17	COMBINAISON JETABLE TYVEK			
18	VISIÈRE BOUCLERS FACIALES TRANSLUCIDES LEGER ET CONFORTABLES			
19	CHARLOTTE RONDE USAGE UNIQUE BTES DE 100			
20	COUVRE CHAUSSURES POLYPROPYLÈNE ET ANTI DÉRAPANT			

*MATOMB le 15 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***BITOUNDE II***

**COMMUNE DE MOUANKO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°009BIS/AONO/C-MKO/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU  
CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MOUANKO, ARRONDISSEMENT DE  
MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA. REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP  
2021IMPUTATION : 55 43 541430 2223**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
55 43 541430 2223

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup>, Maitre d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du centre de promotion de la femme et de la famille de Mouanko, arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga, Région du littoral.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment : travaux préparatoires, maçonnerie, revêtement et murs, toiture-plafond, menuiserie bois et alu métallique, l'électricité, plomberie et sanitaire, peintures, climatisation, signalisation.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-six millions (26.000.000) de francs CFA.**

**4. Allotissement**

Les travaux sont en un (01) lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes non exclues de la Commande Publique.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : **55 43 641430 2223** .

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Commune de Mouanko, **Tel 69 53 07 06**, dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Mouanko, Tél **69 53 07 06** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Mouanko.\_

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Mouanko, Tél **69 53 07 06**, au plus tard le **06/07/2021 à 11 h 00** min précises et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°009bis/AONO/C-MKO/CIPM/2021 du 14/06/2021

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MOUANKO, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA, REGION DU LITTORAL**

*«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent vingt-quatre mille (524.000) FCFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date d'origine de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/07/2021 à 12 h 00 min** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mouanko,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier..

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif et pièce administrative non conforme et non régularisé après 48h après dépouillement;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Le non-respect des cinq premiers critères essentiels ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;
- Absence de la caution de soumission.
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;

## Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

1. La capacité financière ;
2. Les références de l'entreprise ;
3. L'expérience du personnel d'encadrement ;
4. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
5. Note méthodologie d'exécution des travaux ;
6. La présentation générale de l'offre ;

**NB :** Pour être techniquement qualifié, un soumissionnaire doit avoir validé les cinq premiers critères dits essentiels.

### Conditions de l'évaluation financière.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

### Evaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Maître d'Ouvrage.

### Additif à l'Appel d'Offre

Le Maire se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

### Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

*MOUANKO le 15 Juin 2021*

*Le MAIRE*

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

# MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS – FIRMES) EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'INVENTAIRE ET LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUNN° DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : AMI N° 00004/MINEE/SG/DMRE/UCPSECTEUR : EAU ET ASSAINISSEMENTRÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : PRÊT FAD ET DON ACTFCN: PRÊT FAD N° 2100150040293N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-E00-008**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) et un Don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN) pour financer le coût du Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Etudes MRU), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'une firme chargée de réaliser l'inventaire et la mise en place d'un outil de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural au Cameroun pour une période de douze (12 mois).

## 2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les actions suivantes :

### *Volet inventaire*

- Faire l'inventaire des points d'eau et des latrines existantes dans chacune des Communes du Cameroun ;
- Intégrer ces valeurs dans la base de données d'un système de gestion des ouvrages qui sera créé à cet effet ;
- Produire des cartes thématiques sur les ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de base.

### *Volet informatique*

- Prendre connaissance de la base de données existante au MINNE et analyser les possibilités de l'améliorer pour la prise en compte des résultats du futur inventaire national des ouvrages d'AEP ;
- Proposer éventuellement une alternative plus intéressante sur la base des outils utilisés dans les autres pays ou l'évolution actuelle de la technologie ;
- Superviser l'intégration des données de l'inventaire national des ouvrages d'AEP et intervenir le cas échéant ;
- Apprécier les rendus thématiques des inventaires et intervenir le cas échéant pour les rendre plus lisibles et parlantes

## 3. Participation et origine

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Maître d'Ouvrage, invite les Consultants (bureaux d'études) éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation de la présente mission. Les consultants ou Groupes de Consultants intéressés doivent fournir les preuves qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinence pour l'exécution des prestations à réaliser (brochures, description des missions similaires, expériences dans des missions comparables, qualifications et disponibilité du personnel clé, etc...).

## 4. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fond Africain de Développement (FAD) et un Don du Réseau et Centre Africain de Technologie Climatique et de Finance (ACTFCN)

## 5. Remises des offres

Les expressions d'intérêt, rédigées en français ou en anglais peuvent être transmises par message électronique au courriel [projetetudesmru@gmail.com](mailto:projetetudesmru@gmail.com), avec copie à [jeanpaulgwet@gmail.com](mailto:jeanpaulgwet@gmail.com) et [cinesmben@yahoo.fr](mailto:cinesmben@yahoo.fr) ou déposées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **02 JUILLET 2021 à 15h 00** (heure locale) et porter expressément les mentions :

*« Manifestation d'intérêt (service de consultants - firmes) : en vue du recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'inventaire et la mise en place d'un outil de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural au Cameroun  
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Unité de Coordination du Projet d'Etudes et de Préparation d'un programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, Olezoa , derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction. Téléphone. : +237 694 03 73 32 / 699 20 14 93/677 22 69 48, Email. : [projetetudesmru@gmail.com](mailto:projetetudesmru@gmail.com)

## 6. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008 révisée en juillet 2018, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants (bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h 00 à 15 h 00. (heure locale). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Unité de Coordination du Projet d'études et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eaux Potable et d'Assainissement en Milieu Rural de le retenir sur la liste restreinte.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

**THOME NDJOUKE ADOLPHE**

## COMMUNE DE YOKO

**DECISION N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET MANKIM -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Avis de consultation N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour la fourniture des équipements en matériel médical des Centres de Santé Intégrés (CSI) de Linté et Mankim -Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°008 du 23 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'ouverture des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010 et des Avis de consultation N°001 et N°002 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **ETS LA PIERRE, B.P :6013 Yaoundé Tel : 699 19 00 67/ 677 58 36 80**, est retenu pour la fourniture des équipements en matériel médical des Centres de Santé Intégrés (CSI) de Linté et Mankim -Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

**Article 2**: Le montant TTC du contrat est de **7 775 100 (sept millions sept cent soixante quinze mille cent) FCFA lot 1 CSI de Linté et 7 775 100 (sept millions sept cent soixante quinze mille cent) FCFA lot 2 CSI de Mankim**

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 02 (deux) mois calendaires.

**Article 4**: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**COMMUNIQUE N° 0000025/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS (LISTE RESTREINTE) DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 21 JANVIER 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA CHAINE DE REALISATION ET DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) ET DON DU RESEAU ET CENTRE AFRICAIN DE TECHNOLOGIE CLIMATIQUE ET DE FINANCE (ACTFCN).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE COMMUNIQUE:

Les firmes ci-après désignées ont été retenues dans la liste restreinte pour le recrutement d'un consultant en vue du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de réalisation et de gestion des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural au Cameroun :

N°	FIRMES	RANG	ADRESSES
1	Groupement COMETE et SONEDE International	1 <sup>er</sup>	B.P 97 1002 Tunis Tél : +216 31 30 78 00 Email : <a href="mailto:dg@comete.com.tn">dg@comete.com.tn</a>
2	Groupement Le Competing sarl et Lucem Global Consulting	2 <sup>ème</sup>	BP. 7214 Yaoundé Tél : 222 21 59 88 Email : <a href="mailto:cae@lecompeting.com">cae@lecompeting.com</a>
3	SEC	3 <sup>ème</sup>	Ndjamena-Tchad Tél : +235 66 09 96 94/92 60 11 78 Email : <a href="mailto:secingenieursconseils@gmail.com">secingenieursconseils@gmail.com</a>
4	BECOM Ltd	4 <sup>ème</sup>	Tél : 234 14 61 78 55 Email : <a href="mailto:info@saintalbertcharity.org">info@saintalbertcharity.org</a>
5	Groupement BIIDD et VIPOD	5 <sup>ème</sup>	B.P. : 4408 Yaoundé Tél : 243 00 47 87/677 47 36 64 Email : <a href="mailto:info@biidd.org">info@biidd.org</a> <a href="mailto:idjomo@biid.org">idjomo@biid.org</a>
6	Groupement Altdev Sarl et SETICO ING Cameroun Sarl	6 <sup>ème</sup>	B.P. : 30 611 Yaoundé Tél : 696 84 98 48/242 01 10 82 Email : <a href="mailto:info@agora-consulting.net">info@agora-consulting.net</a>

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>, envisage l'acquisition du Paquet Minimum en procédure d'urgence au profit des Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup> pour le compte de l'année Scolaire 2021 – 2022. Vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations que vous voudrez bien chiffrer et retourner, pour le lot unique, au plus tard le 28 Juin 2021 à **13 heures**, heure locale, sous enveloppe scellée et anonyme adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>.

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de **dix neuf millions cinq cent trente-neuf mille cinq cent (19 539 500 FCFA) francs CFA**.

### 3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national.

### 4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé III<sup>e</sup> (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé III<sup>e</sup> (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>, au titre des frais d'acquisition du dossier de Demande de Cotation.

## 6. Remises des offres

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires devra être accompagnée des documents suivants :

### - Pièces administratives :

- Une déclaration d'intention de soumissionner ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;
- Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

- Une quittance d'achat de la présente DC d'un montant de **trente mille (30 000) FCFA** ;  
Une caution de soumission d'un montant **trois cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-dix (390 790 FCFA) francs CFA**.
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

### - Spécifications techniques :

- Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
- Les spécifications techniques du matériel.

### - Offre financière :

- La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;
- Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page.
- L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III<sup>e</sup>**, au plus tard le **28 Juin 2021 à 13 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2021 du 26 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**  
**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des prestations est de **Quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **trois cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-dix (390 790 FCFA) francs CFA** et valable pendant **Cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations de la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28 juin 2021 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>**.

## 10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup> (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**).

***NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.***

YAOUNDE le 11 Juin 2021

Le MAIRE

**OWONA LUC**

# INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**COMMUNIQUE N°042 /C/INJS/DAG/2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports communique :**

Par Décision N°005/D/INJS/DAG/2021 du 09 JUIN 2021, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux sus-mentionnés :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Nature des prestations</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
<b>ETS ADE ET FRERES</b>  <b>BP YAOUNDE</b>  <b>Tél : 699 225 937</b>	<b>TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).</b>	<b>38 538 380</b>	<b>3 mois</b>

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales de l'INJS aux fins de l'élaboration du marché y relatif.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le **DIRECTEUR**

**EBAL MINYE EDMOND**

## HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 27/05/2021 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PMI du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu les circulaires N°002 et 003/CAB/PM du 31Janvier 2001qui précisent les modalités de mutation économique des marchés

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2001 portant formation du Gouvernement,

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation e fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital

Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation

des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu les résolutions du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 POUR LA

FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LA PEDIATRIE de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique etPédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 27 Mai 2021 relatif à de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021

### DECIDE :

**Article 1er:** L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°0111AONOIHGOPEDIDGICIPM12021 DU 04 mai 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LA PEDIATRIE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2021 est déclaré **infructueux**.

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PR. MBOUDOU Emile**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI  
DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la santé public, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER;
- MACONNERIE;
- CHARPENTE-COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- REVETEMENT ET PEINTURE ;
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE — SANITAIRE ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **14 079 490 (Quatorze millions soixante-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix) FCFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par Budget d'Investissement Public 2021

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 **portes 115/117** de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 **Portes 115/117** de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au deuxième étage de l'immeuble siège au plus tard le **30/06/2021 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/  
AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 11/06/2021  
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGAN?, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5,  
DEPARTEMENT DU WOURI  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres(RPAO) Le soumissionnaire doit produire son offre en 09 (Neuf) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plies doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPAO.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois).

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par une banque de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de : **281 590 FCFA (Deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent quatre-vingt-dix)** Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu le **30/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui / non)

#### critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièces
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP (offre financière)
- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative à l'ouverture
- Non-conformité d'une Pièce Administratives ou non régularisées dans les 48 heures après le dépouillement.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
- Figurer dans le répertoire annuel a les entreprises défailtantes établies par le MINMAP.
- Note technique inférieure à 6/8 de ces crit7res

#### critères essentiels :

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Présentation de l'offre Oui/Non
- La capacité financière et chiffre d'affaire Oui/Non
- Les références de l'Entreprise Oui/Non
- Le personnel d'encadrement Oui/Non
- Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- note méthodologique (organisation planning d'approvisionnement, compréhension du projet) Oui/Non
- Acceptation des conditions du marché CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages et signé et daté à la dernière page. Rapport de visite de site signé sur l'honneur plus photos en couleur Oui/Non

L'offre est validée après satisfaction de 6/8 au moins de ces critères.

#### Conditions d'évaluation financière

- A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

#### Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

### 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement évaluée la moins disant.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Mairie de Douala 5<sup>ème</sup> Porte 115/117 Tel : 677 46 96 95

*DOUALA le 10 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***MFEUNGWANG Richard***

## COMMUNE DE MBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 DU 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.FINANCEMENT :  
BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : CONVENTION N° .....**

### FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune de MBE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MBE, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PES A CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

100 ..... TRAVAUX PREPARATOIRES

200 ..... TRAVAUX DE FORATION

300 ..... EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE

400 ..... REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE

500 ..... POSE DE POMPES : PMH

600 .....COUT ENVIRONNEMENT

700 .... FORMATION

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :**(dix Sept millions cinq cent mille) 17.500 000 FCFA TTC.**

### 4. Allotissement

Sans objet

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **40 000 (Quarante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MBE.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 02/07/2021 à 13 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 du 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01)  
FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

**NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **350 000 (Trois cent cinquante mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de PAppel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02/07/2021 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

7. La pièce du dossier administratif non conforme et non régularisé dans les quarante-huit heures après dépouillement ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de forage d'un montant au moins égal à : 10 000 000 (dix millions) francs CFA (pièces justificatives : copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire) ;
3. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à réévaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MBE.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

MBE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

**BABA..**

## COMMUNE D'EFOULAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°007/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021 DU 02/06/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES  
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT  
D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40.000 KM), PHASE I ET PHASE I.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le la maitrise d'oeuvre DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40,000 km), PHASE I et PHASE II Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux de réhabilitation de la route NGONEBOK-ABO'ONTOMBA dans l'Arrondissement d'Efoulan, Département de la Mvila, Région du Sud (40,000 km).

### 2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- S'assurer en liaison avec l'Ingénieur de la signature par le Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- S'assurer de l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

### 3. Cout Prévisionnel

Montant TTC prévisionnel est de 7 500 000 fcfa

### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel **d'Offres est** ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Études Techniques de droit camerounais, conformément à l'article 78 alinéa 3 du décret No 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP Ligne Fonds routier, Exercices 2021 et 2022, Imputation :

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté auprès des Services du Maire de la Commune d'Efoulan, Maître d'Ouvrage.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maire de la Commune d'Efoulan, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune d'Efoulan d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de dix Mille **(10 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etude Technique désireux de participer à l'Appel d'Offres.

## 8. Remises des offres

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque dossier ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et six (06) copies ;
- L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

**N.B.** : Cette enveloppe C contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°007/A0NO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021 DU 02/06/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX  
DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT D'EFOULAN,  
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40,000 KM), PHASE I ET PHASE II »**

**Financement : Budget M1NTP-Ligne Fonds Routier Exercice : 2021 ET 2022**

COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR  
CONSERVATION

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés à la Commission Communale de la Mairie d'Efoulan **au plus tard le 24/06/2021 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°007/A0NO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021 DU 02/06/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX  
DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT D'EFOULAN,  
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40,000 KM), PHASE I ET PHASE II**

**Financement : Budget MINTP-Ligne Fonds Routier Exercice : 2021 ET 2022  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 9. Delai de Livraison

La durée d'exécution globale des prestations est de huit (08) mois, soit quatre (04) mois pour chaque phase, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux. **NB**: La seconde phase sera réalisée après la réception de la première phase des travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à cent cinquante mille (150 000) fCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité

des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. Dans la première phase l'ouverture des offres administrative (volume 1) et les Offres techniques (volume 2) auront lieu le **24/06/2021 à 15 heures** à la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier. Dans la seconde phase, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, séance tenante pour les soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires ; un dossier administratif conforme et une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

1 Absence de l'original de la caution de soumission ;

2 Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

3 Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

4 Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces non authentiques ;

5 Absence dans l'offre technique de :

5.1) - l'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

5.2) - Une analyse des prestations à effectuer, l'approche technique et la méthodologie envisagée ;

6 Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Dévîs Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié ;

7 Absence dans l'offre financière d'une soumission timbrée, signée et datée ;

8 Absence dans l'offre financière du sous-détail des prix unitaires ;

9 N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100. 14-2 : Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

a) Qualification des experts et de leur expérience dans le domaine du projet : sur 60 points

b) Références du BET : sur 40 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1 ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont l'offre financière témoin scellée contenue dans l'enveloppe C aura été transmise tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante; MS Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = 1(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière}) / 100$$

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d' Efoulan.

*EFOULAN le 2 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***EBALE ADJOMO Richard***

**COMMUNE DE YOKO**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION  
N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES  
EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET  
MANKIM-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),**

**Communique :**

Par **DECISION N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
<b>LOT1</b> : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré (CSI) de Linté-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	<b>ETS LA PIERRE, B.P :6013 Yaoundé</b>  <b>Tel : 699 19 00 67/</b>  <b>677 58 36 80</b>	<b>6 520 000</b>	<b>7 775 100</b>	<b>60 jours</b>	<b>Ressources Transférées MINSANTE</b>
<b>LOT 2</b> : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mankim-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre		<b>6 520 000</b>	<b>7 775 100</b>	<b>60 jours</b>	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

**FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ÉLEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT) "EN PROCÉDURE D'URGENCE"  
PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le **26 mars 2021**, entre le PRODEL et SOCOOPPBA COOP - CA pour l'a **mélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena**, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun, il est prévu la **fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat)** au profit de cette structure. Pour la réalisation de cette activité, le PCA de la SOCOOPPBA COOP CA lance une Demande de Cotation Ouverte pour la fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat)

### 2. Allotissement

La présente Demande de Cotation est constituée d'un lot unique intitulé : fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat).

### 3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, pouvant satisfaire aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

### 4. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par une partie des du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena.

Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; dès publication du présent avis.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

**7. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.5, au plus tard le **30 Juin 2021 à 11 heures** et porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION OUVERTE****N°05/DC/SOCOOPBA COOP - CA/CIPM/2021 du 10 Juin 2021****FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT)****"EN PROCEDURE D'URGENCE"****"A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"****8. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le PCA est de **soixante (60) jours**.

**9. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DDC d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**10. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières) aura lieu le **30 Juin 2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Siège de la SOCOOPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 11. Critères d'évaluation

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Moins de 3/4oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

### 1. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- Les marchés similaires des trois dernières années oui/non;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non;
- L'autorisation du fabricant oui/non;
- La garantie *oui/non*.

## 12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- Été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier de Demande de Cotation ;
- Satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- Été évaluée la moins-disant.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34.

**N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48**

*BANGANGTE le 10 Juin 2021*

*Le PRÉSIDENT*

***DIEUTCHOU NGOKO***

# COMMUNE DE BIWONG BULU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 DU 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT BUDGET MINTP, EXERCICES 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de la route Metypkwale-Momebili et Koungoulou Ngoe-Nkol Abouk dans l'arrondissement de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud. Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental travaux d'entretien de la route Metypkwale-Momebili et Koungoulou Ngoe- Nkol Abouk dans l'arrondissement de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud.

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental de la mise en oeuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

## 3. Cout Prévisionnel

Montant TTC prévisionnel : 7 500 000 FCFA

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, conformément à l'article 78 alinéas 3 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP Ligne Fonds routier, Exercices 2021 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté auprès des Services du Maire de la Commune de Biwong Bulu à Biwong Bulu, Maître d'Ouvrage.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maire de la Commune de Biwong Bulu à Biwong Bulu, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Biwong Bulu d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **vingt-cinq Mille (25 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etude Technique des reux de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque dossier ;

- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et six (06) copies ;

- L'enveloppe C contenant l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-BBLU/CIPM/2021 du 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. Financement : Budget MINTP, Exercices 2021 et suivants. Imputation

COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés à la Commission Communale de la Mairie de Biwong Bulu **au plus tard le 21/06/2021 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007A0NO/C-BBu/CIPM/PU/2021 du 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. Financement : Budget MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, Exercices 2021.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEIVIENT ».**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de huit (08) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à cent cinquante mille (150 000) fCFA soit cinquante mille (50 000) fCFA pour la phase I et cent mille (100 000) fCFA pour la phase II. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois. ET devraient être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong-Bulu **le 21/06/2021 à 15 Heures**. A cet effet les offres seront reçu jusqu'à 14H00 au plus tard, le même jour. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une seule personne par entreprise). Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- 1 - Absence de l'original de la caution de soumission;
- 2 - Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- 3 - Non-conformité après un délai de 48 heures, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- 4 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces non authentiques ;
- 5 - Absence dans l'offre technique de :
  - 5.1) - l'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur l'honneur par le soumissionnaire;
  - 5.2) - absence d'une attestation de non exclusion au Marché Public (ARMP);
  - 5.3) - Une analyse des prestations à effectuer, l'approche technique et la méthodologie envisagée;
- 6 - Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Devis Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié;
- 7 - Absence dans l'offre financière d'une soumission timbrée, signée et datée;
- 8 - Absence dans l'offre financière du sous-détail des prix unitaires;
- 9 - N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

### Critères essentiels

#### Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et de leur expérience dans le domaine du projet : sur 60 points;
  - b) Références du BET: sur 40 points. Les offres financières
    - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
    - Offre financière incomplète ;
    - absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- non-conformité au modèle de soumission ;

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, Tel: 672 72,60 77,1683 68 90 96.

*BIWONG-BULU le 27 Mai 2021*

*Le MAIRE*

**NDONGO EBIA SAMUEL**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°006/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM/EMK PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE  
LAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE  
DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION A L'HOPITAL  
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et' Pédiatrique de Douala communique :**

L'ENTREPRISE MEDIBEST SARL, BP : 12188 DOUALA, Tel : (237) 699 99 61 31, est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>Montant (TTC)</b>	<b>Délais d'exécution</b>
L'ENTREPRISE MEDIBEST SARL	29 999 965 (vingt-neuf million neuf cent quatrdringt-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq FCFA)	Quarante-cinq (45) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*DOUALA le 19 Mai 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

## COMMUNE NKOLAFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVELEXERCICE : 2021 IMPUTATION: 641175 2254 821 AUTORISATION : IW02477 MONTANT PREVISIONNEL : 25 000 000 TTC**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
641175 2254 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de **renforcement du réseau MT/BT de EKOM – NKOL-OBOM dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre**

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier, amené et repli du matériel ;
- Etude et piquetage ;
- Abattage et élagage d'arbres ;
- Renforcement de la ligne MT existante en ligne MT/BT triphasé ;
- Construction d'une ligne MT monophasé en câble torsadé 4\*25mm<sup>2</sup> ;
- Prestations diverses.
- Etc...

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC**.

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL), exercice 2021 sur la ligne **IMPUTATION: 641175 2254 821**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Nkolafamba**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la **Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général)** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Nkolafamba** d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la **Commune de Nkolafamba**, au plus tard le **01 JUILLET 2021 à 12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au **Maire de la Commune de Nkolafamba**. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **01 JUILLET à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

**Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

### 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en un (1) temps le **01 JUILLET 2021** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.

**Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.**

### 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. {Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats

#### 1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** des critères essentiels ;

#### 2 Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	03 /oui
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	41 /oui
3	Visite de site	03 /oui
4	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	04 /oui
5	Capacité financière	01 /oui
<b>TOTAL</b>		<b>/ 53 /oui</b>

### 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** (37 sur 53) des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *quatre-vingt-dix (90) jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### Additif à l'appel d'offres

Les additifs au Dossier d'Appel d'Offres pourront également être ajoutés par le Maître d'Ouvrage, en vue de rendre plus claire la compréhension du document d'Appel d'Offres ou d'apporter des modifications techniques autres à ces documents. Ces additifs seront transmis, le cas échéant, à tous les soumissionnaires, et feront partie des documents d'Appel d'Offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

**Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU 1517 ».**

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MAIRE

**ONDIGUI OWONA Jean francois**

## FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 13  
AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AVEC LA  
CONSTRUCTION DE DEUX ABRIS EN GRILLES AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),**

Porte à l'attention du public, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des marchés, aucune offre n'est conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sus évoqué.

Aussi, Monsieur le Directeur Général déclare le Dossier d'Appel d'Offres relatif à la fourniture et l'installation de deux groupes électrogènes avec la construction de deux abris en grilles au FEICOM, infructueux en conformité à l'article 103 alinéa 1.b. du Code des Marchés Publics.

*YAOUNDE le 8 Juin 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

**COMMUNE DE YOKO**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION  
N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET  
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),**

**Communique :**

**Par DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres  
susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :**

<b>Lot de soumission</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant HTVA (en FCFA)</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délais d'exécution</b>
<b>Lot unique</b> :Fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022	<b>ETS EL SHADÄI &amp; BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé,</b>  <b>Tél : 696 08 23 90/ 653 17 50 80/</b>  <b>699 99 14 62</b>	<b>5 921 472</b>	<b>5 921 472</b>	<b>60 jours</b>

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

## COMMUNE DE YOKO

**DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO-RENTREE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu
- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Avis de consultation N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour la fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022 ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°008 du 23 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'ouverture des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010 et des Avis de consultation N°001 et N°002 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **ETS EL SHADÄI & BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé, Tél : 696 08 23 90/653 17 50 80/699 99 14 62** est retenu pour la fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentée scolaire 2021-2022.

**Article 2** : Le montant TTC du contrat est de 5 921 472 (cinq millions neuf cent vingt un mille quatre cent soixante douze) FCFA.

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 02 (deux) mois calendaires.

**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 26/05/2021 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu les circulaires N°002 et 003/CAB/PM du 31Janvier 2001qui précisent les modalités de mutation économique des marchés Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2001 portant formation du Gouvernement,

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation e fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital

Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation

des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu les résolutions du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 POUR LA

FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 26 Mai 2021 relatif à de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021

## **DECIDE :**

**Article 1er:** L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2021 est déclaré infructueux.

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DOUALA le 26 Mai 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PR. MBOUDOU Emile**

## COMMUNE DE YOKO

**DECISION N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE YOKO-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;

Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux d'extension du réseau électrique, fourniture et pose des lampadaires solaires dans la ville de Yoko-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim- Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **GROUPEMENT EMERGENCE-CIELS SARL, B.P : 14 212 Yaoundé, Tél : 699 968 450**, est retenu pour les travaux d'extension du réseau électrique (Lot 1) et la fourniture et pose des lampadaires solaires (Lot 2) dans la ville de Yoko-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

*YOKO le 6 Mai 2021*

**Article 2**: Le montant TTC du contrat est de 40 014 338 (Quarante millions quatorze mille trois cent trente huit) FCFA lot 1, et 6 964 200 (six millions neuf cent soixante quatre mille deux cent) FCFA lot 2.

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

**Article 4**: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE YOKO

**DECISION N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTE - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;**
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;**
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;**
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;**
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;**
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;**

Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;

Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekaming-vers Makouri (20 km) avec pose de buses-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

Le MAIRE

DECIDE :

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 1<sup>er</sup>:** Le soumissionnaire, **GROUPEMENT ETS SABIR ET ETS MOHAMADOU MOUSTAPHA ISSIAKOU, Tél : 676 40 82 82**, est retenu pour les travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaires de Linté - dans la commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du centre.

**Article 2 :** Le montant TTC du contrat est 29 985 770 (vingt neuf millions neuf cent quatre vingt cinq mille sept cent soixante dix) FCFA

**Article 3:** La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE YOKO

**DECISION N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO : ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu
- Vu

l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;



- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les agglomérations rurales de la Commune de Yoko : Issandja-Chefferie, Koundé, Medjanvouni (trois lots)-Département du Mbam et Kim- Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **ETS TUM'S & FILS SARL, Tél : 670 214 215/695 232 500** est retenu pour l'exécution des travaux de construction de forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les agglomérations rurales de la Commune de Yoko : Issandja-Chefferie (Lot 1), Koundé (Lot 2), Medjanvouni (Lot 3)-Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

**Article 2** : Le montant TTC du contrat par lot est précisé dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot 1 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Issandja-chefferie	7 103 432	8 470 843	04 mois	Ressources transférées
lot 2 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Koundé	7 103 432	8 470 843	04 mois	
Lot 3 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Medjanvouni	7 103 432	8 470 843	04 mois	Budget propre de la Commune Le MAIRE

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat de chaque lot au cours de l'exercice budgétaire 2021 **ANNÉE (14 Mois) civile** calendaires.

**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE YOKO

**DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM)-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;





- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 Km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **ETS ZAC, B.P : 11 898 Yaoundé, Tél : 699 41 93 97/675 02 48 44**, est retenu pour les travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 Km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

*YOKO le 6 Mai 2021*

**Article 2** : Le montant TTC du contrat est de **119 738 925 (cent dix neuf millions sept cent trente huit mille neuf cent vingt cinq) FCFA**

*Le MAIRE*

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 03 (trois) mois calendaires.

**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DEMANDE DE COTATION N°012/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 08/06/20212021 POUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DU FEICOM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation pour l'acquisition et la configuration d'un logiciel de planification des activités du FEICOM.**

## 2. Consistance des prestations

L'adjudicataire retenu au bout du processus d'attribution aura pour obligation :

? La fourniture, l'installation et la configuration du logiciel de planification ;

? La formation des personnels du FEICOM en charge de la planification, à la manipulation du logiciel sus-évoqué.

Les prestations devront respecter les spécifications mentionnées dans la présente Demande de Cotation.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC.**

## 4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises de services informatiques, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture desdits services et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **dix millions (10 000 000) F CFA.**

## 5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire « 20-10-00 « Logiciels ».

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN, Rue 4.561 ;

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **quarante mille (40.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561, poste 217, porte 11 au plus tard le **05/07/2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

***Demande de Cotation N°012/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 du 08/06/2021***

***pour l'acquisition et la configuration d'un logiciel de planification des activités du FEICOM.***

***« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »***

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à vingt-un (21) jours ouvrés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la LETTRE-COMMANDE.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **quatre cent quarante mille francs (440 000) francs CFA**, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **05/07/2021 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4<sup>ème</sup> Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Attribution

La LETTRE-COMMANDE sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, situé à l'ancien siège du FEICOM.

**Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11**

**BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561**

**Fax : (237) 222 23 17 59**

**NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».**

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***



## COMMUNE DE YOKO

**DECISION N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 DU 07 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) - COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu la Constitution ;**
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;**
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;**
- la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**
- Vu**
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**
- la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**
- Vu**
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;**
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret N° 2019/094 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;**
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;**
- Vu le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base;**

- Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Délibération N°012 /DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CDPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbe-village de la Paix-Jerusalem (28 Km) - Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim- Région D du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offres National Ouvert N°006, 007, 008, 009, 010 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: le soumissionnaire, **ETS FLORES ENTREPRISE, B.P: 0000 YAOUNDE, TEL : 695 275 474** est retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbe-village de la Paix-Jerusalem (28 km).

**Article 2** : Le montant TTC du contrat est de **six millions (6 000 000) Francs CFA.**

YOKO le 4 Juin 2021

**Article 3** : La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est cent trois jours (103) Jours calendaires.

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 4** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**COMMUNE DE GALIM**

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR REXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (BAMENDJING - NGOYA - CAMP DES PÊCHEURS) 14,20 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS; LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAUMMAÎTRE D'OUVRAGE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

**Article** : Le marché, objet de L'Appel d'Offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à :

LIBELLE	ADJUDICATAITE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (BAMENDJING  - NGOYA - CAMP DES PECHEURS) 14,20KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES  BAMBOUTOS	Groupe Wam's  International Sari  BP 174 Bamenda  TEL 67750 65 50	99 747 438 (quatre-vingt-  dix-neuf millions sept cent quarante-sept mille trois cent trente-huit)  francs CFA	05 (Cinq mois)

*GALIM le 12 Mai 2021*

*Le MAIRE*

**TSHOUONGANG Elie Saker**

**COMMUNE DE YOKO**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),**

**Communique :**

Par **DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021** la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<b>Lot de soumission</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant HTVA (en FCFA)</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délais d'exécution</b>
<b>Lot unique : travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekaming-vers Makouri (20 km) avec pose de buses- commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre</b>	<b>ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé,  Tél : 674 04 81 95</b>	<b>22 610 389</b>	<b>26 962 888</b>	<b>04 mois</b>

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

## COMMUNE DE MAKAK

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2021.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de MAKAK lance pour le compte du Gouvernement, une demande de cotation relative à l'acquisition en appareillages pour les personnes handicapés de la commune de MAKAK, département du Nyong et Kellé, région du Centre

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la consultation, sont les suivantes :

- La fourniture du matériel y compris toute sujétion ;
- divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **5 000 000 (cinq millions francs) FCFA**.

### 4. Allotissement

Les prestations du présent dossier de cotation sont réparties en un lot.

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières dans les domaines du mobilier, du matériel et des réseaux informatiques.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun.

### 7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de la commune de MAKAK (Secrétariat général), Tél : 699 80 69 35

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la commune de Makak (Secrétariat General) dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA** payable à la recette Municipale de MAKAK.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de la commune de MAKAK sous pli fermé au plus tard le **08 JUILLET 2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS DE DEMANDE DE COTATION**

**N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE**

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **100 000 (cent mille francs) CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **08 JUILLET 2021 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Mairie de MAKAK, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Offre incomplète ou non conforme
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des fournitures.

### 2. Principaux critères de qualification

- Références du soumissionnaire ;
- Délai de livraison ;
- Capacité financière ;
- Lettre de soumission signée avec cachet.

## 15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière évaluée le moins disant (hors taxes), reconnue conforme au Dossier de Consultation et remplissant les capacités techniques.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la commune de MAKAK (Secrétariat général) sis dans les locaux abritant la mairie de MAKAK au numéro : 699 80 69 35 Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 222 20 37 32 ; 658 26 26 82 ; 651 64 91 94. CONAC : 1517.

*YAOUNDE le 9 Juin 2021*

*Le MAIRE*

***MBOGOL III Jean jacque***

**COMMUNE DE YOKO**

**PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO : ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),  
Communique :**

Par **DECISION N° 001 /D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot 1 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Issandja-chefferie	<b>ETS TUM'S &amp; FILS SARL,</b>  <b>Tél : 670 214 215/ 695 232 500</b>	7 103 432	8 470 843	04 mois	Ressources transférées MINEE
lot 2 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Koundé		7 103 432	8 470 843	04 mois	
Lot 3 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Medjanvouni		7 103 432	8 470 843	04 mois	Ressource propre de la Commune

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

## COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-DANS LA COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE)

#### Communique :

Par **DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
<b>LOT 1 :</b> Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée un supermarché (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage le prolongement du supermarché (6 unités commerciales)	<b>Société GLOBAL SERVICES &amp; TRADE SARL, B.P : 86 69 Douala,</b>  <b>Tel : 670 77 88 16/</b>  <b>696 57 56 95</b>	<b>40 251 573</b>	<b>48 000 000</b>	<b>210 jours</b>	<b>Ressources transférées MINDDVEL</b>
<b>LOT 2 :</b> Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée, un café-restaurant avec terrasse (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage, six espaces d'activités économiques (6 unités commerciales)	<b>ETS DELTA BTP,</b> <b>B.P : 19 624 Yaoundé,</b>  <b>Tél : 674 04 81 95</b>	<b>40 625 645</b>	<b>48 446 082</b>	<b>210 jours</b>	

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

**COMMUNE DE NGAOUNDAL**

**ADDITIF N° 14/A/MO/CIPM/ CNDAL/2021 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT- DAO N° 11 BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**AU LIEU DE****1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de reexercice 2021, le Maire de la Commune de Ngaoundal lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une boucherie municipale à Danfilé.

**2. Consistance des travaux****3. Délais d'exécution****4. Coût prévisionnel****5. Participation et origine****6. Financement****7. Cautionnement provisoire****8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres****9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres****10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard **le 16/06/2021 à 10 heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI  
(En procédure d'urgence)  
A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"*

**11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**12. Ouverture des plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16/06/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**LIRE PLUTOT:****13. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2021, le Maire de la commune de Ngaoundal lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une boucherie municipale à Danfilé.

**14. Consistance des travaux****15. Délais d'exécution****16. Coût prévisionnel****17. Participation et origine****18. Financement****19. Cautionnement provisoire**

## 20. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

## 21. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

## 22. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard **le 18/06/2021 à 10 heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11BIS/AONO/MO/CTPiVI/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI  
(En procédure d'urgence)  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 23. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 24. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 18/06/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

*NGAOUNDAL le 11 Juin 2021*

*Le MAIRE*

**MOHAMADOU.. Sani**

**COMMUNE DE MEIGANGA****COMMUNIQUE N° 03/C/C-MGA/SG/21 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire -Maître d'ouvrage communique :

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de Lettre commande correspondante, conformément au tableau ci-dessous :

REF AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
AONO N°02 DU19/001/2021	Construction d'un bloc de DU deux salles de classes à l'Ecole publique Groupe II NGAOUNDERE mois LOKOTI	ETS NGAIGANAMO BP: 610 NGAOUNDERE	19 899 999	Trois (03)mois

Ladite Entreprise est priée de bien vouloir se présenter à la Commune de MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de Lettre commande. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

**COMMUNE DE YOKO**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),**

**Communique :**

**Par DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**

la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot unique : travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de Guéré-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim- Région du Centre	ETS TANKO DESIGN, B.P : 2 033 Yaoundé, Tél : 222 21 71 01/677 69 47 19	13 784 000	16 437 420	120 jours	Ressources transférées MINEDUB

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

**COMMUNE DE YOKO**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION  
N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET  
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),**

**Communique :**

**Par DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres  
susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :**

<b>Lot de soumission</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant HTVA (en FCFA)</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délais d'exécution</b>
<b>Lot unique</b> :Fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022	<b>ETS EL SHADÄI &amp; BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé,</b>  <b>Tél : 696 08 23 90/ 653 17 50 80/</b>  <b>699 99 14 62</b>	<b>5 921 472</b>	<b>5 921 472</b>	<b>60 jours</b>

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

**COMMUNE DE YOKO**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),**

**Communiqué :**

Par **DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot unique : Travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	ETS ZAC, B.P : 11 898 Yaoundé, Tél : 699 41 93 97/  675 02 48 44	100 410 000	119 738 925	90 Jours	Ressource FONDS ROU

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** suivants à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

**COMMUNE DE MBE**

**COMMUNIQUE N° 10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CIVIBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO MANGORON (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique :  
L'Entreprises suivant est par décision N° 10/D/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 du déclarées attributaires du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC Tranche ferme	Délai d'exécution
<b>ETS LAPELLE</b>	Relatif aux travaux de construction d'un pont sur le mayo Mangoron (Lot1) dans la Commune de MBE	HT :33 542 900 FCFA TTC: 39 999 431 FCFA	six (06) mois

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 7 Juin 2021

Le MAIRE

**BABA..**

**COMMUNE DE YOKO**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION  
N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET  
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),**

**Communique :**

**Par DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :**

<b>Lot de soumission</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant HTVA (en FCFA)</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délais d'exécution</b>
<b>Lot unique</b> :Fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022	<b>ETS EL SHADÄI &amp; BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé,</b>  <b>Tél : 696 08 23 90/ 653 17 50 80/</b>  <b>699 99 14 62</b>	<b>5 921 472</b>	<b>5 921 472</b>	<b>60 jours</b>

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 4 Juin 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 05/04/2021 POUR LA FOURNITURE DES  
MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission

Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 05 Mai 2021 relatif à la restitution du rapport de la sous-commission d'analyse et évaluation des offres administratives, techniques et financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 ;

## **DECIDE :**

**Article 1er:** L'entreprise **MEDIBEST SARL, BP : 12188 DOUALA, Tel : (237) 699 99 61 31** est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à **LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC de 29 999 965** (vingt-neuf million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq) **FCFA** et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DOUALA le 19 Mai 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

**COMMUNE DE YOKO**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTÉ - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),**

**Communique :**

Par **DECISION N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<b>Lot de soumission</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant HTVA (en FCFA)</b>	<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Délais d'exécution</b>	<b>Financement</b>
travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaires de Linté - dans la commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du centre.	<b>GROUPEMENT ETS SABIR ET ETS MOHAMADOU MOUSTAPHA ISSIAKOU,</b>  Tél : 676 40 82 82	25 145 300	29 985 770	120 jours	MINEPIA

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES  
N°20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU  
PAVILLON DE LA FMSB À L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités pour l'exercice 2020 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour l'exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé ;

Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service,

**D E C I D E**

**Article 1.-** L'entreprise **Cameroon Road Markers**, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020, ainsi qu'il suit :

<b>Objet de la Lettre-commande</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant TTC du contrat</b>	<b>Délai de livraison</b>
Exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé	Cameroon Road Markers	19 950 000 F CFA	Trois (03) mois

**Article 2.-** Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

**Article 3.-** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

**SOSSO Maurice Aurelien**

**UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I****PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'entreprise **Cameroon Road Markers**, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020, ainsi qu'il suit :

<b>Objet de la Lettre-commande</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant TTC du contrat</b>	<b>Délai de livraison</b>
Exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé	Cameroon Road Markers	19 950 000 F CFA	Trois (03) mois

A cet effet, le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent communiqué, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

**SOSSO Maurice Aurelien**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DEMANDE DE COTATION N°013/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 09/06/2021 POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES DES LOGICIELS DANS LES DOMAINES DE L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE CIVIL AU FEICOM

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation pour le renouvellement des licences des logiciels dans les domaines de l'architecture et du génie civil au FEICOM.**

## 2. Consistance des prestations

L'adjudicataire retenu au bout du processus d'attribution aura pour obligation :

- ? La fourniture et la mise en service des différents logiciels demandés ;
  - ? Les prestations d'accompagnement (kits d'autoformation, formations et assistance) ;
  - ? La fourniture des prestations d'exploitation et de maintenance des logiciels fournis pour une année.
- Le détail de toutes ces fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **trente millions (30 000 000) francs CFA, TTC.**

## 4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises de services informatiques, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture desdits services et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **dix millions (10 000 000) F CFA.**

## 5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire « 20-10-00 « Logiciels ».

## 6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité sis à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN.

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante mille (50.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, Rue 4.561, poste au plus tard le **06/07/2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

***Demande de Cotation N° 013/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 du 09/06/2021***

***pour le renouvellement des licences des logiciels dans les domaines de l'architecture et du génie civil au FEICOM***

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à vingt-un (**21**) jours ouvrés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la LETTRE-COMMANDE.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **six cent francs (600 000) francs CFA**, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **06/07/2021 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4<sup>ème</sup> Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Attribution

La LETTRE-COMMANDE sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, situé à l'ancien siège du FEICOM.

**Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11**

**BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561**

**Fax : (237) 222 23 17 59**

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »**

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***



## COMMUNE DE MAKAK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES DE LA MAIRIE (HOTEL DE VILLE), DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE MAKAK EXERCICE 2020 ET SUIVANTS**

### **FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Maire de la Commune de MAKAK Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'hôtel de ville (bâtiment R+1) de MAKAK dans le Département du NYONG et KELLE de la Région du Centre.

### **2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- a) Travaux préliminaires et installation de chantier
- b) La démolition des bâtiments existant
- c) Terrassements complémentaires
- d) Travaux de béton et de béton armé
- e) Travaux de maçonnerie
- f) Etanchéité et isolation
- g) Charpente-Couverture-Faux plafonds
- h) Revêtements souples et durs
- k) Menuiseries métalliques
- l) Menuiseries aluminium et bois
- m) Peinture

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est **deux cent cinquante –sept millions huit cent mille francs (257 800 000) FCFA TTC.**

### **4. Allotissement**

Sans objet.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiments recevant du public et ayant une bonne surface financière.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le budget du FEICOM, Exercices 2020 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et acheté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis, Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune de MAKAK, Tel : 699 53 98 50, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cent cinquante mille Francs CFA (150 000) à la Recette Municipale de la Commune de Makak** au titre des frais d'achat de dossier au titre des frais d'achat de dossier.

## 8. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au service des Marchés de la Commune de MAKAK (au plus tard, le **08 JUILLET 2021** à 12 heures précises, heure locale, et devront porter la mention suivante :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 du 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES DE LA MAIRIE (HOTEL DE VILLE), DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **huit (08) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq millions cent cinquante-six mille (5 156 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, acquittée à la main par le banquier émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le délai de validité de cette caution est de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres soumissionnées. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclaré irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO. Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **08 JUILLET 2021** à 13 heures précises, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de MAKAK, Service des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier pourront y assister.

## 13. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif resté incomplet après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
  - Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
  - Absence de l'attestation de visite du site.

### 2. Critères essentiels



Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

<b>N°</b>	<b>Activité</b>
A)	Présentation générale de l'Offre
B)	Qualification et référence du personnel technique
C)	Références de l'Entreprise
D)	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
E)	Note méthodologique, visite de site, planning et organisation
F)	Capacité financière (accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières) d'un montant supérieur ou égal à 50% du montant du marché
G)	Délai d'exécution dans le planning ou la soumission égal à huit (08) mois

#### **14. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les qualifications financières, techniques et administratives requises, celles-ci résultant des critères éliminatoires et essentiels.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Commune de MAKAK (Services des marchés au numero : 699 80 69 35

**NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »**

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

**MBOGOL III Jean jacque**

## COMMUNE DE MBE

**COMMUNIQUE N° 11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE TIBANG MBE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique :  
 L'Entreprises suivant est par décision N° 11/D/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 du déclarées attributaires du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION			
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TRANCHE FERME	MONTANT TRANCHE CONDITIONNELLE	DELAI D'EXECUTION
01	AONO N° 06...	Travaux de construction d'un pont sur la rivière tibang Mbé dans la Commune de Mbé	ETS SARDAOUNA ET FRERES	HTVA 33 542 977 FCFA  TTC 40 000 000 FCFA	HTVA: 44 444 444 FCFA  TTC : 53 000 000 FCFA	06 mois

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 7 Juin 2021

Le MAIRE

**BABA..**

**COMMUNE DE YOKO**

**DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

- Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction de deux immeubles commerciaux (R+1) le long de l'avenue principale de la ville de Yoko (deux lots)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour les travaux de construction de deux immeubles commerciaux (R+1) le long de l'avenue principale de la ville de Yoko (deux lots)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA
<b>LOT 1</b> : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée un supermarché (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage le prolongement du supermarché (6 unités commerciales)	<b>Société GLOBAL SERVICES &amp; TRADE SARL, B.P : 86 69 Douala, Tel : 670 77 88 16/696 57 56 95</b>	<b>48 000 000</b>
<b>LOT 2</b> : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée, un café-restaurant avec terrasse (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage, six espaces d'activités économiques (6 unités commerciales)	<b>ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95</b>	<b>48 446 082</b> YOKO le 6 Mai 2021  Le MAIRE  <b>ANNIR TINA Dieudonne</b>

**Article 2**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 07 (sept) mois calendaires.

**Article 3**: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE YOKO

**DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE À LINTÉ-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable alimentée en énergie solaire à Linté-Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **ETS TUM'S & FILS SARL, (Tél : 670 214 215/695 232 500)**, est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable alimentée en énergie solaire à Linte-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

**Article 2**: Le montant TTC du contrat est de 27 461 703 (Vingt sept millions quatre cent soixante un mille sept cent trois) FCFA.

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

**Article 4**: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**COMMUNE DE YOKO**

**DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu la Constitution ;**
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;**
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;**
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;**
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;**
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;**

**Vu** l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

**Vu**

**Vu** la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;

**Vu** la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekaming-vers Makouri (20 km) avec pose de buses-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi de proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

YOKO le 6 Mai 2021

**D E C I D E :**

Le MAIRE

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 1<sup>er</sup>:** Le soumissionnaire, **ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95**, est retenu pour les travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekaming-vers Makouri (20 km) avec pose de buses-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

**Article 2 :** Le montant TTC du contrat est de **26 962 888** (vingt six millions neuf cent soixante deux mille huit cent quatre vingt huit) FCFA

**Article 3:** La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE BIWONG BULU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/C.BBU/CIPM/2021 DU 19/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA EN DEUX LOTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de LA Commune de Biwong Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence qui porte sur les travaux de construction de DEUX (02) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune de Biwong Bulu. Les travaux se font dans le cadre du développement des Collectivités Locales Décentralisées.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent les étapes ci-après FORAGES

Prospection géophysique et implantation de chaque forage ;

Réalisation de l'installation de chantier'

Exécution des travaux des forages (foration, tubage, développement, essai) ;

Construction d'une clôture et d'un forage perdu ;

Réalisation de l'analyse physico chimique, bactériologique de l'eau

Formation des agents de maintenance ;

Fourniture d'une caisse à outils ;

Labellisation.

### 3. Cout Prévisionnel

COUT PREVISIONNEL EST DE 16 000 000 FCFA

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent marché sont regroupées en deux (02) lots de

-lot 1: un forage.

-lot 2: un forage

## 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou Sociétés de droit Camerounais exerçant dans le domaine des travaux d'hydrauliques, installées au Cameroun, juridiquement et financièrement autonomes, administrées selon les règles du droit commercial.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural(MINADER), exercice 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Biwong Bulu dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Biwong Bulu sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) FCFA versée à la Recette Municipale de ladite Commune (ie1-699 19 75 27/ 677 05 99 99).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposée contre récépissé à la Commune de Eliwong Bulu **au plus tard le 14/06/2021 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert En procédure d'urgence  
N106/AONO/PU/C.BBu/CIPM/2021 DU 19/06/2021 Pour les travaux de construction de DEUX (02) forages  
équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Biwong Bulu,  
Département de la felvila, Sur financement BIP MINADER 2021 »**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution du marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation mais ne devra pas dépasser le délai maximal de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie suivant le modèle joint en annexe, d'un montant de : 160 000(cent soixante mille) francs CFA pour chaque lot, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d' Afrique Centrale (COBAC). Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la préfecture d'EBOWA **le 14/06/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une personne par soumissionnaire).

## 13. Critères d'évaluation

Premier temps : évaluation des Offres Administratives et Techniques

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

Deuxième temps: ouverture des offres financières

### Principaux critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Abandon des chantiers, marchés précédents en cours de réalisation au-delà des délais contractuels sans raison techniques administratives éprouvées Pièces administratives :
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48h prévues par la réglementation ;

La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

- Offre technique

- Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après -Plan Type

-Délai d'exécution des prestations ;

-Bordereau et devis Quantitatif des travaux.

-non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (l'absence de rubrique méthodologie d'exécution CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés) ;

Offre technique incomplète

- Fausse déclaration, documents falsifiés;
- non-respect de deux (02) critères essentiels,

- Offre financière

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Offre financière incomplète ;

- absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO - non-conformité au modèle de soumission ;

-Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet (document).

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur

1. La surface financière présentation d'une attestation de surface financière égale au moins 2/3 du montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins deux (02) projets similaires au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, ingénieur génie rural ou hydrogéologie, trois(03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien génie rural, 02 ans d'expérience minimum) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, un atelier de foration, un (01) générateur) ;

5. La méthodologie d'exécution des tâches,

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont

- Dossier administratif non conforme ;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Absence ou la non production d'une pièce après les 48h prévu par la réglementation ;
- Non acceptation du CCAP et CCTP ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix dans le bordereau des prix unitaire ;
- Absence des équipements essentiels ou de contrat certifié de location desdits matériels;
- Non-respect de plus de trois (03) critères de qualification L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres,

## Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- Le chiffre d'affaire
- L'Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
- Références de l'entreprise
- Le personnel employé
- Les moyens logistiques
- Compréhension du travail

## 14. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises éventuelles proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont **formellement proscrites pour la présente consultation.**

**NB:** Toutefois, une seule entreprise ne peut être adjudicataire de tous les deux lots

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BIWONG BULU, Tel 672726077/683689096

*BIWONG-BULU le 19 Mai 2021*

*Le MAIRE*

**NDONGO EBIA SAMUEL**

## COMMUNE DE MAKAK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES (HOTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MAKAK.**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de Makak, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction du bâtiment r+1 devant abriter les services (hôtel de ville) de la commune de Makak, département du Nyong et kelle, région du centre.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions ci-après:

1. Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
2. Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
3. Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans le CCTP joint dans le présent Dossier d'Appel d'Offre.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **dix-huit millions quarante-six mille (18 046 000 F)** francs CFA.

### 4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont à lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le **Budget du FEICOM et de la Commune de Makak** pour le compte des exercices 2020 et suivants.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Makak, secrétariat du Maire, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Commune de Makak (secrétariat de la Mairie)** sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** payable à la **recette municipale de Makak** au titre des frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original et **sept (07) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la **Commune de Makak** au plus tard le **08 JUILLET 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021**

**EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES (HOTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MAKAK.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution de ces prestations est de **neuf (09) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour le lot unique postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution de soumission est de **trois cent soixante mille neuf cent vingt (360 920 F) francs CFA.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. l'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

L'ouverture des offres aura lieu le **08 JUILLET 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak, à la salle de réunion de la Mairie de Makak, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 13. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps.

### Premier temps :

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **08 JUILLET 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Deuxième temps :

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 : Critères éliminatoires :

#### 1.1 : Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Pièce falsifiée ou non authentique (la **CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**);
- Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.

### 2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
<b>A</b>	Présentation générale de l'offre	03 points
<b>B</b>	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	10 points
<b>C</b>	Expérience générale du consultant dans les prestations similaires	05 points
<b>D</b>	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	30 points
<b>E</b>	Qualification des experts et leur expérience dans le domaine de la mission	40 points
<b>F</b>	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
<b>TOTAL</b>		<b>100 points</b>

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

**NM= MMd x 100/ MS**

**NM=** Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;



**MMd**= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

**MS** = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100.$$

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux - disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service technique de la Commune de Makak. **699 80 69 35**

**Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1517.**

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

**MBOGOL III Jean jacque**

**COMMUNE DE YOKO**

**DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de Guéré-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Le soumissionnaire, **ETS TANKO DESIGN, B.P : 2 033 Yaoundé, Tél : 222 21 71 01/677 69 47 19**, est retenu pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de GUERE-Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

**Article 2**: Le montant TTC du contrat est de **16 437 420** (seize millions quatre cent trente sept mille quatre cent vingt) FCFA.

**ANNIR TINA Dieudonne**

**Article 3**: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

**Article 4**: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**COMMUNE DE NGAOUNDAL**

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES . À HONTA. SAIO SALASSA ET MAVO TAGUÉ, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet New(Additif)**

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N° 13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021**

Désignation des Travaux	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES, à Honta, Salo Salassa-Demgoya et Mayo Tagué, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Financement :	PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL
Montant prévisionnel TTC	60 817 500 CFA
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Cent vingt (120) jours

**2. Cout Prévisionnel**

Un Montant prévisionnel **TTC 60 817 500 (soixante millions huit cent dix sept mille cinq cent) CFA**

**3. Participation et origine**

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

**Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

**4. Financement**

PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL

**5. Consultation du Dossier New(Additif)**

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie gratuitement à partir du **11/06/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 6. Remises des offres **New(Additif)**

L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) parcs D'INTERVENTION ZOO  
SANITAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES à Honta, Salo Salassa et Mayo Tagué,  
COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

### **Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres ..... **Le 05/07/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt ..... **Secrétariat Général de la commune de Ngaoundal**

## 7. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) **Cent vingt (120) jours**

## 8. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundal en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 05 /07/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis ..... Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL.

## LE RESTE SANS CHANGEMENT.

### 9. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

**NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.**

**L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel**

### 10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 9 Juin 2021

Le MAIRE

**MOHAMADOU.. Sani**

**COMMUNE DE NGAOUNDAL**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14 /DC/C-NDAL/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES DE PATURAGES INFECTEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet New(Additif)**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14 /DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 11/06/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES DE PATURAGES INFECTEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

DESIGNATION DE LA PRESTATION	Acquisition du matériel de lutte anti-vectorielle dans les aires de pâturage infectées
FINANCEMENT:	PRODEL/ Commune de NGAOUNDAL
DÉLAI DE LIVRAISON (EN JOURS CALENDAIRES)	Soixante (60) jours
MONTANT PREVISIONNEL	10 511 888 (dix millions cinq cent onze mille huit cent quatre vingt- huit) Francs cfa

**2. Cout Prévisionnel**

Un montant prévisionnel est de **10 511 888 (dix millions cinq cent onze mille huit cent quatre vingt- huit) francs cfa**

**3. Participation et origine**

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

**Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

**4. Financement**

PRODEL/ Commune de NGAOUNDAL

**5. Consultation du Dossier New(Additif)**

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie gratuitement à partir du **11/06/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 6. Remises des offres **New(Additif)**

L'enveloppe cachetée portera la mention:

« DEMANDE DE COTATIONS N° 14 /DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES DE PATURAGES INFECTEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEHEM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres »

### Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres ..... **Le 05/07/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt ..... Secrétariat Général de la commune de Ngaoundal

## 7. Delai de Livraison

DÉLAI DE LIVRAISON (EN JOURS CALENDAIRES) **Soixante (60) jours**

## 8. Ouverture des Plis **New(Additif)**

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundal en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de cotation.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 05/07/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis ..... Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL

## LE RESTE SANS CHANGEMENT

### 9. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

**NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.**

**L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel**

### 10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à partir de la date limite de dépôt des celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 9 Juin 2021

Le MAIRE

**MOHAMADOU.. Sani**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°007/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMN PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 **POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LA PEDIATRIE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2021 est **déclaré infructueux**.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*DOUALA le 27 Mai 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

## COMMUNE DE NGAOUNDAL

**DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOUIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M. D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE ET TARARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
 PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet **New(Additif)**

DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 11/06/2021	
<b>Désignation des Travaux</b>	POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQU IRE CHACUN D'UN BLOC LATRINE 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 1 6.28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE ; BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE et TAPARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
<b>Financement :</b>	PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL
<b>Montant prévisionnel TTC</b>	89 437 500 FCFA
<b>Délai d'Exécution (en jours calendaires)</b>	Cent vingt jours (120) jours

### 2. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC est de **89 437 500 (quatre vingt neuf millions quatre cent trente sept mille cinq cent ) CFA**

### 3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

### Langue de l'offre

L offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise

### 4. Financement

PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL

## 5. Consultation du Dossier **New(Additif)**

Le dossier de . demande de cotations peut-être retiré à la commune de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie, gratuitement à partir du **11/06/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, des publication du présent Avis.

## 6. Remises des offres **New(Additif)**

L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS  
N°12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 11/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A  
ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS, D'UNE BORNE FONTAINE,  
DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE  
SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE et TAPARE YOKO COMMUNE  
DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

## Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres ..... **Le 05/07/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt ..... Secrétaire Général de la commune de NGAOUNDAL

## 7. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) **Cent vingt jours (120) jours**

## 8. Ouverture des Plis **New(Additif)**

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 05/07/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis ..... Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL

## 9. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

**NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.**

**L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel**

## 10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite de dépôt ces celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 9 Juin 2021

Le MAIRE

**MOHAMADOU.. Sani**

## ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2021.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **le nettoyage et la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

### 3. Cout Prévisionnel

**Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 20.000.000 (vingt millions) Francs CFA.**

### 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

### 5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2021.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **12 juillet 2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

« **Avis de consultation N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 du 14 Juin 2021 pour le nettoyage et à la conciergerie des salles communes à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.**

**Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2021.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000(Quatre cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12 juillet 2021 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Dossier technique incomplet ;
- d) Dossier financier incomplet ;
- e) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- g) Absence de la description des prestations à exécuter ;
- h) Absence de preuve d'avoir exécuté au moins deux contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
- i) Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
- j) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

### 1. Numéro vert de la CONAC

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le DIRECTEUR

**NKENG GEORGE ELAMBO**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**